



HAL
open science

Des retraités français au Maroc : entre parcours de vie et ancrages territoriaux

Jordan Pinel

► **To cite this version:**

Jordan Pinel. Des retraités français au Maroc : entre parcours de vie et ancrages territoriaux. Géographie. 2015. dumas-01557940

HAL Id: dumas-01557940

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01557940v1>

Submitted on 6 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Université de Poitiers

UFR Sciences Humaines et Arts

Département de Géographie

Master 1 Migrations Internationales

Année universitaire 2014 – 2015



**Des retraités français au Maroc : entre parcours de vie
et ancrages territoriaux**

Présenté par Jordan Pinel

Sous la direction de David Lessault

Le 18 juin 2015

Avant-propos

Ce mémoire est effectué dans le cadre d'un master d'études des relations internationales effectué à l'Université de Poitiers. Il vise à présenter un travail de recherche en amont, ainsi que les résultats d'un terrain de quatre semaines effectué au Maroc en mars à avril 2015.

De nombreux retraités français ont été rencontrés et enquêtés au cours de notre recherche et celle-ci prend appui sur les récits de ces retraités, ainsi que sur leurs entourages, leurs vies quotidiennes et lieux de vie. Afin de garantir leur anonymat, des noms différents leur ont été attribués et seront utilisés au cours de ce mémoire.

Toutes les photographies utilisées pour illustrer nos propos ont été prises par nous-mêmes lors de notre terrain.

Remerciements

Je voudrais utiliser cet espace afin de remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire. Tout d'abord, à David Lessault pour son accompagnement, ses nombreux conseils et sa disponibilité tout au long de cette recherche. Merci également à Brenda Le Bigot pour son soutien et ses conseils et à Claudine pour sa relecture minutieuse.

Mes remerciements également aux conseillers consulaires pour leur aide, je pense notamment à Madame Isabelle Derlon pour notre rencontre et Madame Geneviève Euloge pour son grand soutien et son aide précieuse lors de mon passage à Marrakech.

Je tiens surtout à exprimer toute ma gratitude à l'ensemble des retraités français qui ont accepté de me rencontrer, de partager leur histoire et qui m'ont tous accueilli avec une grande sympathie. Ce mémoire a été réalisable grâce à leur entière participation. Mes remerciements vont notamment à Jacqueline et Jean-Claude pour cette très belle rencontre, leur accueil chaleureux et leur soutien et à Brahim, mon précieux guide berbère.

Enfin, un grand merci à deux futurs retraités pour leur soutien indéfectible et grâce à qui l'idée même d'une recherche sur des retraités installés au Maroc a émergé.

Sommaire

Avant-propos.....	2
Remerciements	3
Sommaire	4
Introduction.....	1
Chapitre 1 - Les retraités français au Maroc : concepts et démarches de recherche.....	3
1.1 Une population retraitée et mobile	4
1.2 Approche du sujet : le choix d'une vie à l'étranger.....	17
1.3 Méthodes appliquées pour la recherche.....	20
Chapitre 2 – L'expérience des mobilités dans les parcours de vie.....	28
2.1 La mobilité à l'étranger antérieure au départ pour le Maroc.....	29
2.2 La mobilité en France antérieure au départ pour le Maroc.....	43
Conclusion	53
Chapitre 3 - Le choix de partir : lieux de vie, quotidien et motivations au départ.....	54
3.1 Lieux de vie des enquêtés	55
3.2 Le choix du Maroc comme destination de retraite	71
3.3 Loisirs et activités quotidiennes	81
Conclusion	92
Conclusion générale	93
Bibliographie.....	97
Annexes	100
Table des annexes	100
Annexe 1 : Liste des personnes enquêtées au cours de notre terrain de recherche.....	101
Annexe 2 : Carte de la représentation diplomatique française au Maroc	104
Annexe 3 : Matrice biographique.....	105
Annexe 4 : Guide d'entretien	106
Table des matières	107
Table des illustrations.....	109
Tableaux	109
Figures	109
Photographies	110

Introduction

Un sujet sur la mobilité des retraités nous est venu assez naturellement, notamment par l'influence familiale. En effet, le choix de ce sujet n'est pas anodin et découle de discussions familiales, dans lesquelles nos proches évoquaient la possibilité de partir s'installer à l'étranger au moment de leur retraite. Et comme nous pouvons le présupposer, le terme « à l'étranger » s'est vite précisé, avec l'évocation de pays plus au sud : Espagne, Portugal, Thaïlande et enfin Maroc. Ce sont ces destinations qui nous ont d'ailleurs interpellés, puisqu'il s'agit de pays qu'ils ne connaissent pas ou peu. Nous pouvons alors nous interroger sur ces choix et comprendre assez facilement qu'un ou plusieurs facteurs exogènes les ont influencés sur cette projection dans leur avenir. Et l'un d'eux est clairement le rôle des médias.

Ce rôle des médias est justement l'un des éléments qui nous fait s'interroger sur le départ de retraités vers l'étranger. Nous voyons de plus en plus de reportages sur des retraités français qui ont choisi d'aller vivre toute l'année ou une partie seulement, sous la forme de la double-résidence, à l'étranger, dans des pays plus ou moins éloignés de la France. Certains connaissent les pays, sont liés à leurs cultures, d'autres font office « d'aventuriers » en étant totalement étranger à la culture du pays. Beaucoup d'articles de presse s'ajoutent à cela, parlant d'un phénomène de plus en plus courant parmi les retraités, mais sans jamais citer de chiffres précis. En ce qui concerne le Maroc, il est souvent présenté comme la destination en vogue, destination « préférée » des retraités français, dépassant l'Espagne, destination prisée par les retraités et les Français en général¹.

A ces médias s'ajoutent des sites de conseils pour l'expatriation, spécialisés pour les retraités, aidant dans les démarches à effectuer, mais également, plus récemment, la création d'entreprises spécialisées dans le départ de retraités vers l'étranger². Ceci montre la naissance d'un nouveau marché, qui attire l'attention, traducteur d'un phénomène qui s'est développé ces dernières années et qui semblerait relativement important, de plus en plus important en tout cas, aux premiers abords.

¹ Comme le présente par exemple un article de L'Express, *Le Top 10 des destinations pour passer sa retraite à l'étranger*, du 26 mars 2014, disponible sur internet : < http://votreargent.lexpress.fr/retraite/exclusif-le-top-10-des-meilleures-destinations-pour-passer-sa-retraite-a-l-etranger_1583841.html > (consulté le 22/11/2014).

² Comme l'entreprise « L'Hirondelle » créée par deux étudiants en 2012, spécialisée dans l'accompagnement des retraités pour leur installation dans des pays touristiques, comme l'explique leur site internet : < <http://www.lhirondelle.info/> > (consulté le 22/11/2014).

Nous avons donc voulu, dans ce mémoire commencer par confronter cette présence importante du phénomène dans les médias, aux chiffres réels, s'ils existent, comme nous le verrons dans une première partie et faire état des recherches qui existent sur le sujet, en évoquant notamment les différents travaux qui nous ont permis d'appréhender ce sujet.

Nous aborderons également dans cette première partie les interrogations sur ce choix de vie qui ont conduit notre recherche, ainsi que les différentes méthodes mises en œuvre lors de notre travail de terrain.

Nous nous sommes ensuite, dans une deuxième partie, attachés à analyser les différents parcours de vie des retraités que nous avons rencontrés lors de notre travail de recherche, notamment à travers leurs différentes mobilités.

Enfin, dans une dernière partie nous nous sommes concentrés sur la vie menée sur place par ces retraités, à travers leurs tâches quotidiennes, leurs loisirs, mais également à travers leurs différents lieux de vie. Nous avons également évoqué leurs différentes motivations à vivre dans un pays étranger cernées à travers les récits de leurs départs.

Chapitre 1 - Les retraités français au Maroc : concepts et démarches de recherche

1.1 Une population retraitée et mobile

1.1.1 Les retraités français à l'étranger : la difficulté des chiffres

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le phénomène du départ à l'étranger par des retraités est régulièrement traité, évoqué, par les médias et ce traitement d'informations laisse penser que le phénomène est non seulement en cours d'expansion, mais est d'ores et déjà important, notamment en termes de chiffre. Nous avons donc voulu confronter ces sources qui présupposent un phénomène important aux chiffres réels pouvant être trouvés.

Nous allons donc maintenant évoquer, avec un regard critique les différents chiffres qui peuvent exister concernant l'expatriation en France et concernant le départ à l'étranger des retraités français, une partie de l'année ou l'année complète, notamment vers le Maroc.

Le Ministère des Affaires Etrangères¹, première source vers laquelle nous pouvons nous tourner, précise qu'au 31 décembre 2014, le Maroc est le 9^e pays accueillant le plus de français inscrits sur les registres à l'étranger (Il était classé 10^e en 2013). Les Français inscrits sur les registres au Maroc, sont au nombre de 49 195 (contre 46 995 en 2013), soit 2,93% des Français inscrits sur les registres à l'étranger. Nous constatons que le Maroc a connu une augmentation de 3,8% de nouveaux inscrits français entre 2012 et 2013, puis une augmentation de 4,7% entre 2013 et 2014. Ainsi la communauté française est devenue la première communauté étrangère au Maroc, qui accueille d'ailleurs 45,93% des Français enregistrés en Afrique du Nord (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie). Le tableau ci-dessous (Figure 1) précise la répartition des Français enregistrés au Maroc par consulats (la carte de la représentation diplomatique française au Maroc est disponible en annexe 2). Nous pouvons y constater que les consulats de Casablanca (Capitale économique du royaume), Rabat (Capitale politique) et Marrakech (Première ville touristique), concentrent la majorité des inscrits. Cependant, la ville d'Agadir a subi des augmentations notables de français inscrits au registre entre 2012 et 2013, avec une augmentation de 7,3%, puis entre 2013 et 2014, avec une augmentation de 12,5%.

Casablanca	20 752	42,2%
Rabat	10 095	20,5%
Marrakech	7 958	16,2%
Agadir	4 236	8,6%
Fès	3 446	7%
Tanger	2 708	5,5%
Total	49 195	100%

Tableau 1 - Français inscrits dans les consulats marocains au 31/12/2014.
(Source et calculs : J. Pinel à partir des données du Ministère des Affaires Etrangères)

¹ Chiffres du Ministère des Affaires Etrangères sur la présence française à l'étranger, du 31 décembre 2014, disponible sur internet : < <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/inscription-consulaire-et/article/la-communaute-francaise-inscrite/> > (consulté le 01/05/2015).

Cependant, il est important de souligner que l'inscription sur les registres n'étant pas obligatoire, les chiffres officiels sous-estiment la présence française à l'étranger. De plus, ces chiffres comprennent très certainement de nombreux double-nationaux vivant au Maroc.

Si nous nous concentrons plus particulièrement sur les retraités qui sont présents à l'étranger, les chiffres du Centre National d'Assurance Vieillesse [CNAV, 2014] affirment qu'à la date du 30 septembre 2014, 1 251 462 retraités résidaient à l'étranger et dans les Territoires d'Outre-mer, soit 9% de l'ensemble des retraités (13 625 732). Ce chiffre était de 1 096 076 à la date du 31 décembre 2005, soit 9,71% de l'ensemble des retraités (11 062 078) [CNAV, 2005]. Il y a donc une forte augmentation du nombre de retraités qui vivent à l'étranger ou dans les TOM¹ (environ 12,4%), même si la part de ces derniers dans l'ensemble des retraités reste stable. Le problème principal de cette source est qu'elle intègre très certainement, les travailleurs immigrés en France, retournés dans leurs pays d'origine au moment de la retraite.

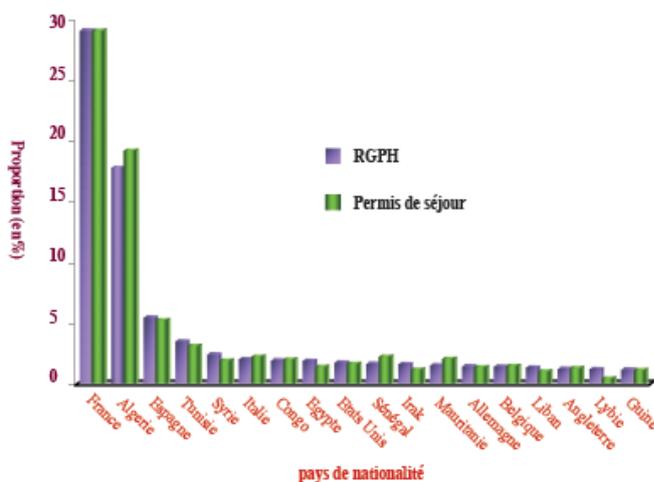
L'enquête sur l'expatriation des Français, menée par la Direction des Français à l'Etranger (DFAE) en 2013, évoque que 6% des interrogés sont des expatriés pour la retraite. Cependant, l'enquête insiste sur le fait que ce chiffre soit sous-estimé en raison de la sous-représentation des seniors dans l'enquête (11,5% des personnes interrogées ont plus de 60 ans, alors qu'elles représentent 14,1% des personnes enregistrées au registre). De plus, parmi les expatriés de 65 ans et plus qui ont participé à l'enquête, 23,9% ont encore une activité professionnelle. Ce qui suppose que les autres n'ont plus d'activité et sont donc à la retraite. Enfin, l'enquête nous montre que 39,9% des personnes de plus de 60 ans ayant répondu à l'enquête se sont expatriés pour la retraite [Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, 2013].

En ce qui concerne la double-résidence, l'enquête *Share* de 2004, effectuée sur 31 115 Européens de plus de 50 ans, de 15 pays différents, montre que 8% des Français interrogés ont une seconde résidence, dont 15% une résidence établie à l'étranger. [Bonvalet, Ogg, 2009].

De manière générale, force est de constater que l'appareil statistique français ne permet pas de donner des chiffres exacts sur l'expatriation et donc logiquement, ne permet pas de connaître le nombre de retraités français touchés par ce phénomène. L'appareil statistique français mesure exclusivement les entrées sur le territoire et non pas les sorties, nous ne savons donc pas clairement combien de retraités de nationalité française, vivent à l'étranger. De plus, il ne permet pas de saisir le phénomène de bi-résidentialité, notamment la présence de la double-résidence à l'étranger, qui permet à des retraités, entre autres, de vivre à l'étranger une partie de l'année seulement.

¹ Le chiffre ne distingue pas les natifs des TOM ou les « métropolitains » partis dans les TOM au moment de la retraite. Nous supposons que la source intègre les deux puisqu'elle intègre « les retraités » en général.

La solution serait alors de nous tourner vers les données marocaines. Bien qu'aucun chiffre ne soit donné, selon les données marocaines de 2009, la communauté française représentait ainsi 29% de la communauté étrangère au Maroc [Direction des Statistiques, 2009], comme nous pouvons le constater en figure 1. Il est intéressant de souligner que nous constatons un vieillissement de la population européenne par rapport aux populations africaines et asiatiques résidant au Maroc : « La part des personnes du troisième âge est nettement plus importante chez les résidents étrangers de nationalités européennes (21,6%) que chez ceux relevant des pays africains (13,8%) ou asiatiques (6,5%) » [Direction des Statistiques, 2009, p.34].



Sources : RGPH-2004 (HCP) et Registre des permis de séjour (DGSN), septembre 2004.

Figure 1 - Structures des étrangers résidants au Maroc selon les nationalités les plus représentées (en %)

Pour ce qui est du nombre de retraités français au Maroc, aucun chiffre n'est donné, mais la source précise que « 15,7% des Européens résidant au Maroc sont des retraités, soit 80,9 % de l'ensemble des retraités étrangers. Le constat le plus marquant est la forte proportion des Français parmi le groupe des retraités, soit 56,7%. » [Direction des Statistiques, 2009, p.56]. Ces dernières données montrent bien un phénomène de migrations pour la retraite vers le Maroc, notamment de la part des retraités français.

Pendant, sur le nombre exact de retraités français résidant au Maroc, il n'y a aucune estimation officielle, seulement des estimations de sites spécialisés sur l'expatriation des retraités et d'articles de presse, mais qui ne citent aucune source fiable, estimant entre 20 000 et 25 000 retraités installés au Maroc, jusqu'à 40 000 pour d'autres. Nous ne pouvons donc pas nous servir de ces chiffres.

Face à cette carence des chiffres, nous pouvons tout de même nous tourner vers l'Enquête Famille et Logement [EFL, 2011], coordonnée par l'INSEE et l'INED, qui permet de disposer de données sur la géographie des réseaux familiaux en France métropolitaine. Cette enquête a été faite sur un échantillon de 265 000 personnes, représentatif de la population française et nous donne des informations statistiques relatives aux lieux de naissance et de résidence des parents des individus de 18 ans et plus.

Nous pouvons alors, à l'aide de ces chiffres, faire une estimation approximative des individus dont la mère est née en France et réside aujourd'hui dans un pays étranger, de sorte que l'on obtienne une estimation du nombre d'individus et de la fréquence des personnes concernées par l'émigration internationale de ses parents.

L'EFL révèle ainsi que peu d'individus sont concernés par l'émigration internationale de leurs parents¹. Environ 82 000 individus en France, soit 0,17% de la population adulte auraient une mère née en France et résidant actuellement à l'étranger. Cependant, si nous regardons les données par tranches d'âges, nous pouvons voir que cette proportion est plus importante chez les individus de 25 à 39 ans, avec un taux de 0,34%, que chez les individus plus jeunes, âgés de 18 à 25 ans (0,24%) ou plus âgés de 40 à 54 ans (0,17%). Autrement dit, les individus de la génération du « baby boom »², dont les enfants ont entre 25 et 39 ans, résident plus souvent que d'autres dans un pays étranger, ce qui pourrait conforter l'idée mise en évidence par d'autres travaux que la génération dite du « baby-boom » serait plus « mobile » que les individus des autres générations [Bonvalet, Ogg, 2009].

L'EFL nous permet également d'avoir une estimation du nombre d'individus adultes, nés en France, fréquentant de manière habituelle un autre logement à l'étranger³. Nous nous apercevons alors que la proportion des individus concernés par cette forme de bi-résidence internationale reste faible, étant de 0,44% pour les 18-25 ans, de 0,29% pour les 25-39 ans, de 0,16% pour les 40-54 ans et de 0,18% chez les 55-69 ans (génération « baby boom »). Le phénomène de la bi-résidence serait donc pratiqué plutôt par les générations jeunes et correspond souvent à des stades particuliers du cycle de vie [Imbert et al, 2014].

La double résidence des retraités à l'étranger n'est pas encore un phénomène très répandu si nous tenons compte des données de l'EFL et reste une pratique résidentielle avant tout développée sur le territoire national, comme le montre les données récentes, puisque 60% des résidences secondaires en France sont détenues par des plus de 60 ans [Chevrier, Darris, 2010].

Le phénomène du départ à l'étranger par les retraités, que se soit sous la forme de l'expatriation ou sous la forme de la bi-résidentialité, serait donc, compte tenue des données disponibles, un épiphénomène, avec une population rare, ce qui contraste avec l'écho qu'il en est fait dans les médias par exemple. De plus, concernant le fait de résider à l'étranger, il s'agirait d'un phénomène de génération, propre aux « Baby-boomers », élément que nous tenons à développer.

¹ Sources et calculs : D. Lessault à partir de l'enquête EFL (INSEE-INED, 2011).

² Le « Baby-boom » est « en France, un phénomène qui désigne l'augmentation de la natalité après 1945 et a duré jusqu'au milieu des années 70 » (INED, 2014).

³ Sources et calculs : D. Lessault à partir de l'enquête EFL (INSEE-INED, 2011).

1.1.2 Pratiques des mobilités en milieu de retraite

Même si les chiffres montrent qu'il ne s'agit pas d'un phénomène de grande ampleur, nous observons tout de même, dans les comportements résidentiels des retraités français, le développement d'un courant migratoire vers l'étranger, comme c'est le cas par exemple pour les retraités britanniques et notamment londoniens [Bonvalet, Ogg, 2009]. Catherine Bonvalet et Jim Ogg (2009) évoquent d'ailleurs un possible développement d'un « courant migratoire de retraités » vers les pays touristiques du Maghreb, le Maroc et la Tunisie. Cependant, en 2010/2011, la Tunisie a connu une révolution politique, dite « révolution de Jasmin », qui a entraîné la chute du régime en place et qui a été suivie jusqu'à récemment par une instabilité politique importante. Cette dernière a notamment influencé les touristes européens et très certainement les retraités songeant à s'y installer. Au contraire, le Maroc a réussi à apaiser les contestations par une réforme constitutionnelle, approuvée par référendum, puis des élections législatives anticipées en 2011. Nous pouvons donc penser que le développement migratoire vers la Tunisie s'est peut-être reporté vers le Maroc.

En outre, Nadia Khrouz souligne la facilité qu'ont les retraités français et étrangers en règle générale à s'installer au Maroc, notamment par le biais des accords bilatéraux entre les pays d'origine et le Maroc : « L'étranger peut alors avoir été admis [...] parce qu'il est « en mesure de vivre de ses seules ressources » et prend l'engagement de « n'exercer aucune activité professionnelle soumise à autorisation ». C'est le cas notamment des retraités étrangers installés au Maroc, qui bénéficient en outre pour certains de facilités du fait d'accords bilatéraux négociés entre le Maroc et leur pays d'origine. » [Khrouz, 2013, p.3].

1.1.1.1 Les mobilités résidentielles des retraités

Lorsque Catherine Bonvalet évoque les mobilités résidentielles des retraités (2013), elle distingue la « mobilité de bien-être » », c'est-à-dire, « la recherche d'un nouveau mode de vie, le plus souvent en couple » [Bonvalet, 2014, p.4] à la « mobilité d'ajustement », qui correspondrait « au besoin d'adapter le logement au processus de vieillissement (baisse des capacités motrices, problème de santé) ou suite au décès du conjoint » [Ibidem]. Les retraités qui passent une partie ou la totalité de l'année au Maroc, sont alors à intégrer dans une mobilité de bien-être. De plus, suivant le tableau des types de comportements résidentiels [Caradec, 2010], ils entreraient dans le cadre des « mobilités résidentielles choisies ». Les « mobilités résidentielles transnationales » selon le terme de Vincent Caradec (2010) existent donc sous deux formes distinctes : une première, « classique », qui consiste à changer définitivement de résidence et la seconde, sous la forme d'un

« système résidentiel bipolaire » (c'est-à-dire la double-résidence). Ces mobilités résidentielles peuvent correspondre à une ou plusieurs logiques des mobilités [Caradec, 2010] :

- Une logique économique (subie, c'est-à-dire que les contraintes financières du pays de résidence conduisent ou non au choix de la mobilité ou choisie, avec le maintien du patrimoine immobilier préexistant).
- Une logique conjugale (avec une imposition ou une négociation sur les décisions de résidence, au sein du couple).
- Une logique géographique (Avec soit un compromis entre l'attachement aux lieux et aux proches, soit au contraire une volonté d'éloignement).
- Une logique de santé (la recherche du bien-être ou la contrainte des problèmes de santé).
- Une logique familiale (compromis entre la distance et donc la volonté d'autonomie vis-à-vis de la famille et une demande de proximité – ici si les enfants sont à l'étranger par exemple).

Nous observons donc un désir de mobilité chez les plus jeunes retraités, même si parfois le poids des contraintes économiques et financières est une limite à cette mobilité. Dans l'enquête logement de l'INSEE de 2006, 11,16% des 60-69 ans répondent qu'ils souhaitent déménager [Bonvalet, 2013], ce qui montre bien ce désir de mobilité au début de la retraite. Nous observons d'ailleurs deux grands types de changements résidentiels chez les ménages âgés¹ : l'un qui est lié au passage à la retraite et qui est donc celui qui nous intéresse dans le cadre de ce travail de recherche et l'autre qui est lié au processus de vieillissement [Driant, 2010].

1.1.1.2 Le phénomène de la double-résidence

Le phénomène de double-résidence, ou de bi-résidentialité, consiste à habiter dans deux logements différents de manière plus ou moins égale, en alternant entre une résidence considérée comme principale et une résidence considérée comme secondaire. Le statut des deux résidences peut être interchangeable en fonction des besoins des individus. Nous pouvons aussi parler d'un « système résidentiel » [Chevrier, Darris, 2010], c'est-à-dire d'une « configuration spatio-temporelle définie par les différents lieux de séjour (incluant la résidence principale et la résidence secondaire, mais aussi les résidences des enfants, des parents et des proches) et la fréquence de séjour dans chacun de ces lieux » [Ibidem, p.34]. L'hypothèse défendue par Stéphane Chevrier et Gérard Darris (2010) est qu'au moment du départ à la retraite, ce système résidentiel est repensé et qu'il y a une « renégociation identitaire » de la part des retraités.

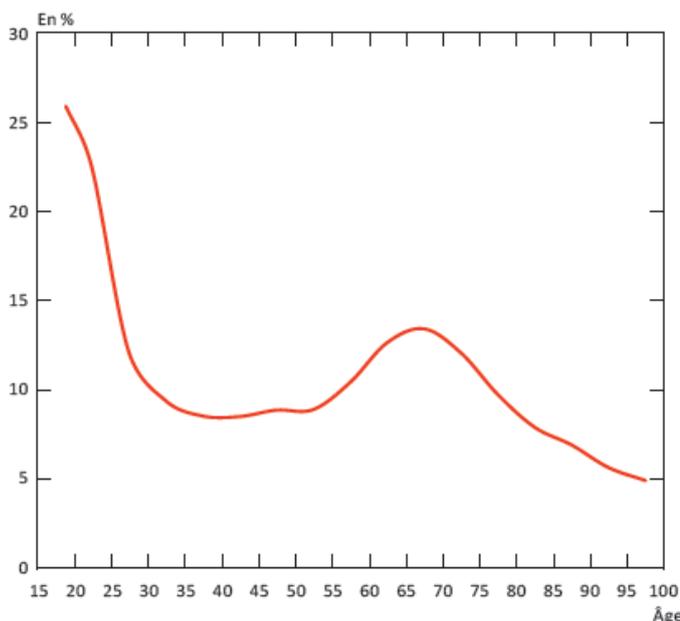
¹ « Ménages âgés » est entendu ici comme les ménages où la personne de référence a plus de 60 ans.

Dans ce sens, nous observons que les résidences secondaires sont détenues par près de 60% de plus de 60 ans, comme nous l'avons vu précédemment. Les deux auteurs mettent en exergue quatre possibles « manières d'habiter » entre les différents pôles d'un système résidentiel :

- Une primauté de la résidence principale face à la résidence secondaire qui est alors considéré comme un « pied-à-terre ».
- La résidence secondaire devient un pôle affectif et géographique et la résidence principale est vendue ou devient un « pied-à-terre ».
- Un équilibre parfait existe entre les deux résidences.
- Un prolongement des anciennes pratiques : la résidence secondaire est fréquentée ponctuellement pour les « beaux-jours ».

Les différentes polarités forment « l'archipel résidentiel » et sont posées avant la retraite la plupart du temps et les retraités sont souvent propriétaires des deux logements. La retraite apporte alors un changement « des rythmes et des durées d'occupation de la résidence secondaire » (séjours plus longs et/ou plus fréquents) [Ibidem].

Comme nous l'avons vu précédemment, les propriétaires de résidences secondaires sont majoritairement des individus de plus de 60 ans et les résidences se situent la plupart du temps en France. Christophe Imbert et al. (2014) à partir des données de l'enquête *Famille et logements* de 2011 (INSEE), nous donnent plus de détails sur la fréquentation de plusieurs logements en fonction



de l'âge : « 11 % des adultes vivant en France habitent deux logements ou plus. Le phénomène s'observe surtout chez les jeunes adultes mais il décroît fortement de 18 à 30 ans, passant de 26 % à 10 % (figure 1). Il progresse à nouveau à la fin de la vie professionnelle, passé la cinquantaine, pour culminer autour de 13 % vers 67 ans puis diminuer après. » [Imbert et al., 2014]. Le graphique en figure 2 montre cette évolution de fréquentation en fonction de l'âge.

Figure 2 - Proportions de personnes fréquentant plusieurs logements selon l'âge.

Source : C. Imbert et al., *Populations et Sociétés*, n°507, Ined, janvier 2014. A partir de l'enquête *Famille et logements*, Insee, 2011.

1.1.1.3 Mobilités résidentielles des retraités vers l'international : raisons, facilités et conséquences sur place

Nous pouvons parler de « mobilités résidentielles » en « milieu de retraite » selon les termes d'Alain Thalineau et Laurent Nowik (2010), qui s'opèrent pour différents avantages, évoqués par différents auteurs ayant traité le sujet. Si nous prenons, de manière générale, les motifs de mobilité en milieu de retraite, trois grands motifs se distinguent [Thalineau, Nowik, 2010] :

- La recherche d'un lieu sécurisant
- La recherche d'une proximité avec les proches
- La recherche d'un lieu proposant des aménités

Le dernier motif est très certainement le plus répandu pour les départs à l'étranger. Alain Thalineau et Laurent Nowik soulignant d'ailleurs qu'il se retrouve surtout chez les moins de 70 ans, mais qu'il pourrait peut-être se retrouver après 70 ans de plus en plus, avec la génération des « baby-boomers ».

Dans la littérature anglo-saxonne, on trouve la notion « lifestyle migration », donnée par Benson et O'Reilly (2009) et qui permet d'englober une complexité de cas. Il s'agit selon leur définition de : « Mobilité spatiale d'individus de tous âges, relativement riches, se déplaçant de façon temporaire ou permanente, vers des lieux qui ont plus de sens car, pour diverses raisons, ils offrent potentiellement une meilleure qualité de vie » [Benson, O'Reilly, cité par Le Bigot, 2013, p.4-5]. Cette notion rejoint celle d'« amenity migration » de Glorioso et Moss (1987), traduite par « migration d'agrément » par Martin et all. (2012), c'est-à-dire des « migrations temporaires ou permanentes de personnes à la recherche d'une différenciation culturelle et d'une qualité d'environnement perçues comme supérieures » [Martin et all, 2012, cité par Le Bigot, 2013, p.5].

Si nous nous intéressons aux cas des retraités partis s'installer dans un pays plus au sud que le leur, définitivement ou partiellement, on constate que la destination est souvent construite dans l'opposition au lieu d'origine (climat, coût de la vie, rythme de vie, ambiance générale...), nous pouvons ainsi lister différentes raisons :

- L'héliotropisme, lorsque la région d'accueil est plus au sud que la région d'origine [Khadja, 2006 ; Escher, Pettermann, 2012], certains parlant même de « fuite vers le soleil » [Südaş, Mutluer, 2006]. La recherche d'un climat plus doux se concrétise parfois par la double-résidence, avec un passage de l'hiver dans le pays d'accueil et de l'été dans le pays d'origine.

- Un coût moindre de la vie, le niveau économique du pays d'accueil étant souvent inférieur à celui du pays d'origine. Cela marque la volonté de bénéficier d'un « haut niveau de vie » [Südaş, Mutluer, 2006]. Cela se constate parfois par la présence d'impôts moins élevés [Clary, 1991], comme c'est le cas au Maroc avec un abattement fiscal de 80% [Khadja, 2006]. Le coût de la vie moins cher peut permettre de bénéficier de nouveaux avantages, comme l'emploi de personnel de service [Escher, Pettermann, 2012].
- Une meilleure qualité de vie en termes de rapports humains [Südaş, Mutluer, 2006], marqués par des relations « chaleureuses et hospitalières » et une notion de respect social dû aux personnes âgées [Escher, Pettermann, 2012].
- La présence de structures d'accueil et de loisirs en grande quantité, dû au fait qu'il s'agit de régions touristiques [Clairy, 1991].

Si nous ne regardons que le cas des Français vers le Maroc, nous pouvons rajouter la proximité géographique des deux pays comme raison au départ [Escher, Pettermann, 2012]. Le choix du Maroc peut également se faire pour la connaissance de la langue ou le rythme des journées proche de celui de la France [Ibidem]. Avec ces différentes raisons supplémentaires, le Maroc peut alors apparaître comme un choix plus avantageux pour les Français, que d'autres destinations. « La migration à l'étranger est souvent représentée comme une solution qui comble deux désirs – un climat meilleur et la vie moins chère » [Bonvalet, Ogg, 2009, p.243]. En tableau 3, nous retrouvons toutes les raisons qui ont été données par les enquêtés sur leur choix de destination pour la retraite lors de l'enquête de King et Warnes (2000). Dans cette enquête, il s'agissait de quatre destinations méditerranéennes différentes : Algarve (Portugal), Costa del Sol (Espagne), Malte, Toscane (Italie).

Raisons évoquées par les enquêtés	Taux de réponses des enquêtés (2802 réponses)
Climat, environnement	27,6%
Rythme de vie, santé	16,8%
Coûts de la vie plus faibles (habitat, alimentation, chauffage, impôts...)	14,1%
Avantages sociaux (Amis, bonne vie sociale, population locale amicale...)	9,4%
Admiration du pays (société, culture, sécurité...)	9%
Liens familiaux, enfance	7,5%
Antipathie pour le pays d'origine	6,2%
Avantages pratiques (Même langue, résidence secondaire sur place, voyages dans le pays d'origine faciles...)	6,1%
Travail et affaires en lien avec la destination avant le départ à la retraite	3,3%

Tableau 2 – Raisons évoquées pour le choix de résidence dans la destination de retraite choisie.
(Source : King, Warnes, 2000).

De manière plus générale, le phénomène de mobilité internationale a été facilité par différents éléments que rappelle Vincent Caradec (2010) :

- L'ouverture des frontières
- L'essor des moyens de transport et par conséquent la baisse des coûts des transports. Nous pouvons noter dans ce sens, pour le Maroc, la fin des monopoles des compagnies Air France et Air Maroc [Khadja, 2006].
- L'essor des moyens de communication, qui permet par exemple de faire perdurer les liens familiaux malgré la distance.
- La mondialisation des produits, qui permet d'obtenir à peu près les mêmes produits que dans le pays d'origine.
- Les expériences de la mobilité internationale, plus présentes chez les nouvelles générations de retraités.

Certains auteurs ont également mis en avant les conséquences, positives ou négatives, qui peuvent survenir pour le pays d'accueil lorsqu'il commence à accueillir une communauté de retraités étrangers importante :

- L'apport d'un pouvoir d'achat qui peut dynamiser l'économie locale [Südaş, Mutluer, 2006], voire créer des emplois, notamment dans les services [Clairy, 1991]. Cependant, ce pouvoir d'achat peut avoir un impact économique pour les populations locales, par une augmentation du coût de la vie de manière globale. Une augmentation générale du marché immobilier est d'ailleurs parfois constatée [Südaş, Mutluer, 2006].
- La mutation du paysage culturel urbain [Ibidem] et des conséquences écologiques [Clairy, 1991]. S'observe alors parfois un phénomène de littoralisation des aménagements touristiques et l'apparition de quartiers touristes et résidentiels [Desse, 2010]. Pour le Maroc, la ville d'Agadir, aux aspects européens, est un bon exemple. Cependant, le bâti urbain peut parfois être mis en valeur, comme cela est observable au Maroc, avec les transformations apportées à l'habitat dans les médinas [Escher, Pettermann, 2012].
- La population locale peut subir un vieillissement artificiel du fait de l'arrivée de ces retraités [Clairy, 1991].
- Le paiement d'impôts par les retraités peut permettre des investissements dans les infrastructures [Ibidem].
- La venue de ces retraités peut avoir un impact social, avec un relâchement des mœurs et traditions du pays, qui peut être « mal ressenti par les couches pauvres et conservatrices de

la population locale » [Khadja, 2006, p.170]. De plus, l'ampleur et la rapidité du processus qui s'observe parfois peut engendrer des critiques de la population locale et des membres de la communauté étrangère installée depuis longtemps sur place [Escher, Petermann, 2012].

- Les contacts avec la population locale peuvent s'avérer « superficiels et distancés » et les liens avec la culture se font alors essentiellement via les employés locaux, qui jouent donc un rôle essentiel dans les relations des retraités avec la culture locale [Ibidem].

Toutes ces conséquences peuvent varier d'un pays à un autre et la présence de retraités peut constituer un atout majeur pour la région concernée, comme elle peut présenter des inconvénients, qui ne sont pas, de fait, spécifiques qu'au cas des retraités (la mutation du paysage culturel urbain ou le phénomène de littoralisation entre autres). Brenda Le Bigot, pour le cas des retraités européens au Maroc, met en avant que le différentiel économique entre les deux populations, le rapport de domination, ainsi qu'un passé colonial existant peuvent créer des crispations de la population locale. On voit alors face à cela, un processus de légitimation de certains retraités de leur présence sur place, avec notamment la dénonciation des mauvais comportements des autres [Le Bigot, 2014].

1.1.1.4 L'installation à l'étranger, une étape supplémentaire au tourisme ?

Le lien entre l'installation de retraités dans un autre pays, que ce soit définitivement ou sous la forme de la double résidence, et le tourisme est important. La notion de « prendre sa retraite au soleil » que nous pouvons lire sur de nombreux sites conseillant les retraités pour leur installation, appuie ce lien. Les « migrations de retraites » et le tourisme partagent de nombreux critères en commun, comme il est rappelé dans l'ouvrage de Russell King :

«Amenity retirement migration is based on landscape and climate attractions, and minimum infrastructural and social requirements. The attractions are shared in large measure with tourism, which also generates some of the infrastructure and social requirements of the retirees¹ » [King, Warnes, 2000, p.33-34].

Les auteurs montrent aussi que les résultats de leur enquête confirment que pour une majorité de retraités vivant à l'étranger, le lien essentiel avec la destination choisie a été créé par les vacances précédentes, pour certains par l'achat d'une résidence secondaire avant et en prévision de la retraite [King, Warnes, 2000].

¹ Traduction : « La migration de retraite d'agrément est basée sur l'attractivité du paysage et du climat, ainsi que sur des exigences infrastructurales et sociales. Cette attractivité est partagée dans une large mesure avec le tourisme, qui génère également certaines des exigences infrastructurales et sociales des retraités ».

En ce qui concerne la vie de ces retraités sur place, nous pouvons, selon la classification de Vincent Caradec (2010), distinguer deux types de migrants existant lors d'une mobilité à l'étranger. Le premier est le « migrant culturel », c'est-à-dire celui qui adapte son mode de vie à celui du pays. Cette notion rejoint celle de « multilocal adaptation » de Per Gustafson (2001), comme le remarque Vincent Caradec. Le second est le « migrant géographique », c'est-à-dire celui qui dans le pays d'accueil, vit de la même manière que dans son pays d'origine. Cette notion est mise en relation par Vincent Caradec, avec celle de « translocal normality » décrite par Per Gustafson (2001).

L'interrogation est soulevée par Thalineau et Nowik (2010) de savoir s'il s'agit d'un « hédonisme pragmatique » qui s'installerait peu à peu dans les nouvelles générations de retraités. Celles-ci, issues du « baby-boom » seraient caractérisées par des retraités ayant un attachement moindre au lieu de vie quitté, une mobilité résidentielle antérieure le plus souvent. Ils proviendraient de milieux sociaux plus favorisés et attendraient moins des politiques locales de vieillesse et privilégieraient des liens faibles avec leurs proches, en comptant sur eux-mêmes pour assurer leur propre vieillesse. Nous pouvons donc voir dans ces motifs de mobilité, une évaluation des ressources du territoire et les individus choisissent alors un territoire en fonction de leurs affinités [Thalineau, Nowik, 2010].

Dans ce sens, le séjour touristique est un prélude à des mobilités, des sortes de « vacances-test », qui s'ancrent ensuite dans des expériences de bi-résidentialité [Desse, 2010]. Claudine Attias-Donfut (2004) précise également que ces pratiques sont liées à des pratiques de tourisme, parlant même d'un phénomène de « va-et-vient » entre le pays d'origine et le pays d'accueil, qui peut décrire un phénomène de « transmigration », c'est-à-dire que le « transmigrant » effectue « plusieurs séjours annuels au pays d'origine ou au moins un séjour annuel d'une durée supérieure à un mois » [Attias-Donfut, 2004, p.8]. Elle rajoute que l'augmentation des migrations tardives tend à accentuer le phénomène des transmigrations et qu'elles « vont augmenter avec le vieillissement de la population » [Ibidem, p.16].

Selon Brenda Le Bigot, on peut distinguer trois groupes dans la population des retraités étrangers au Maroc [Le Bigot, 2014] :

- Les touristes : qui restent au Maroc moins de trois mois consécutifs (Cas observables généralement avant la retraite ou au tout début de la retraite).
- Les hivernants : qui restent entre trois et six mois sur place (Trois mois, c'est-à-dire ce que permet la loi marocaine pour un motif touristique, puis cinq à six mois, avec les prolongations autorisées).

- Les résidents : qui restent plus de six mois sur place (Qui possèdent donc une carte de résidence ou qui alternent entre au moins deux lieux de vie : pays d'origine et Maroc).

Brenda Le Bigot parle de « continuum biographique » pour évoquer cette situation des touristes qui prolongent leurs séjours : «Ainsi, le profil d'hivernant prolonge celui du touriste, et peut être une étape vers une sédentarisation complète au Maroc, mais peut aussi s'avérer une situation d'entre deux durable. » [Le Bigot, 2014, p.6].

Nous le voyons, la barrière est fine entre un touriste retraité et un retraité devenu une sorte de « migrant » en pratiquant une mobilité résidentielle que certains auteurs qualifient de « transnationale » [Caradec, 2010 ; Casado-Díaz, 2014], notamment lorsque la pratique du « va-et-vient » est mise en place de par l'existence d'une double-résidence. Cependant, nous pouvons considérer qu'un retraité qui ne pratique pas la bi-résidentialité et qui s'est installé définitivement à l'étranger, a franchi une étape dans le processus de mobilité résidentielle et son acte pourrait être plus considéré comme une « migration de retraite » que comme une forme de tourisme évolué.

1.2 Approche du sujet : le choix d'une vie à l'étranger

Dans notre perspective de recherche, nous nous interrogeons sur l'acte même de la mobilité résidentielle à l'étranger, en centrant notre regard vers les individus concernés, c'est-à-dire les retraités qui ont choisi de vivre, toute l'année ou une partie seulement, au Maroc. En effet, ces mobilités prennent leurs origines dans les choix des individus qui décident de franchir une frontière et de s'installer à l'étranger pour « vivre mieux », en raison de nombreux avantages que propose la région d'installation, comme nous l'avons vu précédemment.

Ces choix sont liés aux histoires individuelles, aux expériences de chacun qui les poussent à faire un choix de mobilité. Le concept de « mobilité » est donc central et nous l'associons dans notre démarche à d'autres dimensions de l'histoire des retraités, qu'il s'agisse de leur histoire familiale ou de leur histoire professionnelle. Cette histoire et donc les expériences qui y sont liées, sont à prendre en compte dans la mobilité de ces retraités et peut-être aussi dans le choix du Maroc comme destination après leur vie active. Il convient donc aussi de s'intéresser à la spécificité de la sélection du Maroc comme destination choisie parmi d'autres possibilités.

Ainsi, nous posons notre problématique en ces termes : Quel peut-être le rôle des expériences de mobilités passées dans le choix des retraités de s'installer plus ou moins durablement dans un autre pays que la France ? Pourquoi et comment le Maroc émerge dans les différents parcours de vie comme un choix spécifique de localisation à l'étranger ?

L'hypothèse principale est alors que les retraités qui décident de vivre à l'étranger au moment de la retraite (une partie de l'année ou toute l'année), ont déjà connu des expériences des mobilités résidentielles et internationales. Ces expériences auraient doté les individus en question de certaines aptitudes pour vivre dans un autre pays et d'un goût particulier pour des destinations exotiques. Autrement dit, on ne devient pas mobile à l'âge de la retraite, mais on l'a été précédemment. Nous sommes donc ici dans l'approche de deux dimensions de la mobilité :

- La mobilité résidentielle, c'est-à-dire des changements de lieux de vie qui recomposent les pratiques des individus concernés.
- La mobilité internationale de l'individu ainsi que celle de son entourage. Il s'agit donc ici d'expériences de déplacement et de mise en contact temporaire avec un autre environnement que celui qui est pratiqué habituellement, ou dans le second cas de l'effet des expériences des déplacements internationaux des personnes influentes sur l'individu, c'est-à-dire son entourage.

En ce qui concerne le choix du Maroc, l'hypothèse mise en avant est que le choix du pays d'accueil se fait après une réflexion qui comprend l'évaluation des atouts apportés par le territoire, notamment les aménités qui y sont proposées. Ce serait donc une sorte d'« hédonisme pragmatique » si nous reprenons les termes d'Alain Thalineau et de Laurent Nowik (2010), qui serait présent chez ces retraités. Le terme d'aménités est compris ici comme l'ensemble des éléments agréables environnementaux ou sociaux. Et l'hédonisme pragmatique, serait à comprendre comme la recherche du plaisir, de l'agréable, comme premier facteur dans le choix de la destination.

Nous mobilisons ici également quelques autres concepts, comme l'approche générationnelle que nous pouvons mettre en avant. En effet, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, les nouveaux retraités, issus de la génération du baby-boom seraient plus mobiles [Bonvalet, Ogg, 2009] et l'hypothèse précédente sur un « hédonisme pragmatique » qui serait présent chez les retraités, notamment lors de leur choix de destination, est à développer et à comprendre en lien avec cette notion de génération, puisqu'il s'agit d'un phénomène de génération, propre aux « baby-boomers ».

De plus, la mobilité de ces retraités se construit autour du concept de « système résidentiel » [Caradec, 2010 ; Chevrier, Darris, 2010], qui a été évoqué par plusieurs auteurs, notamment lorsqu'il y a un phénomène apparent de bi-résidentialité. L'individu, au cours de sa vie, forme un système résidentiel entre son lieu de vie, son lieu de travail et d'autres lieux importants, comme celui des proches. Au moment de sa retraite, s'il y a mobilité, il y a reconfiguration de ce système résidentiel ou repositionnement des individus par rapport à ce système résidentiel en place. En effet, la mobilité est créatrice de territoire et est donc créatrice, dans le temps, d'un système résidentiel. Lorsque le retraité choisit de franchir une frontière et de s'installer partiellement ou non, à l'étranger, son système résidentiel s'élargit à un espace de vie plus international. Il est intéressant d'étudier les différents changements qui s'opèrent dans ce cadre. Nous pouvons également mettre en avant ici, le lien qui existe entre les individus et la famille dans le cadre d'observation ainsi défini de l'espace de vie : le système résidentiel, qui comprend aussi les résidences des proches, notamment des enfants, voire des parents et de la fratrie, dans le cas des retraités.

Si nous récapitulons, ce travail de recherche auprès de ces retraités vivant au Maroc, tout ceci en mobilisant d'autres concepts comme celui de l'approche générationnelle et du système résidentiel, s'opère donc autour de deux grandes hypothèses, pouvant être considérées comme les hypothèses principales :

- Une mobilité préexistante dans la vie de ces retraités qui explique leur mobilité à la retraite.
- Un hédonisme pragmatique chez ces retraités, notamment dans le choix du Maroc.

D'autres éléments pourraient être intéressants à développer. Ils ne vont pas s'intégrer dans ce travail en termes d'objectifs de recherche, mais plutôt en sortes de sous-hypothèses, développées par travail de terrain, notamment l'observation.

Le premier élément concerne le rapport entre ces retraités et la culture marocaine et rejoint l'idée développée par Anton Escher et Sandra Petermann (2013), selon laquelle les contacts entre les Français et les Marocains restent assez superficiels et distancés. L'hypothèse serait que ces retraités français installés au Maroc ont peu de contact avec la culture marocaine proprement dite. Ils conservent un style de vie que nous pourrions qualifier « d'euro péen » et côtoient essentiellement d'autres retraités français. Les Marocains qu'ils peuvent côtoyer sont le plus souvent des travailleurs du secteur tertiaire : commerçants et artisans et personnels à domicile. Selon la distinction faite par Béatrice Verquin (1995), nous pouvons parler « d'émigration temporaire » pour ces retraités, terme auquel on associe aussi les termes de « mobilité » ou « expatriation », où l'on observe une conservation du comportement national (mode de vie, usage de la langue, fréquentations de compatriotes), ainsi que la perception par ces expatriés d'être des étrangers dans le lieu où ils résident. A l'inverse, pour la plupart on ne parle pas « d'émigration permanente » où il y a adaptation au milieu environnant, jusqu'au détachement total de la France.

Le second élément serait le rapport entre ces Français retraités installés au Maroc et le statut du Maroc, d'ancienne colonie française. L'observation des comportements, des différentes perceptions de ces retraités français par rapport aux Marocains peut être intéressante et à l'inverse l'observation de l'existence ou non d'un ressenti des Marocains, face à la présence de ces retraités français et des Français de manière générale et si un rapport colonial est fait par les populations locales.

Comme nous l'avons dit, ces deux dernières idées sont subsidiaires aux hypothèses évoquées précédemment, qui elles seront traitées en priorité dans ce travail de recherche.

1.3 Méthodes appliquées pour la recherche

1.3.1 Présentation du terrain

Nous constatons qu'il existe une diversité des lieux d'implantation des retraités au Maroc, avec des caractéristiques bien différentes et nous sommes partis de l'idée que cette diversité des lieux pouvaient induire une pluralité de profils de retraités, n'ayant pas nécessairement les mêmes types de projet. Il nous a donc paru nécessaire de prendre en compte la possible pluralité des profils que nous pouvions rencontrer sur le terrain et nous nous sommes efforcés d'obtenir des typologies différentes pouvant enrichir cette recherche. Afin de favoriser au mieux l'obtention d'une variété de situations auprès des enquêtés, nous avons choisi de rencontrer des retraités vivant dans des villes (ou périphéries des villes) différentes. Nous nous sommes donc rendus tout d'abord à Marrakech, où de nombreux français sont présents [Escher, Petermann, 2013] et où nous avons pu établir quelques contacts avec des retraités français, par le biais d'un conseiller consulaire sur place. Puis, nous nous sommes rendu à Agadir, où la présence française, et notamment de retraités français, est forte [Desse, 2010 ; Lachaud, 2014 ; Le Bigot, 2014] et où nous avons obtenu quelques premiers contacts avant notre départ. Finalement, nous avons pu rencontrer des retraités vivant dans des villes et villages alentours d'Agadir : Tamraght, située à une vingtaine de kilomètres au nord d'Agadir, Tighanimine, petit village situé à une dizaine de kilomètres d'Agadir, ainsi que Dyar Shemsi, résidence fermée, située entre Agadir et Taroudant, près de la ville d'Oulad Teïma. Notre terrain de recherche s'étant déroulé sur une courte période de quatre semaines, nous avons choisi de nous concentrer sur la ville d'Agadir et ses environs. La carte ci-dessous représente les différents lieux de vie de nos enquêtés dans la région d'Agadir.



Figure 3 – Carte représentant les différents lieux de vie de nos enquêtés dans la région d'Agadir.
Source : <https://mapsengine.google.com/>

Comme nous l'avons précisé précédemment, nous avons déjà établi des contacts avec quelques retraités français d'Agadir et de sa région. Pour cela, d'un point de vue pratique, nous avons choisi une entrée par les réseaux de ces retraités, en publiant une annonce par un réseau social sur internet qui regroupe les francophones d'Agadir et sa région, en précisant les dates de terrain et la volonté de mener plusieurs entretiens sur place. Nous avons alors obtenu différentes réponses les jours qui ont suivi l'annonce (Figure 3), en mobilisant deux types de réseaux différents :

- Le premier est le réseau social sur internet, où plusieurs retraités ont répondu positivement à des demandes d'entretiens. Par ailleurs, plusieurs autres personnes nous ont proposé leur aide pour contacter quelques retraités, et notamment un conseiller consulaire de la ville d'Agadir.
- Le second est le réseau social sur place, avec notamment la présence de l'UFE d'Agadir. Le président de l'UFE a relayé notre annonce aux contacts de l'UFE, ce qui nous a permis d'obtenir deux réponses supplémentaires, de la part d'une femme retraitée vivant seule et d'un couple de retraités.

Cette entrée par réseau est certes pratique pour l'entrée sur le terrain, pour la prise de contact avec ces retraités, notamment parce que les « individus mobiles sont très connectés » [Le Bigot, 2013, p.12]. Mais elle ne permet d'obtenir qu'un type de profil chez ces retraités et n'englobe pas toutes les situations possibles sur place (notamment des retraités ne s'inscrivant pas dans un réseau d'expatriés). Afin de varier les situations, cette entrée a donc été complétée autant que possible, sur le terrain, en mobilisant les relations de certains retraités sur place, ainsi qu'un phénomène de « bouche-à-oreille » que nous avons pu constater sur place. De plus, nous avons participé dès notre arrivée sur Agadir à une randonnée organisée par l'UFE, nous permettant d'obtenir plusieurs contacts, qui à leur tour nous ont dirigé vers d'autres contacts, cette fois-ci ne faisant pas partie de l'UFE.

On peut cependant noter que parmi les réponses positives obtenues sur Agadir, nous avons en quelque sorte obtenu des réponses de retraités aux profils différents. Ainsi une retraitée habite dans ce qu'elle appelle « *un quartier populaire* », une autre est « *la seule européenne* » de son quartier [cf. Figure 3], alors que d'autres retraités qui nous ont contacté, habitent en dehors de la ville et possède une « *jolie maison, avec gardien* » selon leurs propos. Enfin, une retraitée qui a accepté de nous recevoir vit dans une villa, située dans un complexe fermé, où sont présents d'autres retraités et expatriés français.

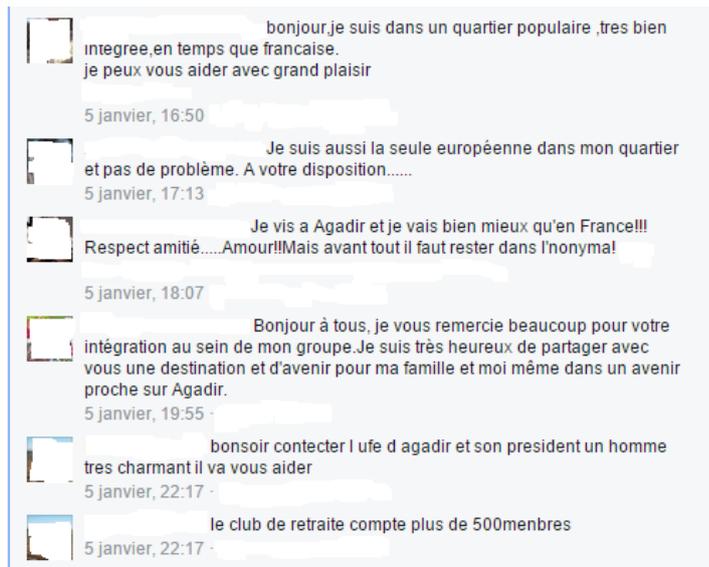


Figure 4 – Exemples de réponses ayant été obtenues sur le réseau social suite à notre annonce.

Nous avons donc rencontré 29 retraités français vivant au Maroc, en couple ou seul, tout en variant les situations. Certains sont des résidents permanents et restent donc plus de six mois, d’autres ne le sont pas et restent donc moins de six mois. Certains sont propriétaires d’un bien au Maroc, d’autre pas. Enfin, certains font partie d’un réseau d’expatriés, d’autres pas.

Dans le tableau qui suit (Tableau 2), nous avons effectué une synthèse des

différents profils d’enquêtés que nous avons rencontré. Une liste complète des profils des différentes personnes enquêtées se trouve en annexe 1.

Enquêtés (29 enquêtés)	Lieux de vie	Date d’arrivée (définitive)	Statut légal	Autre(s) bien(s) en France	Inscriptions consulat/groupe
13 hommes 16 femmes — Moyenne d’âge (26) : 67,7ans ----- 3 célibataires 26 en couple	7 à Marrakech 13 à Agadir 6 à Tamraght 2 à Tighanimine 1 à Dyar Shemsi ----- Achat : 15 Location : 12 Construction : 2 ----- Appartement : 18 Maison : 11	5 en 2006 4 en 2007 2 en 2009 1 en 2010 4 en 2011 2 en 2012 8 en 2013 3 en 2014	16 ont une carte de résident 13 n’ont pas de carte de résident	9 n’ont plus aucun bien en France 20 ont encore un bien en France	18 enquêtés sont inscrits au consulat 9 enquêtés ne sont pas inscrits au consulat ----- 15 enquêtés sont inscrits dans un groupe d’expatriés 14 enquêtés ne sont pas inscrits dans un groupe d’expatriés

Tableau 3 - Synthèse des différents profils des enquêtés rencontrés.

Nous avons donc rencontré deux catégories de retraités aux statuts différents. Certains, qui ne constituent pas la majorité, sont nés en France et de nationalité française, mais sont de fait considérés comme « émigrés », puisqu’ils vivent de manière permanente au Maroc depuis plus d’un an. Une autre partie est de nationalité française, a vécu en France et possède une résidence secondaire au Maroc tout en continuant à vivre une partie de l’année en France.

Cette dernière catégorie comprend des retraités qui restent moins de six mois au Maroc grâce à un visa touristique renouvelé, mais également des retraités ayant fait une demande de résidence permanente, afin de faciliter leurs démarches administratives et qui certaines années, cumulent entre six et neuf mois de résidence au Maroc. La différence entre les deux catégories est claire du point de vue de la nomenclature internationale de l'immigration, mais certaines pratiques résidentielles de nos enquêtés se classeraient plutôt hors catégorie, ou du moins entre les deux.

1.3.2 Population étudiée

A partir des différents constats qui ont été faits, nous avons essayé de cibler la population intégrée dans le cadre de ce travail de recherche :

- Des individus ou des couples, de nationalité française, nés de parents français (nous excluons donc les binationaux et les immigrés marocains de retour dans leur pays d'origine).
- Des individus qui sont à la retraite, c'est-à-dire des anciens actifs qui ont cessé toute activité professionnelle.
- Des personnes qui sont donc intégrées dans la génération « baby-boom », puisque nées entre 1945 et le milieu des années 1970. De ce fait, il s'agit d'une population plus mobile que les générations précédentes [Bonvalet, Ogg, 2009]. Seul l'un de nos enquêtés ne sera pas né dans cette génération puisque né en 1934.
- Des personnes qui ont choisi de vivre une partie de l'année ou la totalité de l'année au Maroc (donc par un déménagement simple ou sous forme de la double-résidence).

Nous étions également partis avec quelques présupposés concernant cette population, qui se sont révélés corrects :

- Il s'agit de personnes se trouvant en bonne santé puisque mobiles.
- Il s'agit le plus souvent de retraités en couple (Dans l'enquête de King, Warnes et Williams de 2000, près de 68% des enquêtés étaient mariés). Dans les faits, sur nos 29 enquêtés, seuls trois étaient célibataires.
- Le départ à l'étranger pour la retraite se « démocratise » : il concernait surtout les individus appartenant aux catégories aisées¹ et concerne de plus en plus la classe moyenne² en général. Michel Desse (2010), parle d'ailleurs de « retraités souvent aisés », il y a une dizaine d'années et de « retraités plus modestes » maintenant.

¹ Les catégories aisées correspondant aux 20% de la population la mieux rémunérée selon l'INSEE (2011).

² La classe moyenne correspond aux personnes se situant entre les 30 % les plus démunis et les 20 % les mieux rémunérés selon l'INSEE (2011).

1.3.3 Entretiens individuels et matrices biographiques

Notre objectif initial était de réaliser une dizaine d'entretiens approfondis (dont deux couples si possible), en espérant varier les situations. Finalement, nous avons été agréablement surpris de la bonne volonté des enquêtés sur place qui ont tous accepté de parler de leurs histoires et qui souvent nous ont aidé à établir des contacts supplémentaires. Ces entretiens étaient semi-directifs, de manière à laisser les enquêtés parler le plus possible, tout en donnant des « thèmes de discussion » que nous évoquerons en annexe 4 et permettre des relances lors de l'entretien. En outre, nous avons pu avoir plusieurs discussions informelles lors de notre séjour à Agadir. Nous sommes ici, dans l'observation de la vie d'individus qui de manière générale, ne sont pas seuls. Nous avons donc envisagé quatre « niveaux » d'observations différents au travers de nos entretiens avec les enquêtés :

- Une observation au niveau individuel.
- Une observation au niveau du couple (A la condition que l'enquêté soit en couple).
- Une observation au niveau familial, et nous nous attacherons ici à une analyse des enfants (à la condition que l'enquêté ait des enfants), à voir s'il y a une influence sur la décision des parents par exemple.
- Une observation au niveau des réseaux sociaux de l'enquêté sur place, que nous avons évoqué en partie précédemment.

Nous étions donc partis sur la base d'entretiens individuels, pouvant se transformer en entretiens de couples si l'occasion se présentait. L'idéal dans le cas de couples, étant d'interroger les deux individus en commun, puis d'effectuer des entretiens de manière séparée sur des questions plus particulières comme la maturation du projet d'installation à l'étranger. Finalement, nous avons dans certains cas, interrogé le couple en commun, puis parfois le couple de manière séparée. En terme de méthodologie, ce dernier cas nous permettait notamment de pouvoir observer si les motivations étaient les mêmes au sein du couple.

La décision de partir s'inscrit dans un cadre d'arbitrage, que ce soit au niveau du couple ou au niveau de la famille, nous avons donc tenté, par ces entretiens, de voir comment et quand la décision émerge, quelles sont les motivations, dans le couple, mais également voir comment les membres de l'entourage ont exercé une influence sur la décision, si tel est le cas. Ceci d'autant plus dans un contexte de mondialisation et de tourisme international plus important.

Pour la majorité des entretiens, nous nous sommes attachés, dans un premier temps, à consigner les repères de vie des enquêtés dans une matrice biographique, un outil de collecte initialement construit pour mener des enquêtes quantitatives (à l'instar des travaux du Groupe de Réflexion sur l'Approche Biographique – GRAB). Cette matrice permet de classer de manière standardisée différents événements de la vie des retraités, pour obtenir les mêmes repères pour tous les enquêtés. Nous pouvons citer deux avantages principaux à son utilisation [Imbert, Dureau, 2014] :

- Un recueil chronologique des trajectoires dans différents domaines (classiquement résidentiel, familial et professionnel), ce qui permet d'obtenir plus de fiabilité que des réponses à des questions sur la datation d'événements isolés.
- Une dynamique d'entretien avec un déroulement de l'entretien qui se fait en fonction des réponses de l'enquêté.

Nous avons par ailleurs constaté lors de nos entretiens que l'utilisation des matrices biographiques permettait de mettre à l'aise l'enquêté d'une part, mais aussi de débiter l'entretien par un échange autour de la vie de l'enquêté, permettant ainsi d'adapter l'entretien semi-directif qui suivait. Nous avons tenté de faire commenter les différents changements et événements placés dans ces matrices par les enquêtés, pour ainsi effectuer une analyse de ses réponses. Il s'agissait donc d'un outil intermédiaire entre nous et l'enquêté, qui nous a clairement permis de créer un échange constructif par un remplissage commun. Notre modèle (dont les entêtes sont présentées en annexe 3) a été élaboré à partir de différents modèles déjà établis : le modèle de l'enquête Bogota de 1994 (modèle repris pour l'enquête METAL de 2008) et le modèle de l'enquête biographique MAFE de 2008 (UCAD / IPDSR – INED). Dans cette matrice, nous avons voulu intégrer plusieurs éléments :

- Un historique familial, qui reprend les différents événements familiaux liés aux conjoints et aux enfants (Mariages, concubinages, ruptures, naissances, décès...).
- Le parcours résidentiel, avec les différents changements de logements qui ont eu lieu dans la vie de l'enquêté. Ainsi, que les résidences secondaires des enquêtés (notamment lorsque l'enquêté est dans une pratique de bi-résidence).
- Le parcours scolaire et professionnel de l'enquêté.
- Les informations sur les différentes mobilités nationales et internationales liées au tourisme.
- Une géographie de la famille à travers les mobilités des membres de l'entourage (nationales et internationales).

C'est à partir de la trajectoire résidentielle, qui a servi en quelque sorte de fil conducteur que nous avons pu obtenir d'autres informations. Les trajectoires résidentielles et leurs datations nous ont permis de donner des points de référence à l'enquêté et ainsi l'aider à mieux se souvenir de certains éléments.

Dans un second temps, nous avons engagé la conversation sur différents thèmes, comme l'émergence et la maturation d'un projet de départ pour l'étranger, le choix de la destination, la vie sur place avec notamment la présence d'un réseau social, ou encore les rapports familiaux par exemple, par le biais de questions ouvertes, les diverses réponses des enquêtés nous donnant ainsi de nombreux éléments d'analyse. Nous avons au préalable identifié les différents thèmes qui étaient à aborder au cours des entretiens dans le guide d'entretien qui suit (Annexe 4). Il a donc été nécessaire à la suite de ces entretiens, au retour du terrain, d'effectuer un « travail d'analyse, d'interprétation et de synthèse sur la vie énoncée » [Pineau, Legrand, 1993, p.97] et donc de distanciation et de mise en valeur des propos.

1.3.4 L'observation

Enfin, une partie relative à l'observation de terrain est à ajouter en termes de méthodes en ce qui concerne les retraités vivant dans la région d'Agadir (nous avons uniquement effectué des entretiens avec les retraités de Marrakech et nous les avons tous rencontrés dans un lieu extérieur à leurs domiciles). En effet, sur place, lors de nos rencontres avec les enquêtés, il a souvent été possible d'observer leurs milieux de vie, leurs environnements. Aux lieux environnants, s'est également rajoutée une observation du quotidien de certains enquêtés, de leurs relations et interactions, certains ayant accepté de se laisser accompagner lors d'une partie de leur journée.

De plus, cette observation a été possible par notre hébergement chez un couple de retraités d'Agadir, qui nous a laissé les accompagner tout au long de leurs journées et lors des différentes activités auxquelles ils s'adonnent. Nous avons ainsi pu effectuer une sorte d'observation participante, en effectuant diverses activités avec plusieurs retraités, des activités quotidiennes, comme les courses, les promenades ou divers repas chez des relations, mais également des activités plus ponctuelles, de sport et loisirs : sorties randonnées, sorties 4x4, cours d'aquagym, ateliers couture.

Pour optimiser notre observation, nous avons tenu un carnet de terrain, répertoriant les différentes impressions perçues au cours de la journée, ainsi que des descriptions les plus détaillées possibles des éléments observés.

Il y a donc par l'articulation de ces deux méthodes (auxquelles nous ajoutons l'observation), la possibilité d'avoir une adaptation à la situation et un respect du mode de mémorisation et de narration des différents épisodes vécus par l'enquêté. Le recueil d'informations sous la forme matricielle nous a permis de saisir la dynamique des mobilités des enquêtés, ainsi que de leurs proches. En ce sens, les deux méthodes ont pu répondre à nos interrogations et affirmer ou infirmer nos hypothèses, notamment celle concernant une possible mobilité préexistante dans la vie de ces retraités. Christophe Imbert et Françoise Dureau (2014) citent d'ailleurs les travaux de Catherine Bonvalet et Jacques Brun (2002), dont « L'hypothèse sous-jacente [de l'approche biographique] est que [les comportements biographiques] ne sont pas déterminés mais qu'ils se modifient au cours de l'existence sous l'effet des expériences personnelles » [Imbert, Dureau, 2014, p.78]. Et l'hypothèse de travail était que la circulation est une « pratique qui se construit dans le temps long d'une biographie : une expérience ancienne de la mobilité permet une acquisition précoce des compétences qui lui sont associées ». [Ibidem, p.79].

Chapitre 2 – L'expérience des mobilités dans les parcours de vie

2.1 La mobilité à l'étranger antérieure au départ pour le Maroc

2.1.1 Une forte mobilité à l'étranger au cours de la vie active

Dans un premier temps, nous allons étudier quelques cas de figure où les enquêtés ont connu une forte mobilité à l'étranger au cours de leur vie active, donc après avoir quitté le domicile familial de leurs parents pour constituer leur propre foyer. Sur les 21 enquêtés avec lesquels nous avons rempli une matrice biographique et reconstituer un parcours résidentiel, nous observons que quatre enquêtés correspondent à ce type de profil (figure 4) : Jean, Christine et Yves qui sont en couple, ainsi que Philippe. Ces quatre retraités ont donc vécu une partie de leur vie à l'étranger, tous pour raisons professionnelles.

Nous avons rencontré Jean à Marrakech et nous ne pouvons que constater au regard du graphique représentant ses mobilités résidentielles, qu'il a connu au cours de sa vie active une forte mobilité à l'étranger. Né en 1949, il vit à Toulon (83) au domicile de ses parents, puis à Voiron (38) en pensionnat, jusqu'au départ du domicile familial en 1967, qu'il quitte pour Aix-en-Provence (13) pour les études. A la fin de ses études, il s'installe à Paris et commence à travailler dans une entreprise de génie civil dans laquelle il devient directeur général. C'est à partir de là que ses mobilités vont commencer à être importantes, d'abord en France, où il déménage à la Fos-sur-Mer (13), puis à Marseille (13), puis à l'étranger à partir de 1975, date à laquelle il s'installe à Dakar (Sénégal). Il s'installe au fur et à mesure des chantiers qu'il doit diriger dans différentes villes : Dakar, Abidjan (Côte d'Ivoire), Ouagadougou (Burkina Faso), Bouaké (Côte d'Ivoire), puis revient vivre à Abidjan en 1980 où il reste 10 années consécutives. Ensuite, son emploi l'amène à repartir en France de 1990 à 1994, d'abord en métropole, puis sur l'île de la Réunion. Après, il commence à travailler en Arabie Saoudite de 1995 à 2004, période pendant laquelle il repart en Côte d'Ivoire de 1998 à 2000, puis en Inde de 2002 à 2003. Enfin, en 2005, son travail l'amène à s'installer au Qatar, à Ras Laffan et Doha. Au moment de sa retraite en 2011, il décide de rester au Qatar, mais en 2014, il veut quitter le pays qu'il juge « saturé » et connaissant une forte inflation et décide après quelques hésitations avec le sultanat d'Oman, de s'installer à Marrakech comme résident permanent.

Ce qui est marquant, c'est qu'il ne pense absolument pas à rentrer en France pour la retraite, sa vie à l'étranger l'ayant rendu incapable de vivre en France selon lui : « *On est incapable de s'acclimater en France, de rentrer en France. Comprenez bien qu'après 40 ans d'expatriation, on n'a plus le même cerveau que les Français de France* ».

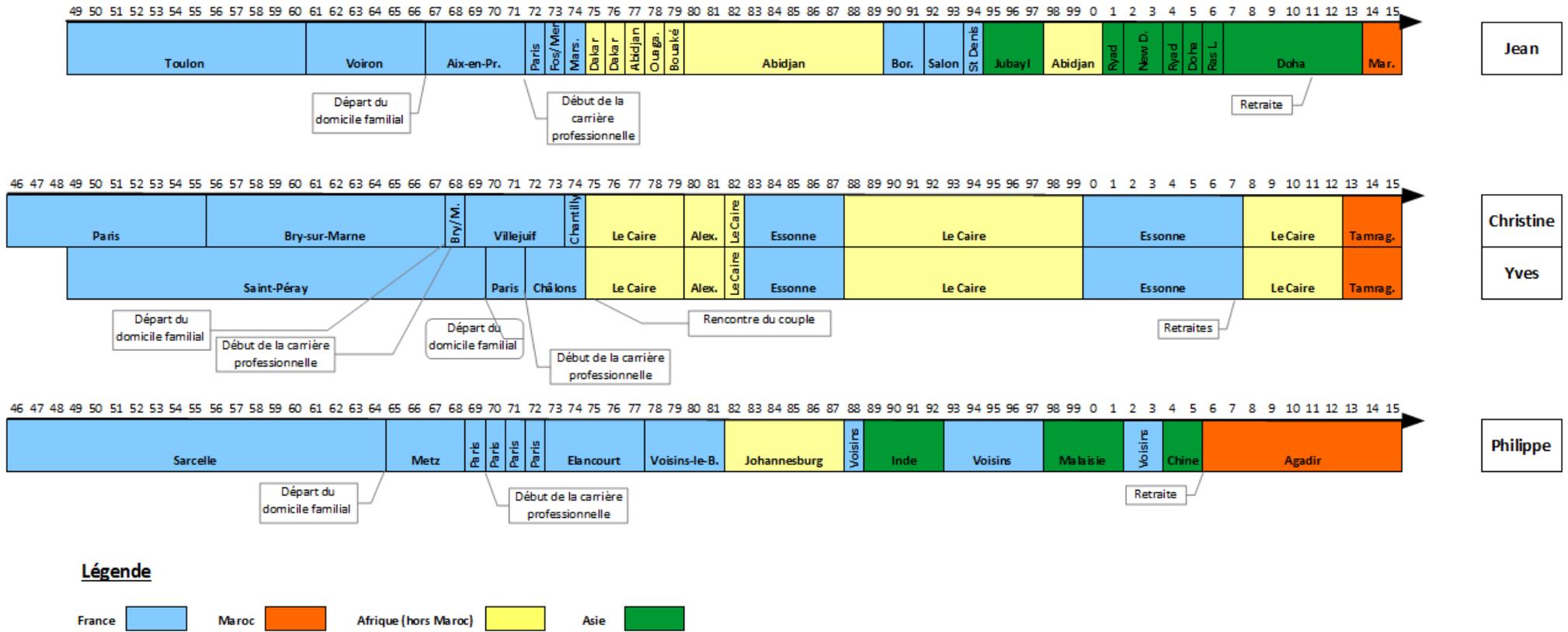


Figure 5- Graphiques représentant les mobilités résidentielles de quatre enquêtés ayant eu une mobilité à l'étranger importante au cours de leur vie active.

Pour Yves et Christine, la situation est semblable, puisqu'ils ont travaillé en grande partie en Egypte, cependant la situation est différente dans le sens où, contrairement à Jean qui a emménagé dans différents pays africains et asiatiques, Yves et Christine lorsqu'ils vivaient hors de France, ont uniquement vécu en Egypte.

Née en 1946, Christine vit au domicile de ses parents à Paris (75), puis à Bry-sur-Marne (94), jusqu'en 1968. Elle vit un an à Bry-sur-Marne avec son conjoint, puis déménage pour Villejuif (94) où elle commence à travailler dans le domaine de l'informatique. A la suite de son divorce en 1973, elle déménage à Chantilly (60). Yves est quant à lui né en 1949 et a vécu à Saint-Péray (07) chez ses parents jusqu'en 1970, date à laquelle il part pour Paris (75) pour ses études. En 1972, il déménage à Châlons-sur-Marne pour commencer à travailler, lui aussi dans le domaine de l'informatique, où il devient vite responsable de projet. En 1975, Christine et Yves sont amenés à partir pour Le Caire (Egypte), où ils se rencontrent la même année. Ils travaillent alors en Egypte de 1975 à 1982, puis de 1988 à 1999 (ils doivent repartir en France, dans l'Essonne de 1983 à 1987 pour raisons professionnelles). Puis de 2000 à 2007, ils rentrent en France pour finir leur carrière. C'est en 2008, alors qu'ils sont tous les deux à la retraite depuis 2007, qu'ils décident de repartir pour le Caire. Mais le pays connaissant une forte instabilité et beaucoup de violence sous la présidence de Mohamed Morsi¹, Yves et Christine décide de choisir un autre pays de résidence et s'installe alors au Maroc, à Tamraght, près d'Agadir, où il reste environ six mois dans l'année.

Le constat est donc le même que pour Jean : Yves et Christine ne pouvaient rester vivre en France de façon permanente car ils ont adopté un mode de vie à l'étranger qui leur plaît et devenir de nouveau résident permanent en France n'est pour eux pas possible. « *J'ai encore besoin de bouger* » nous dit Yves lorsqu'on lui demande pourquoi il n'est pas retourné en France pour la retraite. Yves et Christine ont donc choisi de vivre environ six mois de l'année au Maroc et les autres six mois sont passés en France, toujours dans une mobilité importante, à rendre visite à de la famille ou des amis dans différentes régions, ainsi qu'à l'étranger pour des séjours touristiques.

Enfin, nous avons le cas de Philippe qui a travaillé pendant plusieurs années à l'étranger. Il est né en 1948 et a vécu au domicile familial de Sarcelle (95) jusqu'en 1965. Il part ensuite faire ses études à Metz (57) et emménage à Paris (75) en 1969 pour trouver un emploi. Il est alors recruté par une entreprise française spécialisée dans les infrastructures d'énergies et de transports.

¹ Mohamed Morsi, chef de file des frères musulmans, est arrivé au pouvoir par en juin 2012, à la suite d'une élection présidentielle au suffrage universel, mais est vite contesté par des mouvements de foule qui dénoncent des dérives dictatoriales du pouvoir. Mohamed Morsi est alors destitué par l'armée en juillet 2013.

Il déménage plusieurs fois sur Paris, d'abord seul, puis avec son épouse. Le couple part ensuite vivre à Elancourt (78), puis à Voisins-le-Bretonneux (78). Son entreprise ayant de nombreux intérêts à l'étranger, il est amené à partir vivre à Johannesburg (Afrique du Sud) de 1982 à 1987, avec sa femme et ses enfants, tout en gardant la propriété qu'ils possèdent en France, qu'ils louent pendant leur séjour. De retour en France, Philippe est amené à travailler plusieurs fois à l'étranger sur des missions ponctuelles, ainsi que d'autres plus importantes qui l'amènent à passer la majorité de son temps à l'étranger pendant que sa femme reste en France, lui rendant des visites régulières lors de ses séjours à l'étranger : d'abord en Inde entre 1989 et 1992, puis en Malaisie de 1998 à 2001. Enfin il travaille en Chine pendant deux ans de 2004 à 2005, date à laquelle il prend sa retraite en rentrant de Chine. Son épouse et lui décident de partir vivre à l'étranger. Philippe aurait aimé repartir pour la Chine, mais finalement le couple décide de partir vivre à Agadir où ils passent environ huit mois de l'année. Ils ont vendu leur maison de Voisins-le-Bretonneux, mais ils ont conservé la résidence secondaire qu'ils avaient achetée quelques années plus tôt à Prayssac (46) et où ils passent désormais leurs étés.

Donc pour Philippe, le fait d'avoir vécu en partie à l'étranger lui a aussi donné une envie de mobilité à l'âge de la retraite. Mais à la différence des autres, beaucoup de ses missions à l'étranger étaient effectuées sous formes de bi-résidence. Sa femme résidait en France et il rentrait relativement régulièrement. Il est donc logique au regard de son parcours professionnel et résidentiel qu'il ait choisi de conserver une résidence en France où il passe généralement tous ses étés. Il souligne d'ailleurs que lorsqu'il est au Maroc, ce n'est pas la France qui lui manque, c'est sa propriété de Prayssac.

Ces quatre profils ont donc en commun le fait d'avoir travaillé une grande partie de leur vie active à l'étranger et nous constatons que ces expériences des mobilités à l'étranger ont donné à ces retraités un goût des destinations exotiques, ainsi que probablement des aptitudes pour pouvoir vivre à l'étranger. Nous pouvons donc conclure au vu de leurs différents parcours résidentiels, que ces quatre enquêtés que nous avons choisis de regrouper en un profil distinct, rentrent dans notre hypothèse de travail de départ, à savoir que des retraités qui décident de partir vivre à l'étranger au moment de la retraite, ont déjà connu dans leur vie des expériences de mobilités résidentielles et/ou internationales.

2.1.2 Une mobilité de quelques années à l'étranger à l'âge adulte

Nous avons choisi ici de regrouper quelques enquêtés qui ont connu une expérience de mobilité à l'étranger, sans pour autant que cela constitue la majeure partie de leur vie adulte¹. En effet, ces quelques retraités ont vécu à l'étranger uniquement quelques années et ont vécu le reste de leur vie active en France. Dans notre panel d'enquêtés, trois correspondent à ce type de profil (figure 5) : Gérard, Victoria et Lisa. Le premier a vécu à l'étranger quelques années pour raisons professionnelles, alors que les deux dernières ont vécu à l'étranger pour suivre leurs époux partis vivre hors de France également pour raisons professionnelles.

Le premier d'entre eux, Gérard, est né en 1947 et a vécu au domicile familial de Fort-Mardyck (59) jusqu'à ses 17 ans. Il a ensuite commencé à travailler dans une entreprise pétrolière et de BTR et a changé de lieux de vie plusieurs fois dans différents départements français, pour ce qu'il appelle des « déplacements professionnels » : Carling (57), Villers-Saint-Paul (60), Vitry-sur-Seine (94), Lillebonne (76), ainsi que Porto (Portugal) où il part travailler un an. Puis il revient en France et change encore une fois plusieurs fois de lieux de vie : Feyzin (69), Port-Saint-Louis-du-Rhône (13) et Dunkerque (59). C'est à partir de 1976 qu'il part travailler hors d'Europe, d'abord à Arzew (Algérie) où il reste quatre ans, puis à Abidjan (Côte d'Ivoire) où il reste deux ans. Enfin, il revient définitivement en France, d'abord un an à Paris (75), puis reste dans le Nord, d'abord à Bourbourg, puis à Fort-Mardyck. Il est intéressant de constater que Gérard est retourné vivre dans la ville où il a vécu dans sa jeunesse et où ses parents ont résidé jusqu'à leurs décès.

En 2005, il prend sa retraite et commence à profiter de sa résidence secondaire de Lalonde-les-Maures (83), puis décide de partir vivre à Agadir avec son épouse en 2011, où ils deviennent résidents permanents.

On voit donc clairement dans le parcours de Gérard qu'il a eu une forte mobilité résidentielle, à but professionnel, essentiellement en France, mais aussi à l'étranger où il aura vécu sept années, dont six consécutives en Afrique. Il est également intéressant de noter que sa fille vit à Genève (Suisse) depuis 1992 et qu'elle effectue de nombreux voyages à l'étranger pour son travail. Nous pensons donc que cette forte mobilité résidentielle, complétée par un tourisme important dont Gérard nous a parlé en entretien et le statut d'expatriée de sa fille, a pu donner à Gérard non seulement le goût de vivre à l'étranger, mais aussi des aptitudes pour le faire.

¹ Le terme « adulte » est compris ici comme le fait d'avoir quitté le domicile familial de ses parents.

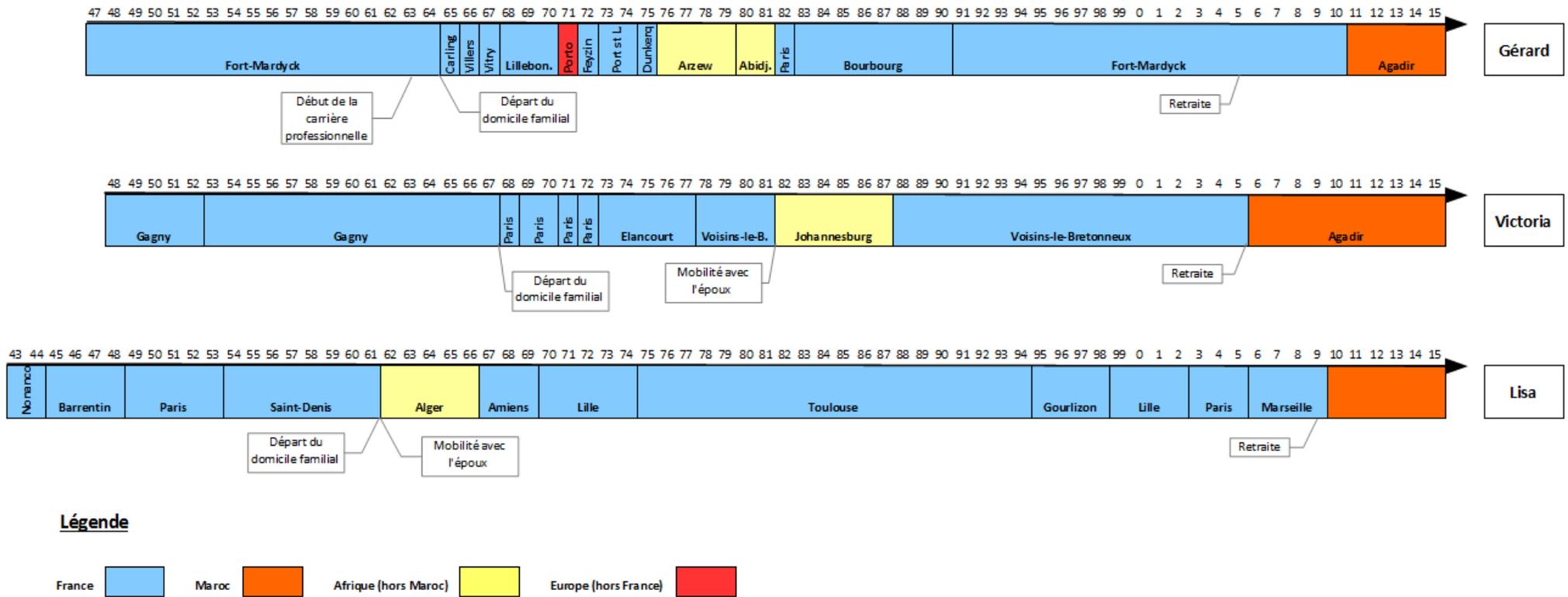


Figure 6 - Graphiques représentant les mobilités résidentielles de trois enquêtés ayant eu une mobilité à l'étranger de quelques années au cours de leur vie adulte.

En ce qui concerne Victoria, la mobilité à l'étranger s'est produite parce que son mari Philippe, dont nous avons déjà vu son parcours résidentiel dans la partie précédente, a dû aller travailler à Johannesburg pendant six ans. Victoria, avant de rencontrer Philippe, a vécu à Gagny (93) chez ses parents, puis à Paris où elle rencontre son époux. Elle change plusieurs fois de logement à Paris, dans différents arrondissement à chaque fois, puis le couple achète un appartement à Elancourt (78) et enfin une maison à Voisins-le-Bretonneux, comme nous l'avons vu avec le parcours de Philippe. C'est là qu'intervient la mobilité en Afrique du Sud, où Victoria et les trois enfants du couple suivent Philippe. Victoria met « en pause » son emploi de formatrice pour l'ANPE. Pendant ses six années d'expatriation, elle va effectuer à plusieurs reprises quelques animations bénévoles dans la ville, elle parle couramment anglais et profite de sa présence sur place pour visiter le pays ainsi que les pays voisins : Namibie, Zambie, Lesotho... La famille rentre ensuite en France, toujours à Voisins-le-Bretonneux et Victoria reprend son emploi à l'ANPE. Alors que son époux Philippe va lui, connaître encore plusieurs années de mobilité à l'étranger, Victoria reste en France, mais rend visite à plusieurs reprises à son époux en tant que touriste, en Inde, en Malaisie ou encore en Chine. Le tourisme à l'étranger est très régulier pour la famille, tous les ans, voire parfois plusieurs fois par an, notamment à partir de la retraite de Philippe en 2006 et de Victoria en 2008. Le couple est d'ailleurs adepte des « séjours backpackers », planifiant tous les ans entre trois semaines et un mois de treks dans des pays étrangers comme le Népal, l'Inde ou les pays de la Cordillère des Andes. Enfin, comme nous l'avons précisé pour Philippe, le couple s'installe à Agadir en 2006 où il passe la majorité de l'année.

Les enfants du couple quant à eux, rentrés d'Afrique du Sud, ont terminé leurs études en France et ont par la suite connu des mobilités importantes, l'un en France métropolitaine, l'autre en France métropolitaine et dans différents départements d'Outre-mer et la dernière en France et à l'étranger, allant d'ailleurs vivre deux ans en Chine. Il n'est donc pas rare pour Victoria de se retrouver seule en France : « *Il y a une époque où j'étais toute seule à la maison avec le chat, ils étaient tous dans le monde entier !* ».

Victoria a donc vécu quelques années à l'étranger, mais à par la suite uniquement vécu en France, dans le même lieu de vie de Voisins-le-Bretonneux, c'est pourquoi nous avons choisi de la placer dans cette catégorie d'enquêtés ayant connu une mobilité à l'étranger de quelques années. Cependant, nous ne pouvons que constater que dans le parcours de Victoria, la mobilité à l'étranger à toujours été présente, d'abord par la très forte mobilité qu'a connu son époux, puis celle de ses enfants lorsqu'ils ont quitté le domicile familial et enfin par un tourisme très fréquent au cours de sa vie active et qui continue à se poursuivre en s'intensifiant depuis la retraite.

Enfin Lisa est née en 1943 et a vécu dans différents lieux de vie au cours de sa jeunesse, chez ses parents à Nonancourt (27) d'abord, chez une nourrice à Barentin (76) ensuite, puis chez ses parents qui ont déménagé à Paris (75). Elle est ensuite envoyée dans une pension à Saint-Denis (93) jusqu'à sa majorité. A la sortie de pension, elle se marie et suit son époux à Alger (Algérie) où celui-ci travaille. Le couple reste vivre à Alger pendant cinq ans où les trois enfants du couple vont naître sur cette période. De retour en France, le couple s'installe à Amiens (80) pendant trois ans, puis à Lille (59) pendant cinq ans, pour enfin s'installer à Toulouse (31) à partir de 1975. Lisa est mère au foyer jusqu'en 1980 où elle devient formatrice, puis directrice d'un centre de formation sur Toulouse. Elle se sépare de son époux en 1983, mais ne change pas de lieu de vie. En 1991, elle devient directrice d'une maison de retraite pendant six mois et doit se rendre toute les semaines à Trie-sur-Baise (65). Elle déménage ensuite en Bretagne, à Gourlizon (29) où elle ouvre une agence matrimoniale, puis l'année suivante, devient consultante en ressources humaines, ce qui la conduit à passer ses semaines à l'hôtel pendant huit mois entre Marseille (13) et Lyon (69). Elle est ensuite amenée à changer plusieurs fois de lieux de vie : Lille, Paris et Marseille, où elle prend sa retraite en 2009. En 2010, elle achète un appartement à Agadir où elle passe désormais six mois de l'année en tant que bi-résidente.

Quant à ses enfants, tous connaissent une importante mobilité à l'étranger. Le premier réside en France mais voyage très régulièrement à l'étranger pour raisons professionnelles. Le deuxième, militaire, a effectué son service en Afrique et y a résidé pendant plusieurs années. Enfin, la dernière a effectué ses études dans le Connecticut (Etats-Unis) et y a rencontré son époux actuel et elle y réside donc depuis 1985. Lisa lui rend d'ailleurs visite une à deux fois par ans depuis les années 90, profitant également de ses séjours pour visiter le pays.

Lisa a donc connu, à la fois un séjour à l'étranger de plusieurs années et une mobilité résidentielle en France importante, changeant plusieurs fois de lieux de vie, dans des villes totalement opposées (Lille, Paris, Marseille). De plus, ses enfants ont eux connu une mobilité importante, entraînant par la même occasion un tourisme régulier chez Lisa. Il serait donc logique de penser que Lisa possède une aptitude à la mobilité, ce qui a rendu possible un changement de résidence au Maroc alors même qu'elle réside seule.

Ces trois profils ont donc en commun le fait d'avoir passé quelques années à l'étranger, mais également d'avoir connu une mobilité résidentielle en France, un tourisme régulier et une mobilité à l'étranger pour des membres de la famille. Nous pensons donc logiquement que ces profils que nous avons catégorisés comme ayant connu « une mobilité de quelques années à l'étranger à l'âge adulte » ne se cantonnent pas seulement à une expérience de la mobilité par leur(s) séjour(s) à

l'étranger, mais également par une mobilité en France, des séjours touristiques importants et une influence de la famille dans la mobilité, les trois aspects étant parfois réunis dans un même parcours. Ces éléments confortent notre hypothèse de départ sur une mobilité préexistante avant le départ pour le Maroc de ses retraités.

2.1.3 Une mobilité à l'étranger au cours de la jeunesse

Quelques enquêtés ont connu une mobilité à l'étranger dans leur jeunesse¹, en suivant leurs parents dans leurs différents déplacements hors de France. Dans la majorité des cas, ces personnes ne sont pas retournées vivre à l'étranger entre le départ du domicile familial et leur départ pour le Maroc. Nous avons donc réuni dans cette catégorie cinq enquêtés ayant vécu à l'étranger avec leurs parents (Figure 6) : Loïc, Nicole, Thérèse, ainsi qu'Anne et Françoise qui ont la particularité d'être sœurs et d'être toutes les deux nées au Maroc.

Loïc est né en 1943 et a grandi dans le domicile familial d'Auray (46). Sa famille déménage en Allemagne, à Trêves, en 1952 pour sept années consécutives. Puis, la famille rentre en France et s'installe à Rennes (35) en 1959. Loïc quitte le domicile familial en 1962 et s'installe à Grenoble (38). En 1966, il rejoint le service national de la coopération et part en Tunisie où il restera quatre ans sur place, avec quelques coupures dans quelques pays arabes (Egypte, Lybie, Emirats Arabes Unis) pour des missions ponctuelles. A la fin de son service, il rentre en France et s'installe près de ses parents à Rennes, où il vit seul au départ, puis déménage de nouveau sur Rennes lorsqu'il est en couple. Il devient professeur d'histoire en 1976. Après s'être séparé, il rencontre sa future épouse, avec laquelle il s'installe à Toulouse (31). Le couple déménage à plusieurs reprises sur Toulouse, puis décide de retourner en Bretagne en 2000 en déménageant à Rennes où Loïc prend sa retraite en 2001. Enfin, le couple déménage à Malestroit (56) en 2006 et y reste jusqu'en 2011, date à laquelle ils se séparent.

Loïc décide alors de partir pour Agadir en 2012, après avoir hésité à partir pour la Guyane où l'une de ses nièces réside depuis plusieurs années, ou la Tunisie où il lui reste des amis. A Agadir, il rencontre Sophie, qui devient sa compagne et avec laquelle il vit depuis près de deux ans. Enfin, son fils aîné, passionné de surf comme Loïc, lui rend visite au Maroc et rencontre une marocaine qu'il épouse en 2014 et avec laquelle il vit à Agadir depuis deux ans.

¹ Le terme « jeunesse » correspond ici à la période pendant laquelle l'enquêté réside au domicile familial de ses parents.

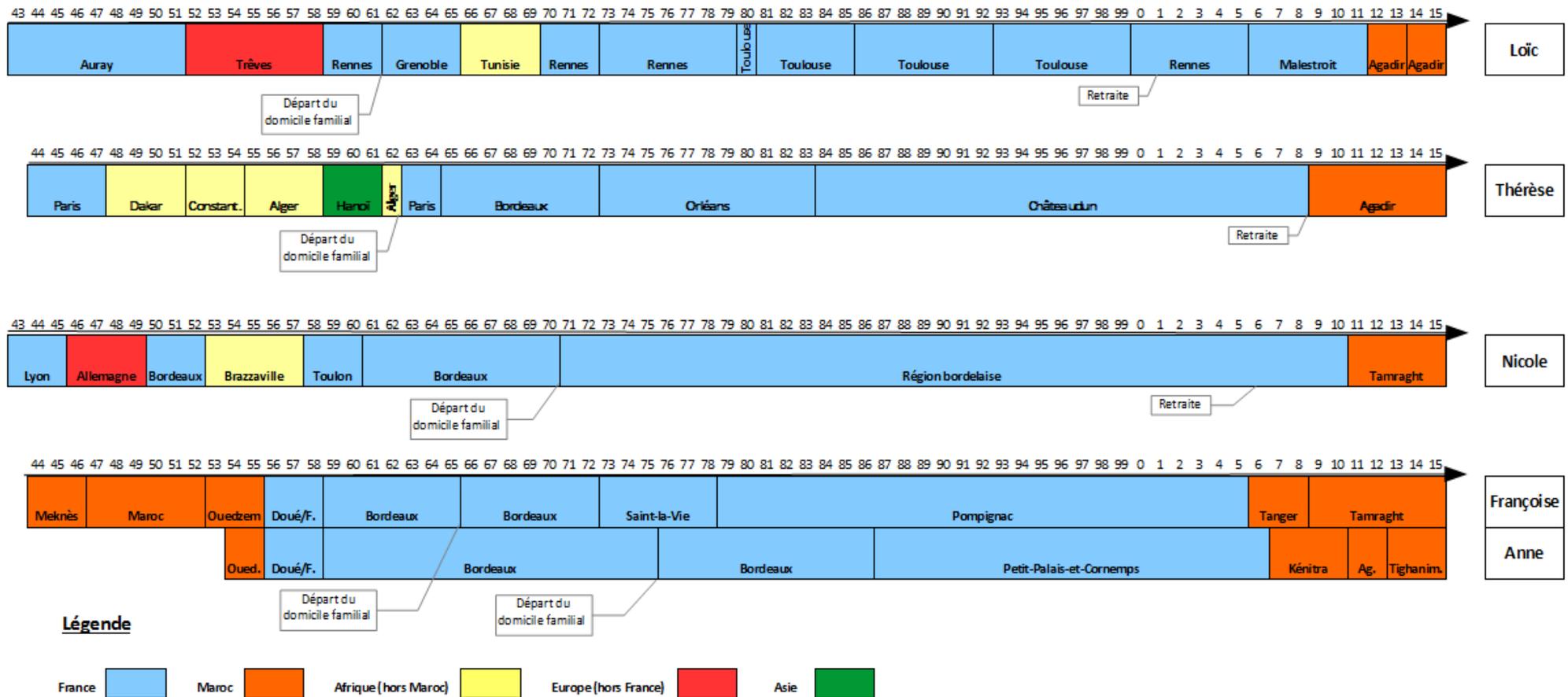


Figure 7 - Graphiques représentant les mobilités résidentielles de cinq enquêtés ayant eu une mobilité à l'étranger au cours de leur jeunesse.

Pour ce qui est des autres membres de sa famille, Loïc a un autre fils qui réside en France, après avoir vécu quelques années avec sa mère en Tunisie. Il a également une sœur qui travaille à l'ambassade de France en Tunisie, deux frères dans l'armée qui ont souvent été en mission en Asie et en Afrique, ainsi qu'un frère qui réside depuis plusieurs années en Côte d'Ivoire.

On le comprend donc, la mobilité vers l'étranger a entouré Loïc et l'entoure encore dans une certaine mesure Loïc. Le fait qu'il ait vécu dans un pays étranger étant jeune, mais également le fait qu'il ait vécu quatre ans dans un pays arabe lui ont très certainement permis de s'adapter facilement à une vie au Maroc, du jour au lendemain. En effet, c'est suite à sa rupture qu'il décide de partir y vivre, sur un coup de tête comme il nous l'explique : « *Du jour au lendemain, j'ai tout liquidé, j'ai tout bazaré et je suis parti presque immédiatement, dès que j'ai pu bazarer la maison que j'avais et donc je suis parti* ». L'adaptabilité à un pays étranger se remarque également chez ses frères et sœurs et même chez ses fils, dont notamment le dernier qui vit désormais au Maroc avec son père et son épouse.

Un autre type de profil qui entre dans le cadre des mobilités au cours de la jeunesse, celui de Thérèse, qui elle a vécu une grande partie de sa jeunesse à l'étranger. Née en 1944 à Paris (75) où ses parents résident, elle part pour le Sénégal dès 1948 car son père, militaire, y a été muté. La famille de Thérèse va donc suivre pendant quelques années, les mutations du père de famille. Après, Dakar, la famille emménage à Constantine (Algérie) en 1952, à Alger (Algérie) en 1955, Hanoï en 1959, puis la famille retourne à Alger en 1962 où Thérèse commence ses études en pharmacie. Mais suite aux événements d'indépendance, elle est contrainte de revenir à Paris où elle poursuit ses études, puis à Bordeaux (33) où elle entre dans une faculté militaire. En 1973, elle débute sa carrière comme pharmacienne sur base militaire à Orléans (45), où elle réside avec son compagnon. A la suite de sa séparation en 1984, elle se fait muter à Châteaudun (28). Au cours de sa carrière, elle sera amenée à voyager régulièrement pour des missions militaires, comme au Mexique après le tremblement de terre de 1985, au Koweït pendant la guerre du golfe, ou plus récemment en Irak et Syrie en 2011.

En 1985, elle rencontre son époux actuel, un steward marocain. Le couple va vivre à distance jusqu'au départ de Thérèse pour le Maroc en 2009, Thérèse y allant environ une semaine tous les deux mois, ainsi que les vacances pendant près de 24 ans et son compagnon lui rendant visite régulièrement également. En 2009, à sa retraite, elle rejoint donc son compagnon à Agadir et l'épouse en 2015, quelques jours après notre entrevue. Quant à sa famille, ses neveux et nièces vivent à l'étranger depuis plusieurs années (Argentine, Etats-Unis et Emirats Arabes Unis) et elle leur rend régulièrement visite dès qu'elle peut.

Dans le cas de Thérèse, le même constat que pour Loïc peut être exprimé ici. Une forte mobilité de Thérèse dans sa jeunesse, lui a très certainement permis d'acquérir des aptitudes à vivre à l'étranger, ainsi qu'un goût pour les destinations exotiques. Elle est par exemple rentrée par contrainte en France après les événements de 1962, mais avait prévu d'y faire ses études, qu'elle avait commencées. Sa profession, ainsi que sa rencontre avec son époux actuel ont d'autant plus accentué cet attrait pour l'étranger et notamment pour le Maroc où elle avait prévu depuis plusieurs années de s'installer dès la retraite plutôt que de quitter son emploi dans l'armée pour s'installer plus tôt au Maroc : « *Ça aurait été idiot que je quitte mon boulot, parce qu'à la retraite, j'en aurais payé les conséquences, donc je suis restée jusqu'au bout.* ».

Pour Nicole, née en 1943, la vie à l'étranger a eu lieu à deux reprises, d'abord en Allemagne pendant quatre ans, puis à Brazzaville (République du Congo) pendant quatre ans. Entre temps, la famille a passé deux ans à Bordeaux (33), où elle retourne en 1961, après deux ans passés à Toulon (83). Elle reste ensuite toute sa vie dans la région bordelaise, où elle devient technicienne de gestion dans une entreprise privée. Elle y rencontre son époux, Serge, viticulteur dans la région. Il y a donc dans le parcours de Nicole une différence marquée entre sa jeunesse où elle a connu une mobilité assez importante et sa vie d'adulte où elle n'a pas ou peu connu de mobilités résidentielles jusqu'à son départ pour le Maroc en 2011, notamment dû au fait qu'en étant viticulteur, l'époux est par définition attaché à son exploitation, ce qui réduit les possibilités de mobilités. Malgré un tourisme relativement régulier, le couple n'a pas bougé de la région bordelaise.

Ce qui est intéressant dans le cas de Nicole, c'est que l'idée du départ pour le Maroc n'est pas venue d'elle, mais de son époux, qui du jour au lendemain lui a exprimé son envie de départ au Maroc. De plus, sa première réaction a été de ne pas vouloir déménager : « *Je ne voulais pas venir moi. Je ne voulais pas quitter ma maison, ma fille, mes petits-enfants, mais j'ai fini par suivre mon mari bien sûr.* ». Le couple a acheté une propriété à Tamraght en 2006, mais ne s'y rendait que pendant les vacances, puis s'y installe en 2011 et y passe entre sept et huit mois de l'année. Désormais, Nicole se sent plutôt bien au Maroc et en discutant avec elle, nous comprenons que la raison pour laquelle elle ne voulait pas venir au Maroc n'était pas motivée par le fait de venir dans un pays étranger, mais plutôt de quitter sa fille et ses petits-enfants. Après quelques années son discours a donc changé : « *Mes petits-enfants me manquaient beaucoup et ma fille me faisait un chantage moral : « Oui, tu n'es pas là quand j'ai besoin de toi ». J'avais les petits-enfants aussi qui me manquaient et qui me manque toujours... Mais ils grandissent, donc ils ont moins besoin de moi.* ».

Dans le cas de Nicole, la proximité avec la famille est un atout important, d'autant plus que sa fille est restée vivre dans la région bordelaise. Un tourisme régulier suffisait à Nicole, notamment vers le Maroc où ils se sont rendus plusieurs fois avec son époux et des amis. Finalement, lorsque nous lui demandons si le Maroc lui manquerait si elle rentrait vivre en France, elle répond que « *Je regretterais mes amis d'ici, mais je reviendrais en vacances peut-être. Mais ça ne me dérangerait pas de repartir vivre en France, non.* ». Pour Nicole, le constat est donc différent des autres enquêtés ayant connu une mobilité à l'étranger dans leur jeunesse. Bien qu'étant capable de s'adapter à une vie à l'étranger, elle regrette le fait de ne pouvoir vivre près de sa famille et regrette le lieu dans lequel elle a vécu la majeure partie de sa vie et préférerait vivre l'exotisme de pays étrangers à travers des séjours ponctuels, à l'instar de ce qu'elle et son époux ont fait avec leur propriété de Tamraght entre 2006 et 2010. Nous pensons tout de même que Nicole répond positivement à notre hypothèse de départ puisqu'elle a connu des expériences de mobilités antérieures à son départ pour le Maroc, qui lui ont très certainement donné des aptitudes à la mobilité, ainsi qu'un goût pour les destinations exotiques (comme nous pouvons le voir dans sa pratique touristique). Mais le fait est que des aptitudes à la mobilité et un goût pour l'exotisme ne donnent pas forcément l'envie de s'expatrier au moment de la retraite et c'est là l'élément important que nous pouvons mettre en avant avec le parcours de Nicole. Cependant, nous constatons que même si l'envie de s'installer au Maroc n'était pas présente chez Nicole, le fait est qu'elle a finalement accepté de le faire, ce qui démontre bien une certaine adaptabilité quant au choix de s'installer à l'étranger.

Pour ce qui est de Françoise et Anne, la mobilité à l'étranger a commencé dès la naissance puisque toutes deux, filles d'un père militaire, sont nées au Maroc. La première en 1944 à Meknès et la seconde en 1954 à Ouedzem. Puis, les deux rentrent en France avec leur famille en 1956, au moment de l'indépendance du Maroc. La première aura donc vécu jusqu'à ses 12 ans au Maroc, alors que la seconde n'y aura vécu que deux ans, une différence qui pourrait être notable, mais Anne nous précise en entretien, que toute son enfance a plus ou moins baigné dans ce souvenir du Maroc :

« En fin de compte, j'ai toujours traîné ça. J'ai toujours traîné ça derrière moi, bien que je n'y aie pas vécu... Je n'y ai vécu que deux ans quand j'étais gosse, donc ce n'était pas... Je n'avais aucun souvenir. J'avais l'impression que mes parents avaient été heureux au Maroc, alors que quand on est rentré, on était un peu catalogué pieds-noirs et...Il a fallu dix ans pour que les voisins nous disent bonjour quoi. »

Les deux sœurs vivent donc à Doué-la-Fontaine (49), puis à Bordeaux (33) dans le domicile familial. Françoise le quitte en 1966 lorsqu'elle épouse Bernard. Elle reste à Bordeaux quelques années avant de déménager en 1973 à Sainte-la-Vie (03), puis à Pompignac (33) en 1979.

Elle reste à Pompignac jusqu'à son départ pour le Maroc en 2006, d'abord à Tanger, puis à Tamraght à partir de 2009 où elle passe environ huit mois de l'année, ayant conservé sa propriété en France. Anne quant à elle quitte le domicile familial en 1976, quand elle s'installe avec son mari Eric, également à Bordeaux. Elle déménage ensuite à Petit-Palais (33) où elle réside jusqu'à son départ pour le Maroc en 2007, d'abord à Kénitra où son mari et elle achètent une propriété, puis à Agadir en appartement, puis dans une maison neuve que le couple fait construire à Tighanimine, petit village situé à une dizaine de kilomètres d'Agadir.

Dans les deux cas, le départ pour le Maroc à la retraite est plutôt soudain. Pour Françoise, le départ s'est décidé lors de vacances en Espagne et à Tanger, et le couple trouvant que le pays était accueillant, décide de venir s'y installer. Pour Anne, c'est en rendant visite à sa sœur installée depuis peu au Maroc et en voyant que la vie sur place pourrait convenir à elle et son époux, que le couple décide de vendre leur maison de Gironde pour s'installer définitivement au Maroc et ne rentrant en France que ponctuellement pour rendre visite à leur famille. Les parcours d'Anne et de Françoise confirment le fait que la mobilité résidentielle vers le Maroc au moment de la retraite n'est pas anodine. Pour Anne, il s'agit clairement d'une évidence : *« On était venu les voir au Maroc et on s'était dit « y'a pas de doute, c'est ici qu'il faut qu'on vienne habiter ». Je ne sais pas pourquoi, c'était une évidence. »*. La mobilité résidentielle n'est pas un problème, d'autant plus qu'il s'agit d'un pays qu'elles connaissent toutes les deux, par le vécu de Françoise, par celui de leurs parents, mais aussi par des séjours touristiques au Maroc au cours de leurs vies actives (notamment un séjour en 1982 où Françoise se joint à sa sœur et Eric pour des vacances au Maroc). Nous avons eu l'occasion de partager différentes activités avec les deux sœurs et il est vrai qu'à plusieurs reprises elles évoquent le temps où leurs parents vivaient au Maroc et où Françoise allait à l'école marocaine et apprenait l'arabe. Nous pouvons donc logiquement penser que leur expérience de mobilité vers le Maroc a joué sur leur projet d'installation à la retraite, leur a donné des aptitudes pour vivre dans ce pays et surtout le goût de vivre au Maroc, y compris pour Anne qui ne garde pas ou peu de souvenirs de son enfance au Maroc, mais qui par les récits de sa famille et ses différents séjours touristiques, en a été « imprégnée ».

Les parcours de ces cinq enquêtés viennent donc eux aussi conforter notre idée qu'une mobilité résidentielle passée, notamment à l'étranger, apporte des aptitudes pour vivre à l'étranger, un goût pour les destinations exotiques et joue sur le projet de ces retraités de partir vivre à l'étranger.

Seule Nicole, qui au départ, ne voulait pas s'installer au Maroc pourrait constituer une sorte de contre-exemple. Cependant, on constate dans son parcours de vie, un goût pour l'étranger à la fois par un tourisme fréquent, mais aussi par les récits qu'il lui est arrivé de donner en notre présence, sur son enfance en Afrique notamment. Il s'agirait plus dans son cas d'un problème de distance vis-à-vis de la famille, ainsi que d'un attachement à un lieu de vie qui a une importance sentimentale.

2.2 La mobilité en France antérieure au départ pour le Maroc

2.2.1 Des changements de lieux de vie à l'âge adulte en France et un tourisme important

Nous avons regroupé ici le profil de deux enquêtés qui ont connu au cours de leur vie adulte et notamment de leur vie professionnelle différents changements de lieux de vie en France. Leur particularité est notamment d'avoir totalement changé de région à plusieurs reprises. De plus, pour ces deux enquêtés, Mathilde et Hervé (Figure 7), le contraste est important entre leur période hors du domicile familial et leur jeunesse dans la maison de leurs parents, puisqu'aucun des deux n'a changé de lieu de vie au cours de sa jeunesse. De plus, leur vie est marquée par un tourisme assez important, notamment pour Mathilde, ainsi que pour cette dernière, une mobilité à l'étranger pour raisons professionnelles et une mobilité à l'étranger dans l'entourage familial.

Mathilde est née en 1945 et comme nous le voyons sur le graphique représentant ses mobilités résidentielles, elle n'a pas changé de lieu de vie lorsqu'elle vivait dans le domicile familial de ses parents situé à Dijon (21). De plus, lorsqu'elle se marie et emménage avec son époux, elle reste vivre à Dijon jusqu'en 1990. La période 1989/1990 correspond à deux événements, le premier qui est un changement d'emploi puisqu'elle devient commerciale dans le domaine chirurgical en 1989, et le second correspond au décès de son époux en 1990. En 1990/1991, elle vit entre Dijon dans un nouvel appartement les week-ends et Paris (75) dans des hôtels en semaine pour son nouvel emploi. Elle décide finalement de s'installer à Paris en 1992 où elle reste jusqu'en 1999, avec une brève interruption d'une année où elle part vivre pour raison professionnelle à Redwood City, en Californie. Suite à un licenciement économique, elle part vivre un an à Nice (06), retourne par la suite à Dijon où elle prend sa retraite en 2005 suite à une période de chômage, puis où elle devient juge assesseur d'un tribunal pour enfants pour des missions ponctuelles. Enfin, elle décide de partir vivre plus au sud et s'installe finalement à Bandol (83) pour une année, choisissant finalement de partir s'installer à Marrakech en 2013.

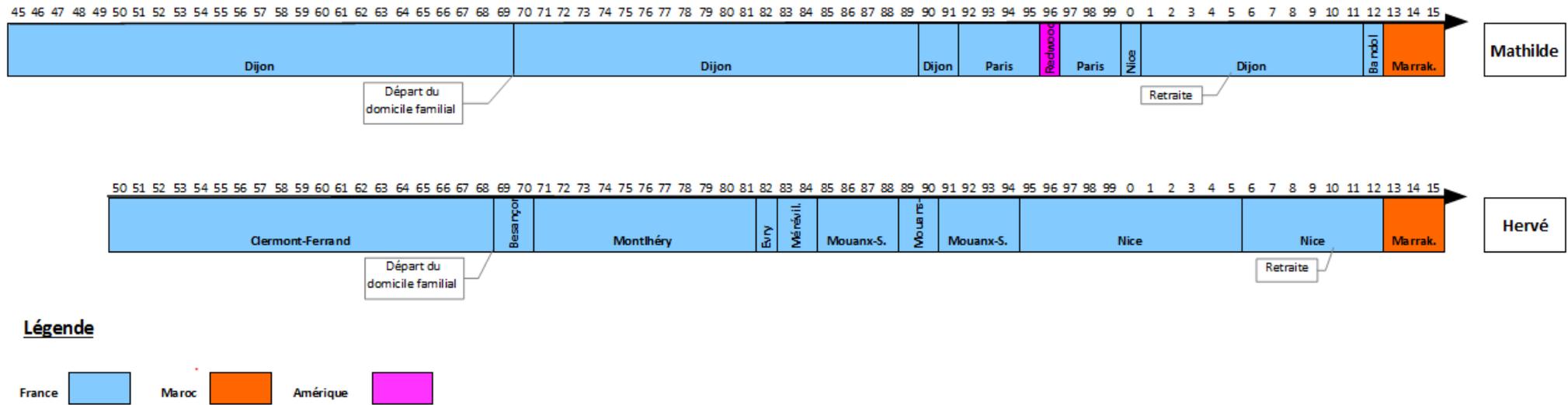


Figure 8 - Graphiques représentant les mobilités résidentielles de deux enquêtés ayant eu une mobilité en France au cours de leur vie adulte.

En ce qui concerne la pratique touristique, nous pouvons dire qu'elle a été très importante chez Mathilde, qui en France, passait ses weekends de printemps à Saint-Tropez (83) et ceux d'hiver à Courchevel (73). Pour ce qui est de l'étranger, nous avons énuméré les différents séjours qu'elle a effectués au cours de sa vie, entre deux semaines et un mois pour la plupart et la liste est non exhaustive : Yougoslavie, Espagne lorsqu'elle était jeune, Sri Lanka, Maldives, Seychelles, Antigua, Guadeloupe, Martinique, îles de la Mer Egée avec son époux, ainsi qu'un premier séjour à Marrakech en 1987 où elle a eu un coup de cœur pour la ville. Elle continue par la suite à voyager régulièrement, seule, avec sa fille ou avec des amis : Kenya, Tanzanie, Bahamas, Cuba, Etats-Unis régulièrement, ainsi que le Maroc où elle part tous les ans, voire deux fois par an. Pour ce qui est de sa fille, Mathilde nous explique qu'elle aussi voyage beaucoup : « *Elle est comme moi, c'est une voyageuse* », d'abord en tant qu'hôtesse de l'air pendant près d'une douzaine d'années, puis depuis 2012 en alternant une vie entre la France et l'Inde, où elle réside six mois de l'année. Mathilde projette d'ailleurs de passer le prochain hiver en Inde avec sa fille. Nous le voyons, Mathilde a eu une certaine mobilité en France, en changeant plusieurs fois de lieux de vie et en changeant notamment de région. Cette mobilité, ainsi qu'un tourisme fréquent et une fille qui connaît depuis plusieurs années une expérience de la mobilité, notamment vers l'étranger, nous conduit à considérer que son parcours est en adéquation avec notre hypothèse de départ.

Hervé est né en 1949 et sur le même modèle que Mathilde, n'a pas changé de lieu de vie au cours de sa jeunesse, ayant vécu jusqu'en 1968 dans le domicile de ses parents de Clermont-Ferrand (63). Puis il part deux ans à Besançon (25) pour son service militaire et s'installe finalement dans l'Essonne (91) en changeant régulièrement de lieux de vie et de ville : Morangis, Montlhéry, Evry, Méréville. En 1985, il est muté à Mouans-Sartoux (06) et change donc complètement d'univers de vie à nouveau. Il déménage plusieurs fois dans la ville, et décide de s'installer à Nice (06), où il change de logement en 2006 après avoir rencontré Caroline, son épouse actuelle. Le couple décide enfin de partir vivre pour Marrakech en 2013. Outre une mobilité en France importante, Hervé a également voyagé régulièrement, plusieurs fois dans les mêmes pays : Espagne, Grèce, Tunisie, Maroc, où il a eu un coup de cœur pour le pays lors de sa première visite en 1975 et dans lequel il est retourné environ deux fois par an pendant plusieurs années. Ces différents changements de lieux de vie ont très certainement donné à Hervé des aptitudes à la mobilité et son tourisme régulier, notamment vers le Maroc, un goût pour le pays et pour l'exotisme en général.

Ces deux profils sont donc semblables dans le sens où tous deux ont connu une mobilité en France importante et un tourisme régulier et que leurs parcours leur ont permis d'acquérir des aptitudes à la mobilité.

2.2.2 Des changements de lieux de vie dans la jeunesse et à l'âge adulte, accompagné d'un tourisme régulier

Nous avons choisi de regrouper ici trois enquêtés (Figure 8), Sophie, Bernard et Victor, ayant eu des mobilités en France au cours de leur jeunesse, mais aussi après avoir quitté le domicile de leurs parents, avec tous le point commun d'avoir un lieu de vie où ils se sont sédentarisés à un moment de leur parcours résidentiel et jusqu'à leur départ pour le Maroc.

Sophie est née 1944 et ce qui est intéressant, c'est que de son enfance jusqu'à son départ pour le Maroc, elle réside exclusivement en Normandie, dans les départements de la Manche (50) et du Calvados (14). Avant son départ du domicile familial en 1965, elle réside dans plusieurs villes de la Manche : Saint-Lô, Cherbourg, Le Pieux, Bricquebec, Périers et Coutances. Elle devient professeur de collège en 1965 à Le Pieux, puis professeur à l'université, ce qui l'amène à partir pour Caen en 1967. En 1971 elle déménage à Orbec et enfin en 1976 elle achète avec son époux une propriété à Livarot, qu'elle possède encore et où elle passe désormais ses étés, restant six mois de l'année à Agadir depuis 2006. Pour ce qui est du tourisme, Sophie voyage beaucoup et dès sa retraite en 2001, elle passe un an et demi par an dans les Antilles et ce pendant six ans. Elle s'adonne également depuis une dizaine d'années à des « échanges de maison », nouveau concept apparu dans les années 2000 et qui consiste à échanger sa maison avec un autre foyer pour une période de courte durée, ce qui permet de partir en vacances sans avoir à payer de loyer. Depuis dix ans, Sophie a voyagé ainsi 17 fois, en Italie, Espagne, Angleterre, Suède, Norvège, Pays-Bas et République Tchèque. Elle s'est également rendue au Maroc à plusieurs reprises avant de s'installer en 2006 et notamment lorsque son compagnon de l'époque décide d'acheter un appartement sur place. Depuis, elle s'est séparée, mais s'est mise en couple avec Loïc dont nous avons vu le parcours plus tôt. Sophie a donc eu une certaine mobilité résidentielle en France à un moment de sa vie jusqu'à ce qu'elle s'installe définitivement dans sa maison de Livarot, mais on voit dans son parcours qu'il y a toujours une envie de mobilité, qui s'est manifestée d'autant plus lorsqu'elle est arrivée à la retraite, avec une intensification des séjours touristiques, ainsi qu'un « besoin de repartir » vers le Maroc à la fin de ses étés en France.

Bernard, né en 1945, a lui aussi connu différents lieux de vie lorsqu'il vivait avec ses parents. Il a d'abord vécu à Auch (32) jusqu'à ses dix ans, puis à Paris (75) quelques années, pour finir par Bordeaux (33) en 1958. Il part ensuite à Pau (64) pendant deux ans pour son service militaire, puis revient sur Bordeaux où il emménage avec son épouse, Françoise.

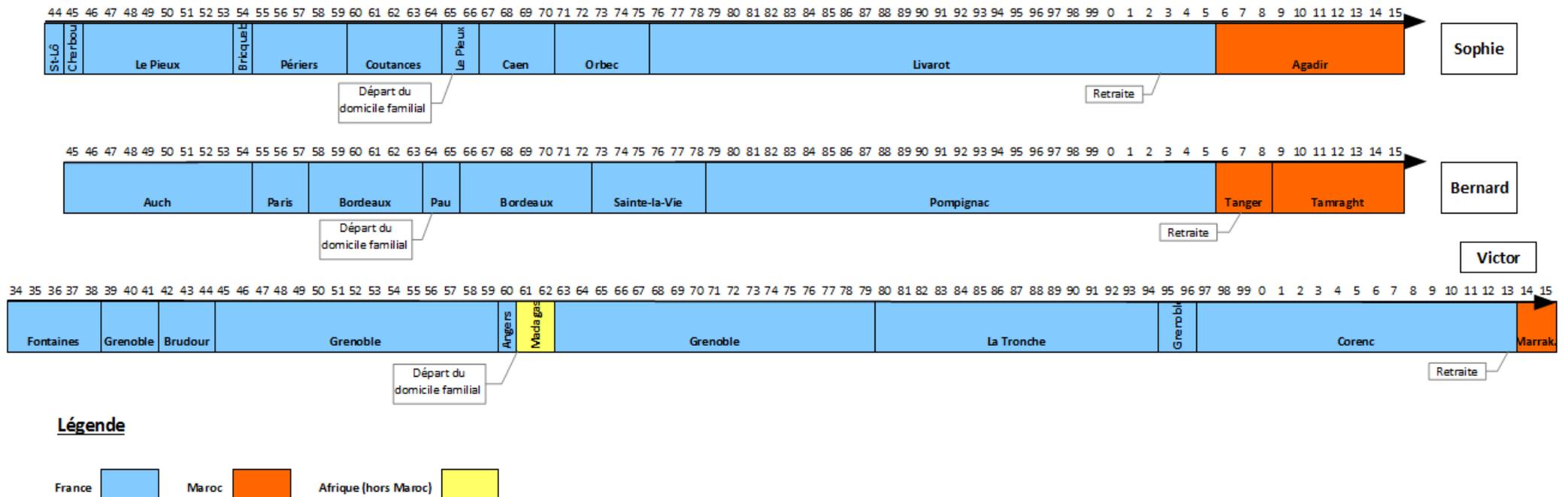


Figure 9 - Graphiques représentant les mobilités résidentielles de trois enquêtés ayant eu des mobilités en France au cours de leur jeunesse et de leur vie adulte.

Les mobilités résidentielles de Bernard sont ensuite les mêmes que celles de son épouse dont nous avons vu le parcours plus tôt. Le couple reste sept ans à Bordeaux, puis six ans à Sainte-la-Vie (03), pour finir par s'installer à Pompignac (33) où le couple possède toujours sa propriété. Bernard possède son entreprise d'importation de bois et est amené à voyager régulièrement dans le cadre de son travail, au minimum deux à trois fois par an, dans divers pays d'Afrique : Gabon, Cameroun, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, République du Congo... De plus, il part dès qu'il le peut en séjour touristique, notamment au Canada, où il s'est rendu plusieurs fois avec son épouse et il effectue régulièrement des courts séjours à bord d'un avion qu'il a à sa disposition et qu'il pilote lui-même. Il ira d'ailleurs au Maroc pour la première fois par ce moyen en 1977. Bernard le dit clairement, il aime voyager et être en activité, c'est d'ailleurs lui qui a engagé le processus du départ vers le Maroc en 2006, sur un coup de tête, au départ dans l'idée de partir en vacances, en Espagne. Etant à la retraite depuis quelques mois, il nous explique que l'été passé, il s'ennuie et qu'il ne peut pas rester dans l'immobilité et l'ennui. Il nous raconte comment il annonce à sa femme qu'il souhaite partir : *« Et le 5 mai...je me rappelle, le 5 mai 2006, je dis à ma femme « Prépare tes bagages, on s'en va ». Et... elle me dit « Où ? ». Je dis « Je ne sais pas : sud ! ». Et on s'en va. »*. Et lorsque sa femme Françoise nous raconte la même histoire en mettant en exergue le fait que c'est surtout l'inactivité de Bernard qui a été sa principale motivation au départ :

« Et au mois de janvier, il était assis dans son fauteuil et il me dit « Ce n'est pas possible, on ne peut pas rester comme ça. Entre fauteuil de télé et fauteuil d'ordinateur, on ne peut pas. Je ne peux pas passer ma vie comme ça. On s'en va ! ». Alors je lui dis « On s'en va. Et où on s'en va ? » : « Vers le sud ! ». Alors, on a traversé l'Espagne. »

Finalement, le couple se rend à Tanger et se plaisant bien, ils décident de s'installer. Nous le voyons bien dans son parcours, Bernard a connu plusieurs mobilités, notamment dans la jeunesse et a fini par s'installer définitivement dans un lieu précis, mais tout en étant, de par son travail et par ses loisirs, très actifs et souvent en mouvement.

Enfin, Victor a la particularité d'être le doyen de nos enquêtés puisqu'il est né en 1934 et donc ne pas être de la génération « baby-boom » (Il est d'ailleurs le seul dans ce cas). Il a changé plusieurs fois de logement dans sa jeunesse, d'abord à Fontaines (38) dans sa petite-enfance, puis à Grenoble (38) qu'il quitte en 1942 lorsque la ville est occupée, ses parents préférant l'envoyer en campagne à Brudor (05). Il rentre à Grenoble à la fin de la guerre où il effectue ses études d'architecture.

Victor rentre ensuite en école d'officiers à Angers (49) dans le but de se préparer à partir en Algérie, mais ayant pu choisir son affectation, il choisit ce qu'il appelle « l'outre-mer », c'est-à-dire Madagascar où il reste pendant deux ans. A son retour, il emménage avec son épouse à Grenoble où il intègre un cabinet d'architectes. Il reste à Grenoble jusqu'en 1979, puis emménage à La Tronche (38), dans la périphérie de Grenoble. Il s'installe à Grenoble pendant deux ans avec sa seconde épouse entre 1995 et 1997, puis emménage à Corenc (38) où il reste jusqu'à son départ pour Marrakech en 2013, quelques mois après avoir pris sa retraite. Il possède depuis 1968 un appartement dans la station de Serre-Chevalier, où il passe ses vacances. Il a vendu sa propriété de Corenc, mais a acheté un petit appartement à Grenoble où il rentre de temps en temps.

Ce qui est notable dans le parcours de Victor, c'est qu'il a connu quelques mobilités, mais tout en passant la majorité de sa vie dans la région grenobloise. Cela ne l'empêche d'être très mobile et d'avoir toujours été attiré vers l'étranger. En effet, Victor est fils d'immigrés italiens arrivés en France dans les années 1920 et la famille est retournée régulièrement en Italie tout au long de la jeunesse de Victor. Il a également, dans le cadre de son emploi, effectué plusieurs missions à l'étranger, plusieurs fois en Iran, Irak ou encore aux Etats-Unis. Enfin il est adepte d'un tourisme régulier, privilégiant les séjours longs, en passant par exemple deux mois en Amérique du Sud, plusieurs séjours d'un mois au Maroc ou divers séjours aux Etats-Unis, au Mexique ou encore dans les pays du nord de l'Europe. Nous le voyons Victor a des aptitudes à la mobilité, bien qu'ayant vécu principalement dans la même région, mais surtout un goût très prononcé pour les voyages à l'étranger, partant au moins une fois tous les ans depuis une cinquantaine d'années, parfois plus d'un mois. Et c'est dès la retraite qu'il décide de s'installer au Maroc.

Nous avons donc vu avec ces trois parcours que même en ayant quelques mobilités en France, dans la même région, il est possible d'acquérir un goût pour les destinations exotiques et une aptitude à la mobilité, ne serait-ce que par un tourisme fréquent, voire très fréquent pour certains, ce que les trois enquêtés que nous avons présentés ici ont effectué au cours de leur vie.

2.2.3 Des changements de lieux de vie à l'âge adulte dans un espace réduit

Nous allons parler ici des quatre derniers enquêtés que nous avons rencontrés, qui ont certes connu quelques mobilités résidentielles après avoir quitté le domicile familial, mais toujours en restant dans la même région, voire le même département. Cependant, tous ont un lien avec la mobilité à l'étranger, soit par de la famille ayant vécu à l'étranger, soit par un tourisme fréquent, voire les deux éléments à la fois. Leurs parcours sont visibles en figure 9.

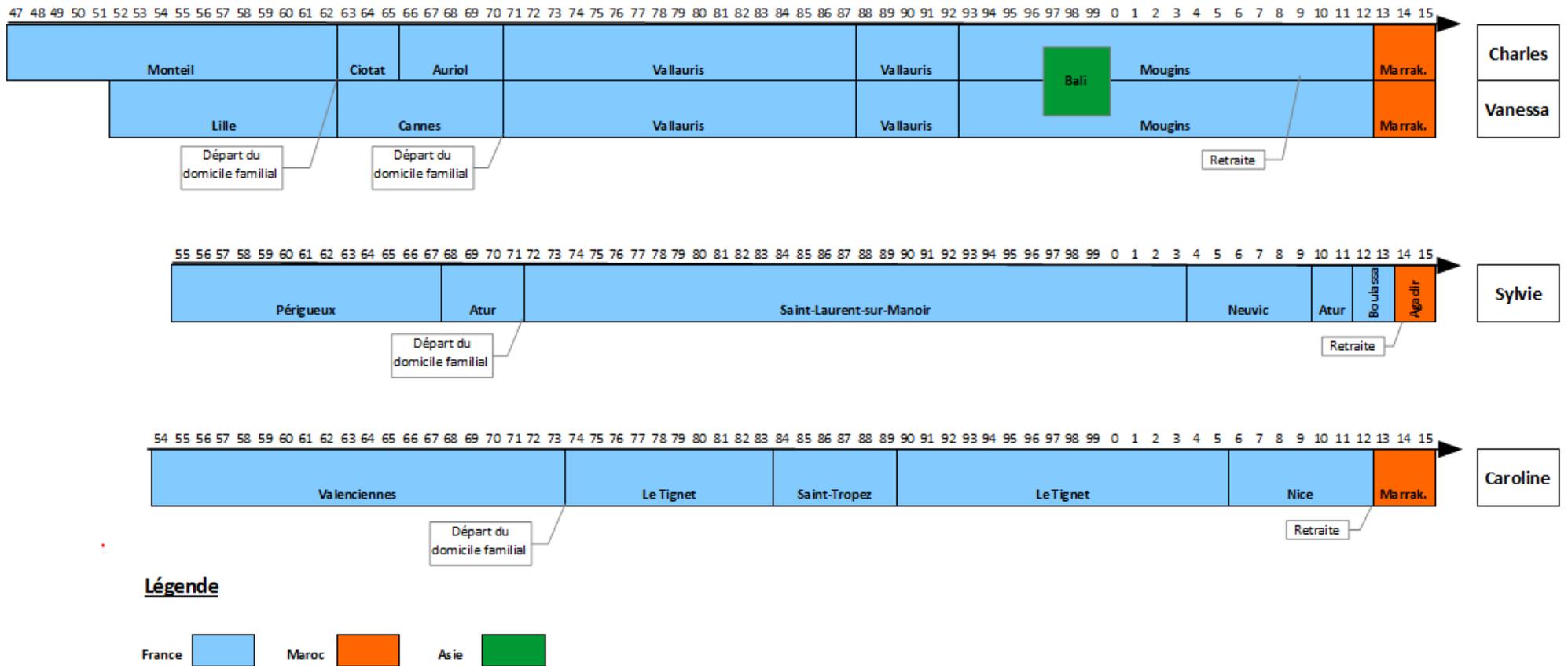


Figure 10 - Graphiques représentant les mobilités résidentielles de quatre enquêtés ayant eu des mobilités en France au cours de leur vie adulte dans un espace réduit.

Charles est né en 1947 et passe toute sa jeunesse dans le domicile de ses parents de Monteil (82), puis part dans un centre d'apprentissage situé à La Ciotat (13) où il réside pendant trois ans. Il commence à travailler comme agent commercial en 1966 et vit à Auriol (13) jusqu'en 1971 où il emménage avec son épouse, Vanessa, à Vallauris (06). Cette dernière est née à Lille en 1952, où elle a vécu jusqu'en 1963, date à laquelle elle déménage avec ses parents pour Cannes (06) jusqu'à son emménagement avec Charles en 1971. Le couple change de logement à Vallauris en 1988, puis déménage de nouveau pour Mougins (06) où ils ont fait construire une maison. Entre temps, Charles reprend l'entreprise de tapisserie-décoration de ses parents à Cannes, ce qui lui permet de gérer son temps libre comme il le souhaite. C'est ainsi que le couple, adepte des séjours touristiques à l'étranger (Etats-Unis, Brésil, Thaïlande, Portugal...), intensifie son rythme de vacances à l'étranger, en se rendant au moins une fois par an hors de France : Italie, Guatemala, Afrique du Sud, Maroc à plusieurs reprises. Puis le couple décide de vivre sous forme de bi-résidence entre la France et Bali. Entre 1997 et 1999, ils passent entre quatre et cinq mois de l'année à Bali, où ils projettent de s'installer pour leur retraite. Mais fatigués de la distance à parcourir pour s'y rendre, ils abandonnent ce projet et choisissent le Maroc, où ils se rendent de plus en plus régulièrement à partir de 2008. En 2012, Charles prend sa retraite et vend son entreprise et le couple part s'installer à Marrakech. Quant à leur fils unique, à 18 ans, il part vivre à l'étranger, une année au Cap-Vert, une année au Venezuela, ainsi qu'une autre à Saint-Barthélemy. Depuis, il est rentré en France et s'est engagé dans la marine nationale, avec laquelle il est souvent en déplacement hors de France.

Nous pensons donc que les différents changements de lieux de vie qu'a connu le couple (bien qu'ils soient situés dans la même région), mais surtout son tourisme à l'étranger régulier avec notamment une tentative de bi-résidence à l'étranger pendant quelques années, ainsi que la mobilité de leur fils vers l'étranger, n'ont pu que conforter ce couple dans son attrait vers les destinations exotiques, mais également lui donner des aptitudes à la mobilité.

Sylvie est la plus jeune des retraités que j'ai rencontré puisqu'elle est née en 1955. Elle a déménagé plusieurs fois au cours de sa vie, mais tout en ne changeant jamais de département. Elle a vécu sa jeunesse à Périgueux (24), puis à Atur (24), jusqu'en 1972 où elle emménage avec son mari Bruno à Saint-Laurent-sur-Manoir (24). Le couple achète la même année une résidence secondaire dans le bassin d'Arcachon qu'ils gardent jusqu'en 2000, puis une autre au Golfe Juan en 2000, qu'ils possèdent toujours. En 2004, le couple change de propriété principale et déménage à Neuvic (24). En 2010, Sylvie et Bruno se séparent pendant deux ans. Durant ce laps de temps, Sylvie retourne vivre avec sa mère à Atur, tandis que Bruno part vivre à Agadir. Finalement, le couple se ressoude et emménage de nouveau ensemble en 2012 à Boulazac (24).

Mais Bruno ayant apprécié ses deux années au Maroc, demande à sa femme de déménager pour le Maroc. Sylvie accepte et en 2014/2015, le couple passe ses premiers six mois au Maroc et projette d'y retourner en fin d'année, mais cette fois-ci en restant huit mois, grâce à une carte de résident permanent. Sylvie qui y allait uniquement pour contenter son époux, y retourne finalement par plaisir, ayant apprécié sa vie sur place. Le couple avait déjà l'habitude de voyager régulièrement, dès les années 1970, où il se rend au Sénégal, en Côte d'Ivoire ou encore à la Réunion. Il est intéressant de noter que Sylvie a une sœur qui est expatriée depuis 1978 au Canada et à laquelle elle rend régulièrement visite depuis les années 1980 et depuis peu, elle lui rend visite dans sa résidence secondaire située au Mexique.

Dans le cas de Sylvie donc, ce n'est pas tant la mobilité en France, qui certes existe, mais se cantonne uniquement à un petit périmètre de vie, mais plus son tourisme à l'étranger fréquent et l'influence de proches vivants à l'étranger, d'abord sa sœur, expatriée depuis plus de 25 ans, mais surtout son époux, parti vivre au Maroc pendant leur séparation, qui pourrait expliquer une rapide adaptation à un pays étranger. Parce que, comme elle le dit elle-même : « *Au démarrage moi j'y allais complètement sur la défensive.* », alors que finalement elle revient avec plaisir dès la fin de cette année et cette fois-ci pour une période plus longue, n'hésitant pas à dire que cette première expérience de vie sur place : « *Ça m'a retourné. Enfin retournée...Je le suis... par tous ces aspects. Il faut savoir changer... savoir reconnaître.* ».

Enfin, la dernière enquêtée avec laquelle nous avons pu établir un parcours résidentiel, Caroline, est née en 1954 à Valenciennes (59) où elle a vécu jusqu'à son départ du domicile de ses parents 1974. A cette date, elle part vivre au Tignet (06) avec son époux, puis à Saint-Tropez (83) jusqu'en 1989, changeant une fois de logement. Puis, elle retourne au Tignet de 1990 à 2006, où son mari décède. En 2006, elle se met en couple avec Hervé, dont nous avons vu le parcours plus tôt et les deux emménagent à Nice (06), puis à Marrakech en 2013. Elle a donc bien elle aussi connu des mobilités résidentielles, notamment une qui l'a amené à déménager du Nord où elle a passé son enfance, au sud où elle réside depuis qu'elle a quitté le domicile de ses parents. En ce qui concerne sa pratique du tourisme, Caroline a voyagé beaucoup au cours de sa vie et notamment au Maroc avec son époux : « *Tous les deux on était fous de Marrakech, et on venait tous les deux, tous les ans, au moins une fois, jusqu'à son décès, enfin sa maladie. Jusqu'à nos 25 ans de mariage.* ». Elle avait même déjà envisagé de s'y installer : « *Je voulais même rester ici pour travailler, mais mon premier mari me disait non, car lui était chef cuisinier sur des bateaux de luxe, et on se voyait tous les 15 jours et il ne voulait pas me laisser deux mois ici tout seule.* ».

Conclusion

Sur les 21 enquêtés avec lesquels nous avons pu établir un graphique du parcours résidentiel, uniquement sept sont considérés comme des hivernants¹ et sont donc dans une situation de birésidentialité, en passant moins de six mois à l'année au Maroc. La première hypothèse, que nous avons formulée en première partie, partait de l'idée qu'il existe dans les parcours de vie des retraités qui vivent à l'étranger, des expériences de mobilités résidentielles et internationales. En réponse à cette hypothèse et au vu des différents parcours résidentiels des retraités auprès desquels nous avons enquêtés, nous pouvons dire que cette hypothèse s'est vérifiée. En effet, les retraités interrogés ont connu au cours de leur vie, l'une ou l'autre des deux formes de mobilité, voire les deux, que nous avons pris en compte dans notre hypothèse de départ :

- Tous ont connu une mobilité résidentielle importante. Sur les 21 graphiques représentant les parcours résidentiels de nos enquêtés, la moyenne de changement de lieux de vie est de 10,1² (les enquêtés ayant effectués entre 5 et 23 changements de lieu de vie). Certains sont donc plus mobiles que d'autres, certains ont vécu plusieurs années hors de France, d'autres exclusivement dans la même région française, mais tous ont déménagé plusieurs fois.
- L'ensemble a connu des expériences de mobilité à l'internationale en effectuant plusieurs séjours à l'étranger, le plus souvent touristiques, de courte ou de longue durée, certains étant ce que nous pourrions qualifier de « grands voyageurs », se rendant à l'étranger tous les ans, parfois plusieurs fois par an et pour des séjours entre deux semaines et un mois, voire plus. Enfin, certains ont de l'expérience des mobilités à travers les déplacements internationaux des proches. Il s'agit souvent des enfants, mais parfois des membres de la fratrie qui ont vécu ou qui vivent encore à l'étranger.

Tous ces éléments constituent très certainement un élément important dans l'aptitude qu'ont ces retraités à vivre dans un autre pays, ainsi que le goût qu'ils ont tous pour les destinations lointaines.

¹ Le terme « hivernant » correspond ici à celui utilisé par Brenda Le Bigot [2014]. Les retraités passant plus de six mois à l'étranger sont alors considérés comme des « résidents », comme c'est le cas administrativement.

² La chambre syndicale française indique qu'en 2010, le nombre moyen de déménagement par Français était de 4,6 fois. Ce chiffre se base sur une enquête d'OpinionWay de la même année, « menée auprès d'un échantillon de 964 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus ». Nos enquêtés auraient donc déménagé plus que la moyenne française. Toutefois nous restons prudents sur ce constat puisque cette enquête d'OpinionWay est la seule que nous ayons pu mobiliser.

Chapitre 3 - Le choix de partir : lieux de vie, quotidien et motivations au départ

3.1 Lieux de vie des enquêtés

Nous avons pu au cours des différents entretiens que nous avons eus, avoir un aperçu des différents lieux de vie de nos enquêtés, soit par une description au cours de l'entretien (c'est le cas des enquêtés de Marrakech que nous avons rencontrés dans un lieu extérieur), soit parce que l'entretien s'est déroulé au domicile des enquêtés et/ou que nous avons effectué des activités avec eux et que nous avons passé du temps à leur domicile.

3.1.1 Marrakech : des enquêtés installés dans la Palmeraie

Les sept retraités que nous avons rencontrés à Marrakech (trois individus et deux couples) vivaient tous dans des quartiers résidentiels de la Palmeraie, situé au nord/nord-est de la ville. Le lieu est décrit comme particulièrement agréable car en dehors du centre, plus pollué et avec plus de circulation et de monde, alors que la Palmeraie bénéficie d'un calme relatif, d'un climat plus doux de deux à trois degrés en été, tout en étant situé près du centre. De plus, on y trouve de nombreux hôtels, souvent luxueux, ainsi que de nombreuses résidences où beaucoup d'européens ont acheté des appartements et maisons. L'un de nos enquêtés nous parle d'ailleurs du lieu en entretien :

« La palmeraie, très proche du centre de Marrakech, c'est dans Marrakech. C'est un des endroits les plus sympas, la palmeraie. Très proche du centre. Et c'est un bel endroit, y'a les maisons... Un truc qui a été fait il y a peu près une vingtaine d'années, une bonne architecture, je connais un peu le problème, bien construit. Maisons pas énormes, mais bien, une bonne échelle, pas maroco-machin... bien quoi et en même temps, une piscine, un jardin et c'est bien, c'est très bien. Un bon compromis...Un bon choix, en effet. Un peu cher mais bon. ».

Cet extrait souligne clairement deux choses : la première c'est que les retraités achetant ou louant une propriété dans cette partie de la ville, aime cette dernière parce qu'elle offre le même confort et les mêmes repères architecturaux qu'en Europe. La deuxième, c'est que pour acheter dans cette partie de la ville, il est nécessaire d'avoir des moyens financiers relativement importants, ce qui explique la quantité importante de non Marocains qui vivent dans cette partie de la ville.

Victor, le doyen de nos enquêtés vit donc dans une maison qu'il loue dans la palmeraie, avec sa femme, mais aussi avec une employée de maison, qui s'occupe de l'entretien et de la cuisine. A entendre Victor, on comprend qu'il est attaché à elle et qu'il la connaît bien :

« Elle est gentille comme tout, elle est femme de ménage, elle fait aussi la cuisine et c'est notre pilier quoi. Et elle vit chez nous, elle a une petite pièce, sympa, c'est pas grand, mais c'est quand même sympa, elle a sa chambre, décorée, on a mis des couleurs, elle a une salle de bain, des toilettes à elle, et elle est bien. Elle a sa chambre indépendante et nous on est dans le reste. Et elle est... quand je me rappelle, je me souviens, j'ai dit « Mounia, ton mari il est mort ? ». Je sais pas, il a du prendre une pneumonie ou quelque chose comme ça. « Ah oui, mais il me battait beaucoup ». Ça, ça m'avait frappé, elle avait dit ça comme si elle avait dit « Je l'aimais bien quoi ». « Il me battait beaucoup, mon père aussi me battait » ; c'est fou hein ? Et elle a un fils qui a 16 ans, à qui elle avait trouvé un truc super à Marrakech, [...] il trouvait que c'était trop grand, trop cher, il a préféré rester à Meknès avec ses copains. Du coup, elle a tout annulé, tout résilié, ça faisait des sous, on l'a un peu aidée bien sûr. »

Victor a également un jardinier, dont les services sont prévus avec la location de la maison et qui s'occupe du jardin et de la piscine. Victor semble le connaître moins bien, mais le qualifie tout de même de « *Type très bien, sympa, agréable* ». Il n'est pas rare de louer des biens où un employé est compris dans la location, c'est également le cas de Jean avec son employée de maison.

L'importance d'avoir du personnel à domicile est un élément qui est souvent revenu dans nos entretiens et c'est de cela qu'a commencé à parler Vanessa lors de notre entretien : « *Alors, concrètement, j'ai une femme de ménage, du coup je suis devenue une princesse. Parce que trois fois par semaine, j'ai une femme de ménage, qui fait tout. Ce que je n'ai jamais eu en France. C'est génial, c'est génial.* ». Son époux Charles rajoutant : « *Et qui travaille avec le sourire, qui est gentille. Ça c'est un peu le plaisir marocain. On ne peut pas se le payer en France.* ». Le couple habite un appartement situé dans une résidence de la palmeraie et en entretien, ils évoquent les « *embrouilles immobilières* », récurrentes selon eux, puis évoque le cas particulier de leur résidence :

« Mme : Enfin, là où on habite, on a aussi plein de soucis. Le promoteur a disparu. Mr : Des promoteurs successifs qui disparaissent, qui abandonnent le domaine, donc il est autogéré, y'a plus personne. Là on a l'eau coupée. [...]. Mme : On est privés d'eau, donc on fonctionne avec des tuyaux branchés sur des tuyaux d'arrosage, puis on le fait venir au 5^{ème}. Enfin système D quoi. »

Charles revient sur la qualité de construction de l'immeuble, effectuée par un constructeur français, ce qui explique selon lui la qualité de la résidence, notamment en termes d'isolation, ce qui n'est pas le cas de beaucoup d'immeubles qui selon lui sont très mal isolés. Enfin, ils évoquent le cas d'un de leurs amis qui vit dans un immeuble où personne ne veut payer les charges de l'ascenseur et qui se retrouve donc seul à payer ces charges pour pouvoir l'utiliser.

Le même constat est fait avec Hervé et Caroline qui ont payé pendant plusieurs mois, à hauteur de près de 5 000 euros, pour une maison qu'ils n'ont pas eue car encore en travaux. Pour Caroline, le constat est indéniable, la majorité des marocains ont « *toujours dans la tête l'optique de nous rouler, de gagner de l'argent sur notre dos* ». Ce constat, elle l'élargit plus généralement à ses interactions avec les marocains : « *Franchement, ici c'est l'horreur. Parce qu'à chaque fois qu'un marocain nous parle, dans notre tête, il faut toujours penser « Qu'est-ce qu'il veut ? Avec quoi il veut m'arnaquer ? Qu'est-ce qu'il veut me prendre ? »* ». Hervé partage cette position, mais l'excuse en quelque sorte par la pauvreté présente au Maroc : « *Ils essayent de sortir de leur misère par tous les moyens* ». Mais Caroline montre son désaccord avec son mari en disant que « *Tout, tout, tout, les Marocains n'attendent qu'une chose, c'est te prendre ton pognon le plus rapidement possible* » et donne l'exemple de l'arnaque subie face à leur ancienne propriétaire. En ce qui concerne les employés de maison, le bilan est le même que pour Vanessa : « *Le Maroc c'est merveilleux, pour une femme c'est fabuleux, parce que vous avez du personnel à la maison pour rien. J'ai une femme de ménage à la maison pour quoi, 1000 dirhams¹ par mois !* ».

Enfin, Mathilde, la dernière retraitée de Marrakech que nous ayons rencontrée vit aussi dans une résidence « *très surveillée, avec des vigiles à l'entrée, des barrières* », élément que nous retrouvons dans d'autres entretiens et qui est vu pour certains retraités, comme un gage de sécurité dans un pays étranger. Elle nous parle de la résidence et de la localisation de la palmeraie, idéale pour vivre à Marrakech :

« *Quand il fait très chaud l'été, on rentre il fait quelques degrés de moins, on a énormément de verdure, donc on respire, il n'y a pas la pollution qu'il y a dans le centre de Marrakech, il n'y a pas le bruit, on est réveillé par les petits oiseaux, on a des grandes terrasses, moi je suis en rez-de-jardin. Un très grand jardin, et une très grande terrasse, toutes les pièces donnent sur une terrasse.* »

Enfin, Mathilde a aussi une femme de ménage et elle évoque l'adaptation qu'il lui a fallu au départ et de la nécessité d'adaptation et de tolérance à avoir lorsqu'on réside dans un pays étranger.

¹ Au 19 mai 2015, 1000 dirhams étaient équivalents à 91,79 euros.

« J'ai une femme de ménage. Ça se passe bien. Ils n'ont pas la même conception que nous de faire le ménage, mais bon an mal an, il faut s'adapter, moi je suis quelqu'un qui m'adapte, justement j'ai beaucoup voyagé, donc je suis quelqu'un qui m'adapte. Et on est ici, chez eux donc on a l'obligation d'être tolérant et de s'adapter. Enfin, ça c'est ma façon de voir les choses. »

Au final, bien que nous n'ayons pas eu l'occasion d'observer les différents lieux de vie des retraités français vivant à Marrakech, les quelques entretiens que nous avons eus nous ont permis de comprendre plusieurs choses. Tout d'abord que dans une ville de plus de 900 000 habitants, où une forte pollution est présente, notamment par une très forte circulation que nous avons pu observer, il est important pour les retraités français et plus largement étrangers, de s'installer dans un lieu calme, propre et accueillant, ce que propose en grande partie les différentes résidences construites dans la palmeraie. Cependant, les normes de construction, de ventes ou de syndicat d'immeuble ne sont parfois pas les mêmes et que des problèmes liés à l'immobilier peuvent survenir s'il n'y a pas de vigilance et une prévention vis-à-vis de ces possibles problèmes. Enfin, tous ont du personnel à domicile et s'accordent pour dire que cela leur donne une meilleure qualité de vie, qu'ils n'avaient pas en France.

3.1.2 Agadir : entre hyper-centre et périphérie

En ce qui concerne les retraités français d'Agadir, nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs d'entre eux dans leurs lieux de vie. Tous vivent dans un appartement, certains en centre-ville, proche du secteur touristique, d'autres plus excentrés, en dehors du centre (Figure 10).



Figure 11 – Carte représentant les emplacements des différents logements de nos enquêtés d'Agadir.

Source : <https://mapsengine.google.com/>

Loïc et Sophie vivent dans un quartier près du Souk El Had¹ (Photos 1 et 2), situation qui permet d'effectuer toutes les tâches quotidiennes, comme les courses, à pied. Nous l'avons dit précédemment, Loïc et Sophie se sont rencontrés au Maroc, Loïc vivait dans l'appartement au dessus de Sophie et a depuis 2014, emménagé avec Sophie. Ils nous ont montré leur appartement au cinquième étage d'un immeuble où ils sont en location meublée, qui correspond à une grande pièce de vie faisant office de salle à manger et de chambre à la fois, d'une cuisine et d'une salle de bain. Loïc explique que financièrement, un appartement comme celui-ci est un atout non négligeable : « *On paie 400 [euros] par mois, meublé, tout compris, même l'électricité, pas de charge rien du tout. Et on est deux.* », ce à quoi Sophie rajoute « *C'est pour ça qu'on est en train de chercher un peu plus grand et mieux meublé.* ». L'immeuble est occupé à la fois par des Marocains et par des Européens, souvent Français. La voisine de Loïc et Sophie par exemple est Marocaine, tout comme le propriétaire de leur logement. Loïc et Sophie n'ont pas recours au service d'un employé.

Photo 1 et Photo 2 :
Souk El Had d'Agadir.



Nous avons également rencontré Lionel qui réside avec sa femme Karine dans un quartier près du Souk El Had, non loin de celui de Loïc et Sophie. Nous nous sommes promenés avec Philippe dans le quartier afin qu'il nous montre les endroits où il se rend régulièrement. Nous avons donc pu constater que l'emplacement de son logement lui permettait d'effectuer toutes les tâches quotidiennes à pied puisque tous les commerces nécessaires sont situés à proximité. Nous avons d'abord été aux souks, qu'il connaît parfaitement, certains commerçants le reconnaissent et viennent le saluer et lui poser une question qui revient régulièrement : « *Et la famille, ça va ?* ». Le Souk El Had correspond en fait au lieu où Lionel et sa femme font la majorité de leurs courses et ils ont pris l'habitude d'acheter aux mêmes commerçants, ce qui explique que désormais les commerçants le connaissent bien.

¹ Le Souk El Had d'Agadir s'étend sur 11 hectares et comprend près de 3000 commerces. Il constitue le plus grand souk urbain du Maroc, mais aussi d'Afrique. Ouvert tous les jours sauf le lundi, il est très fréquenté à la fois par les touristes, mais aussi par la population locale.

Il nous explique qu'à la différence des touristes qui viennent aux souks, les résidents français n'ont généralement pas de problème de prix, de négociations et arnaques avec les commerçants puisque ces derniers savent que ces Français sont installés sur place et qu'ils constituent des clients réguliers. A la sortie du souk, nous marchons dans les rues environnantes et nous passons devant le garage où Lionel fait réparer sa voiture quand il a besoin et le menuisier où il a fait fabriquer quelques-uns de ses meubles (tous les meubles qu'il possède au Maroc ont été achetés au Maroc), ce dernier le reconnaît d'ailleurs et l'interpelle. Nous passons ensuite devant son coiffeur qu'il va saluer brièvement, puis devant la pâtisserie où il s'arrête acheter quelques gâteaux. Enfin, il finit par nous montrer le marché aux poissons et celui aux légumes situés un peu après son immeuble. Pour faire simple, cette marche dans la ville avec Lionel nous a montré que son logement était situé au cœur de la ville et permettait d'avoir accès très facilement à tous les services nécessaires à la vie quotidienne.

Pour ce qui est du logement, Karine et Lionel ont acheté leur appartement en 2006 et l'ont aménagé avant d'arriver sur place. Il comprend une salle à manger et salon décorés dans un style marocain (Photo 3), deux chambres, dont une avec quatre lits permettant de recevoir les enfants et petits-enfants en vacances, une cuisine et une salle de bain. Enfin, l'appartement possède une terrasse fermée par des grands murs, ce qui est selon Lionel le point important de l'appartement, permettant de pouvoir passer du temps à l'extérieur. L'immeuble est occupé essentiellement par des étrangers, quasiment tous européens, certains ne venant que quelques mois par an.

Photo 3 à gauche : Salon de l'appartement de Karine et Lionel.

Photo 4 à droite : Immeuble où est situé l'appartement de Lionel et Karine



J'ai rencontré Gérard dans sa résidence, située à quelques minutes du centre-ville, dans une pièce servant aux réunions du syndicat de l'immeuble dont il est le président. L'immeuble est récent puisque sa construction s'est terminée en 2012, date à laquelle Gérard et sa femme Cassandra emménagent dans leur appartement qu'ils ont acheté sur plan (avec un peu de retard, qualifié d'« *aléa du Maroc* »). Nous avons pu observer qu'un portier-gardien est en place à l'entrée de la résidence, que l'intérieur du bâtiment est très bien entretenu et qu'une piscine est placée dans la cour centrale sur laquelle donnent tous les appartements.

L'immeuble est occupé essentiellement par des Européens, en majorité francophones, mais également par quelques Marocains. Ayant eu vent des problèmes existant parfois au Maroc liés à l'entretien des parties communes, Gérard a pris en charge le syndicat, comme il nous l'explique :

« Dès notre entrée dans notre appartement, je me suis proposé auprès des autres copropriétaires de prendre en charge, le comment on appelle-ça ? Le vice-syndic quoi. Et avec l'accord de ceux-ci, on a tout de suite mis sur pied une équipe et on a tout de suite fait une réunion de conseil syndical. En fait vice-syndic ça correspond à président du conseil syndical en France. Voilà et ça c'était monté pour deux choses : d'une part, avoir une occupation, qui me permet d'avoir des contacts avec les entreprises marocaines, les Marocains eux-mêmes et aussi surtout, c'est une manière de préserver notre bien. Sachant qu'on n'a pas du tout les mêmes conceptions d'entretiens et tout, d'un immeuble et de payer des charges, c'était ça le but. Ce qui fait qu'aujourd'hui, au bout de trois ans, l'immeuble est encore bien et ça se passe relativement bien. »

Le syndicat emploie donc des employés pour l'entretien de la partie commune. Gérard et Cassandra n'ont eu plus d'employé à domicile, expliquant que « ça n'a pas marché », notamment parce que Cassandra n'a pas l'habitude d'avoir du personnel chez elle et que la conception de faire le ménage s'avérait différente.

Dans le cas de Gérard, le syndicat fonctionne plutôt bien, ce qui n'est pas le cas pour tous les résidents français d'Agadir, comme par exemple Philippe et Victoria. Eux ont acheté un appartement en 2006 en centre-ville, au quatrième étage d'un immeuble. Leur appartement est grand et spacieux, avec plusieurs chambres et salles de bain, une grande pièce de vie et surtout une terrasse qui fait le tour complet de leur appartement et donnant vue sur la partie touristique de la ville et l'océan (Photos 5 et 6). L'immeuble est occupé par des Européens en majorité, des cabinets de professions libérales et les propriétaires des commerces situés au rez-de-chaussée. Ces derniers sont d'ailleurs chargés du syndicat, mais « Leur seul souci, c'est de faire fonctionner l'ascenseur » nous dit Philippe. Le couple explique qu'ils attendent plus de ce syndicat que ce qu'il ne fait déjà :

« On a un gardien de jour, un gardien de nuit, la femme de ménage qui fait les communs, qui vient deux ou trois fois par semaine, et puis l'ascenseur, c'est les grosses charges. Mais par contre, pour ce qui est d'anticiper, faire le ravalement... Ils ont fait le ravalement ici, quand on était parti d'ailleurs, y'a quoi quatre ans. Mais n'importe comment, à la marocaine, ce n'est pas gratté, on met de la peinture, deux ans après y'a plus qu'à recommencer. »

Victoria et Philippe, pour l'entretien de l'immeuble règlent 200 dirhams¹ par mois, un prix « ridicule » selon eux face aux besoins de l'immeuble. De plus, le couple s'est mis d'accord avec le gardien de parking situé un peu plus loin dans la rue pour régler 100 dirhams² par mois en échange de la surveillance de leur voiture. Il s'agit d'un moyen que l'on retrouve régulièrement, notamment face au manque de parkings privatifs de certaines résidences. Ils emploient également une femme de ménage qui vient trois fois par semaine.

Suite à notre entretien, nous avons pu découvrir un peu le quartier avec Victoria, qui nous a montré les quelques lieux où elle se rend régulièrement. L'emplacement de son logement lui permet de faire tout à pied, notamment de faire les courses, d'aller à la plage ou de se rendre à l'Institut Français d'Agadir (IFA) situé près de chez elle. Finalement, Victoria et Philippe nous expliquent qu'ils ne sont pas sûrs que l'achat de leur appartement ait été la meilleure des choses à faire :

Philippe : « *On l'a fait très rapidement [l'achat] et puis, je ne suis pas sûr que c'était une bonne chose, mais bon...* ». Victoria : « *C'est-à-dire que c'est bien, on est bien placé, on est en centre-ville, on a eu le coup de cœur, etcetera. Maintenant, à froid, est-ce qu'on referait la même chose ?* ».



Photo 5 et Photo 6 : Vues de la terrasse de l'appartement de Philippe et Victoria.

Sylvie et Bruno qui viennent de passer leurs premiers six mois consécutifs à Agadir, vivent dans un appartement meublé qu'ils louent, dans le quartier de Talborjt, situé en prolongement du centre-ville vers le nord. Il s'agit d'un quartier dynamique, à quinze minutes de la plage et où l'on trouve de nombreux commerces, mais aussi des résidences et hôtels. L'immeuble de Sylvie et Bruno (Photo 7) est occupé principalement par des cabinets de médecins, ce qui explique le calme qui y règne le soir et les weekends. Leur logement est assez spacieux, une grande pièce de vie, une cuisine, deux chambres et une salle de bain. Mais ce qui plaît surtout à Sylvie, c'est le balcon de sa chambre qui permet d'avoir une vue sur Agadir et non pas sur la rue, et bien sûr de pouvoir manger dehors.

¹ Au 19 mai 2015, 200 dirhams étaient équivalents à 18,36 euros.

² Au 19 mai 2015, 100 dirhams étaient équivalents à 9,18 euros.

L'appartement est meublé ce qui ne convient pas vraiment à Sylvie, préférant meubler elle-même. Le couple est actuellement à la recherche d'un nouveau logement pour leur retour en septembre prochain, où il espère devenir résident et passer huit mois cette fois-ci :

« On cherche avant tout, un appartement qui corresponde aux critères, au balcon et tout ça, à l'exposition. Qu'il soit meublé ou pas. [...] L'avantage de trouver l'appartement vide, permet de pouvoir se le mettre à son goût et de le meubler. Mais avant tout, c'est... son exposition, et le prix, et la possibilité de manger dehors. »

Le problème du prix de l'appartement est évoqué par Sylvie qui s'est rendu compte que leur appartement, qu'ils louent 6 000 dirhams¹ par mois, est plutôt bon marché. Elle s'est effectivement renseignée pour des quartiers plus en centre-ville, mais les prix sont plus élevés : *« Trouver autre chose aussi bien, dans ces prix... Dans les beaux bâtiments là, c'est de 9 à 10 000² dirhams par mois. Ça commence à faire... »*. Les prix les moins chers qu'elle ait trouvés sont situés dans des quartiers plus en périphérie, ce qu'elle ne désire pas puisque cela l'obligerait à utiliser la voiture pour venir en centre-ville. Actuellement, elle effectue toutes ses tâches quotidiennes comme les courses, à pied.



Photo 7 : Intérieur de l'immeuble de Sylvie et Bruno.

Enfin, nous avons rencontré Thérèse qui vit depuis 2009 dans un appartement avec son mari, en dehors du centre-ville, dans la cité d'El Houda, au sud-est de la ville. Elle aussi a connu quelques problèmes liés à sa location et à son propriétaire :

« On s'est aperçu après que le propriétaire n'avait pas le droit de nous louer l'appartement parce qu'il n'avait pas le permis d'habiter. [...] Et on a eu la surprise une fois, en rentrant de France : on est arrivé dans l'appartement, pas d'électricité, alors je vous dis pas l'état du congélateur et du frigidaire... Alors là, maintenant c'est bon, on a eu le permis d'habiter l'année dernière. »

Sa location comprend également la location d'une terrasse privative située sur le toit de l'immeuble (qui ne comprend que trois étages – elle-même louant au troisième étage). Elle nous explique qu'elle et son mari veulent désormais acheter un appartement qui leur conviendrait mieux :

¹ Au 19 mai 2015, 6 000 dirhams étaient équivalents à 550,74 euros.

² Au 19 mai 2015, 9 000 et 10 000 dirhams étaient respectivement équivalents à 826,11 euros et 917,90 euros.

« Soit au rez-de-chaussée, soit avec un ascenseur, parce que là, on habite le troisième étage, sans ascenseur, et ça commence à être vraiment dur ! ». Son immeuble est habité exclusivement par des Marocains, c'est d'ailleurs Thérèse qui sur le réseau social sur internet répondait à notre annonce en disant « Je suis la seule européenne de mon quartier et pas de problème. ». Elle fréquente régulièrement ses voisines et effectue le ramadan en même temps que son époux, musulman, pour ainsi éviter « que dans l'immeuble, ça sente la cuisine ». Thérèse fait également appel à une femme de ménage qui vient quatre heures par semaine pour l'aider dans les tâches domestiques.

Pour Agadir, nous le voyons, il existe deux types de logements : ceux situés dans le centre de la ville, voire l'hyper-centre et dont la situation permet un déplacement principalement à pied, et ceux situés plus en périphérie, soit la périphérie proche comme les quartiers qui jouxtent le Souk El Had, soit une périphérie plus éloignée, comme la cité d'El Houda et dont la position nécessite de prendre la voiture pour se rendre en centre-ville, mais aussi pour effectuer les tâches quotidiennes comme les courses. Contrairement à ce que nous avons entendu à Marrakech, nous n'avons pas eu écho de possibles arnaques immobilières sur la ville d'Agadir. Cependant il subsiste les mêmes soucis de retard de travaux, d'entretien et de syndicats lorsque celui-ci n'est pas pris en charge de façon régulière. Nous avons également constaté que l'emploi d'un personnel à domicile n'est pas systématique et que quand il est effectif, il s'agit souvent d'un emploi de quelques heures par semaine.

3.1.3 Tamraght : le choix d'avoir vue sur l'océan

Nous avons rencontré trois couples qui vivent à Tamraght. Entre l'Océan et la montagne, ce village côtier berbère situé à une quinzaine de kilomètres au nord d'Agadir, entre les villes d'Aourir et de Taghazout est très apprécié des touristes et surtout des surfeurs pour ses plages encore sauvages. Le premier couple vit à l'embouchure de l'Oued voisin, face à la plage et les deux autres vivent un peu plus en hauteur, avec vue sur l'Océan. Les six retraités se connaissent bien et se rendent régulièrement visite.

Yves et Christine vivent donc dans une maison en location située entre l'Oued de Tamraght et la plage voisine. Ils ont opté pour la location, ne souhaitant pas acheter un bien dans un pays arabe, par peur d'une possible instabilité politique.

Le couple a en effet vécu en Egypte pendant plusieurs années comme nous l'avons dit précédemment et a connu des Egyptiens ayant eu des biens confisqués sous la présidence de Nasser¹, mais a surtout connu la révolution arabe en Egypte en 2011, puis les années d'instabilité qui ont suivi, jusqu'en 2013 lorsqu'ils ont quitté l'Egypte.

Leur maison se trouve à côté de huit autres maisons, qui forment une sorte de copropriété, avec un syndicat qui fonctionne bien, tenu par l'un des amis d'Yves et Christine. Seulement quatre des neuf propriétés sont actuellement occupées, dont deux à l'année. Un gardien est présent pour surveiller les neuf propriétés et Yves et Christine font appel aux services d'une femme de ménage une fois par semaine. Le couple apprécie ce cadre de vie, qui permet de profiter de la plage jouxtant la propriété, mais également de la piscine de la copropriété. Cependant, Christine a évoqué en entretien, un problème d'inondation qu'ils ont connu en novembre 2014, suite aux fortes intempéries subies dans la région :

« En novembre, on a été inondé. On s'est retrouvés chez Nicole et Serge. [...] Alors, on allait regarder du haut de la montagne, si on pouvait descendre à la maison, mais non... Quand il pleut, il pleut ! Et ben, c'est là où le pont a été emporté quand même. On est nous en bordure de mer, quand il pleut, il pleut dans la maison... »

Christine et Yves sont retournés vivre dans la maison lorsque l'eau s'est retirée, mais ils attendent maintenant que la propriétaire effectue les travaux nécessaires, mais cette dernière ne semble pas engagée à effectuer les travaux pour le moment.

« Avec les inondations, on a tous morflé. Maintenant, on attend la proprio. Quand on lui envoie les photos de la maison, on lui dit voilà « Qu'est-ce qu'on fait ? », parce qu'il faut envisager de refaire faire. Tu sais ce qu'elle répond à mon mari ? « Oh vous avez un appareil photo qui fait des photos magnifiques ! Vous me donnerez la marque ». On attend encore le résultat du truc... »

En entretien, nous avons également rencontré Nicole, qui vit avec son mari Serge dans les hauteurs de Tamraght. C'est chez eux qu'ont logé Christine et Yves pendant l'inondation de leur maison. Le couple a acheté leur propriété en 2006 et l'ont utilisé en maison secondaire pour les vacances jusqu'en 2011, date à laquelle ils s'installent définitivement. Nous savons peu de chose de leur propriété et nous n'avons pas eu l'occasion de nous y rendre. Nous avons cependant compris qu'elle était relativement grande et que Nicole et Serge reçoivent amis et famille, notamment leur fille et leurs petits-enfants régulièrement.

¹ Nasser fut président de la République arabe d'Egypte de juin 1956 à septembre 1970.

Nicole nous explique qu'un studio est adossé à la propriété, où un gardien vit en permanence. Nous avons eu l'occasion de voir qu'il est assez fréquent d'avoir un gardien d'une propriété, afin que celle-ci soit en permanence surveillée. Le couple fait également appel aux services d'une femme de ménage qui vient deux fois par semaine.

Enfin, nous avons rencontré Bernard et Françoise dans leur propriété (Photo 8), dans les hauteurs de Tamraght également, non loin de la propriété de Serge et Nicole. La maison est assez grande, avec plusieurs chambres et dépendances pour pouvoir accueillir la famille et des amis. La maison possède une grande terrasse qui surplombe la baie et donne vue sur l'océan (Photo 9), avec une piscine. Bernard et Françoise ont également acheté un petit terrain devant leur maison pour éviter qu'une construction se fasse dans l'avenir et gâche la vue qu'ils ont à l'heure actuelle.



Photo 8 (gauche): Propriété de Françoise et Bernard.

Photo 9 (droite) : Vue sur la baie de Tamraght et sur l'Océan depuis la propriété de Bernard et Françoise.

La maison a été achetée au premier propriétaire qui l'avait fait construire, Bernard m'explique qu'ils avaient visité plusieurs maisons et qu'ils avaient fini par celle-ci et on comprend par ses propos que c'était le coup de cœur et que les négociations pour le prix de l'achat se sont faites très rapidement :

« Là on se trouve sur un jour fantastique, une vue... et putain ça, ça c'est ce qu'on veut. Donc le gars avait des prétentions très chères... Donc je vois l'agent immobilier et je lui dis « Maintenant, c'est très simple, on ne va pas discuter 107 ans, je fais une offre, on ne va pas discuter, le gars il dit oui ou il dit non, s'il dit non, on ne discutera plus, c'est non et s'il dit oui, c'est oui ». Donc je fais une offre, le gars l'accepte et huit jours après je faisais le virement, 15 jours après, on était là. »

Françoise et Bernard ont deux employés de maison : une femme qui effectue les tâches ménagères et son frère qui garde la maison en leur absence et qui effectue les travaux de jardinage et de bricolage. Le couple vient le matin et repart en début d'après-midi, six jours de la semaine, le couple souhaitant conserver une intimité le reste de la journée.

Françoise nous explique « *J'avoue que j'aime quand ils partent, quand on se retrouve à la maison sans personnel. C'est un petit peu lourd quelques fois.* ». Le fait d'avoir du personnel domestique est un point important pour Bernard, ça l'est moins pour Françoise, qui m'explique qu'elle est très heureuse de ne pas avoir à faire certaines tâches et de pouvoir avoir du temps pour elle, mais elle aurait pu s'en passer. Le couple a choisi de payer ses employés plus que le salaire moyen au Maroc, comme Bernard nous l'explique.

« Moi, mes gens ici, je les paye deux fois plus, je les paye beaucoup plus. Mon gardien, moi, il a 3500¹ dirhams par mois, il a le prix d'un policier. Mais, c'est nous qui avons décidé, on ne les veut que le matin, pas l'après-midi pour garder une intimité dans la maison. Ils arrivent à 8h30 le matin et là ils font tout ce qu'ils y à faire. Il n'y a pas besoin de leur demander, tout est fait. La cuisine est bien faite, c'est superbe. »

Françoise me parle de ses deux employés et notamment de la femme. « *On est très copines toutes le deux. Je la soulage autant que je peux et j'ai du respect pour elle.* » nous explique-t-elle. Elle m'explique aussi que son employé n'a pas, contrairement à sa sœur, d'esprit d'initiative, ce qui peut s'avérer gênant, mais dans l'ensemble, elle s'estime très chanceuse d'avoir ces deux personnes à son service : « *On prend les gens comme ils sont. On a de la chance d'avoir des gens sympathiques qui travaillent pour nous, en plus qui ne sont pas loin. Et la famille est adorable.* ». Elle connaît d'ailleurs très bien la famille et ses différents membres.

Le choix de Tamraght comme lieu de vie présente surtout deux avantages. Le premier est d'avoir une vue imprenable sur l'océan, chose qui ne serait pas possible dans une ville comme Agadir, où il n'y a pas, ou peu de villas donnant sur l'Océan. Le deuxième est que Tamraght étant un village, l'espace constructible est important et de nombreuses villas ont été construites, très prisées des Européens installés au Maroc.

3.1.4 La résidence Dyar Shemsi : le choix de la communauté française et de la sécurité

La résidence Dyar Shemsi est située près de la ville d'Oulad Teïma, entre Agadir et Taroudant. Elle comprendra 240 villas d'ici quelques mois. Pour le moment, près de 160 sont déjà occupées, à près de 90% par des retraités, en majorité français et quelques francophones non français. Les acheteurs visés sont des retraités, mais le site internet met peu l'accent sur cet aspect du complexe, évoquant très peu le terme de « retraité », contrairement à d'autres résidences en France qui proposent des services similaires en mettant en avant un accès réservé exclusivement aux retraités.

¹ Au 19 mai 2015, 3500 dirhams étaient équivalents à 321,27 euros.

La résidence Dyar Shemsi a investi dans des campagnes publicitaires importantes, sur internet notamment, mais également à la télévision française. L'une des retraitées que nous avons rencontrée a d'ailleurs envisagé de passer sa retraite au Maroc après avoir vu une publicité de la résidence. Les atouts mis en avant par la résidence concernent tout d'abord la situation géographique, en mettant l'accent sur le climat de la région et la proximité d'Agadir, puis les services apportés par le complexe : gardiennage, sports et loisirs, propreté... mais aussi architecturalement avec les différentes propriétés proposées. Tout comme les résidences pour seniors françaises, dont le nombre a augmenté ces dernières années, le public visé est avant tout un public aisé pouvant acquérir un bien immobilier. Le site de Dyar Shemsi met d'ailleurs l'accent sur une conception plutôt luxueuse des propriétés proposées et une très bonne qualité de vie offerte par ses infrastructures.

Nous avons pu avoir une visite du complexe par l'une de ses résidentes, ainsi qu'un entretien avec une responsable commerciale du projet. Nous avons constaté que le complexe offre une sécurité, chose importante pour beaucoup de retraités qui peuvent avoir quelques craintes à s'installer dans un pays non européen. Le complexe est ainsi gardé par un service de sécurité et des rondes sont effectuées la nuit. La retraitée que nous avons rencontrée n'est présente au Maroc que six mois de l'année (comme plus de la moitié des résidents du complexe) et nous explique donc qu'il est important pour elle de savoir sa maison gardée les six autres mois. La sécurité a donc un rôle rassurant, notamment pour les quelques hommes et femmes célibataires présents dans le complexe. Toutes les petites rues se ressemblent, elles sont arborées, fleuries et nous avons eu l'occasion d'observer des ouvriers occupés à entretenir quelques massifs. Le complexe est situé dans une orangerie de 28 hectares et quelques plans d'eau artificiels sont présents. Les maisons se ressemblent, mais il en existe de différentes tailles, de 70m² à 190m². Toutes possèdent un petit jardin privatif, dans lequel il est possible d'ajouter une piscine.

Au centre du complexe, un bar-restaurant, une épicerie, des salles communes sont présentes, ainsi qu'une piscine. Des cours d'aquagym, de sport ou encore de marche sont organisés régulièrement pour les résidents.



Photo 10, Photo 11 et Photo 12 :
Extérieurs du complexe résidentiel Dyar Shemsi.

Le complexe offre divers services, comme des voitures de golf qui déposent les résidents des parkings situés à l'entrée jusqu'à leurs résidences, ainsi que deux navettes par jour déposant les résidents à Agadir, notamment pour effectuer quelques courses. Une infirmerie était autrefois présente, mais n'avait pas d'utilité et a donc fermé (la moyenne d'âge des résidents est de 65 ans).

La retraitée que nous avons rencontré nous a expliqué qu'il règne dans le complexe une bonne ambiance, où tout le monde se tutoie et s'entraide si besoin. La communauté française est l'un des atouts décrits par cette retraitée, ainsi que la responsable commerciale. C'est également l'un des points négatifs pour certains mécontents qui trouvent le complexe trop fermé et trop communautaire, sur un modèle de « gated community¹ », où la « quête de l'entre-soi » domine et « consiste ainsi à créer un univers intime, par une double familiarité : avec les lieux et avec les personnes que l'on peut se donner l'occasion de côtoyer et de fréquenter par des relations choisies » comme le montrent Jacques Chevalier et Cristina Carballo (2004) en évoquant le phénomène en Amérique. Un passage repris des propos de Laws (1993) évoque ces espaces résidentiels fermés destinés spécialement aux retraités, phénomène qui s'est multiplié aux Etats-Unis, notamment en Floride :

« Il s'agit là d'un processus très états-unien, difficile à observer ailleurs, dans lequel des fractions aisées et d'origine anglo-saxonne des personnes âgées ont pu aisément participer et contribuer à une distanciation vis-à-vis de la cité, justifiant l'entre-soi clôturé par la recherche d'une grande tranquillité permettant d'épanouir des valeurs partagées et de valoriser le loisir comme mode de vie et fin en soi ».
[Chevalier, Carballo, 2004]

Même les activités proposées aux résidents rentrent dans ce cadre de sociabilité « entre-soi » : « Les ensembles résidentiels fermés proposent toujours un minimum d'équipements communs dont bénéficient les résidents ». Un côté « village » où tous les habitants se connaissent ou presque qui ne plaît donc pas à certains, qui ne se sont pas plu et qui ont revendu au bout de quelques années. Certains retraités que nous avons rencontré ultérieurement nous ont fait des remarques semblables, en rajoutant qu'ils avaient eu vent de possibles querelles entre certains résidents du complexe. Cependant, nous avons pu observer quelques contacts entre résidents où semblait régner une familiarité sympathique. La résidente du complexe que nous avons rencontré semblait ravie de son choix de lieu de vie et jusqu'à présent le projet fonctionne plutôt bien et est agrandi progressivement.

¹ « Gated Community » signifie littéralement « Communauté murée » et peut être traduit par le terme « communauté à accès restreint » ou encore « communauté fermée ».

3.1.5 Faire construire : être sûr d'avoir une maison à son goût

Anne et Eric ont choisi de faire construire leur maison pour être sûrs qu'elle soit à leur goût, n'ayant rien trouvé qui leur convenait pendant une année de recherche sur Agadir et sa région : « *Si on avait trouvé autre chose, on n'aurait jamais construit.* » explique Anne. Ils ont donc acheté un terrain et fait construire près du village de Tighanimine, à une dizaine de kilomètres d'Agadir, dans la montagne. Leur maison (Photo 10) est en hauteur ce qui permet d'avoir une vue impressionnante sur le paysage environnant (Photo 11). La maison est spacieuse, avec un grand jardin, ce qui permet d'accueillir la famille et des amis. La maison a d'ailleurs reçue une cinquantaine de personnes pendant quinze jours, lors du mariage d'un des fils du couple.



Photo 13 (gauche) :
Propriété d'Eric et
Anne.

Photo 14 (droite) : Vue
depuis la propriété du
couple.

Le choix de l'emplacement permet donc d'avoir le calme et le silence, tout en étant à une dizaine de kilomètres de la ville, dans une maison qui a été pensée par le couple. La maison est d'ailleurs conçue comme une maison pour un pays chaud, c'est-à-dire que pour passer de pièce en pièce, il est nécessaire de passer par dehors. Cependant faire construire a nécessité beaucoup d'efforts ; Anne et Eric ont dû pendant toute la période des travaux venir tous les jours voir si les travaux étaient faits de la manière dont ils étaient prévus. Elle a également posé quelques problèmes au couple, comme l'explique Anne :

« On a eu beaucoup d'emmerdes, parce que ça a traîné, ça a traîné... Et on a eu la visite du gars qui nous a dit « Faites-un mur », après il nous a dit d'arrêter de faire le mur, pour qu'on lui donne du bakchich, après on lui donne du bakchich, y'en avait pas assez... Enfin bref, on a eu des problèmes comme ça toute l'année quoi. »

Leur maison offre désormais un grand confort comme nous l'avons constaté. Le couple en est très fier et ne semble pas regretter son choix d'avoir opté pour cette solution, malgré quelques soucis comme le problème du manque d'eau chaude.

Le couple vit également avec Ayoub, un jeune berbère travaillant pour eux depuis 2013, lorsque le couple a emménagé dans la maison. Il possède une dépendance à côté de l'habitation principale et fait office de gardien lorsque le couple est absent, mais il s'occupe également des quelques tâches à effectuer dans le jardin et dans la maison, ainsi que de la cuisine. Le jeune homme a adopté le rythme des retraités, vit entièrement avec eux, utilise des expressions que nous pourrions aisément qualifier de « typiquement » française, regarde parfois la télévision avec eux et connaît bien les chansons écoutées par Eric dans sa voiture. Il accompagne régulièrement l'un des deux retraités en sortie en ville, voire en voyage pour quelques jours. Ayant vécu chez ce couple pendant notre séjour, nous avons pu constater la complicité existante et un réel attachement entre le jeune homme et le couple, considéré comme un membre à part entière de la famille. Le couple connaît d'ailleurs très bien la famille du jeune homme et lui a rendu visite plusieurs fois. Ils ne tarissent pas d'éloge sur le jeune homme, Anne nous dit « *On l'a adopté carrément, comme s'il faisait partie de la famille.* » et Eric a précisé plusieurs fois au cours de nos échanges : « *Il est formidable. J'ai une réelle amitié pour ce gamin.* ». Nous avons eu l'occasion de discuter plusieurs fois avec Ayoub, qui nous a confié beaucoup apprécier Anne et Eric et son travail pour eux et qu'il s'est habitué aux différences de rythme de vie, comme « *l'heure de l'apéro* » ou les différents programmes télévisés habituels. Il a d'ailleurs acquis au fil des mois de vie avec le couple, une connaissance importante de la culture française, notamment musicale et cinématographique.

Nous l'avons vu, il n'y a pas un type de lieu de vie pour les retraités français au Maroc, mais une multitude de situations différentes, qui découlent des différences de goûts des retraités eux-mêmes, de leurs besoins, mais également des possibilités offertes par la localité choisie. Ainsi nous voyons que sur Agadir, tous nos enquêtés vivent dans un appartement, alors que ceux qui ont choisi de vivre à l'extérieur de la ville, ont tous opté pour une villa, avec jardin.

3.2 Le choix du Maroc comme destination de retraite

Au cours de nos entretiens, nous avons abordé la question du choix du Maroc comme lieu de vie au moment de la retraite. Nous avons ainsi pu cerner les différents atouts proposés par le Maroc selon les retraités français, mais également les inconvénients lorsqu'il y en a, ou du moins, les quelques éléments qu'ils peuvent trouver déplaisants. Dans les différents avantages à vivre au Maroc, cités par les enquêtés, nous retrouvons de nombreux éléments communs à l'enquêté de King

et Warnes (2000) que nous avons exposés plus tôt. Les perceptions des atouts et des inconvénients du Maroc par les enquêtés sont différentes en fonction du parcours, mais des éléments notables reviennent quasiment systématiquement, comme nous allons le voir.

3.2.1 Climat et vie moins chère : deux principaux attraits du Maroc

Sans surprise, le climat marocain plus ensoleillé et plus chaud que celui de la France et des coûts de la vie quotidienne moins chers qu'en France, qui permettent une meilleure qualité de vie, sont les deux éléments qui sont revenus dans la majorité des entretiens.

En effet, les 27 enquêtés avec lesquels nous avons eu l'occasion d'aborder les atouts proposés par le Maroc, ont évoqué le climat marocain. Le coût moindre de la vie à quant à lui été évoqué par 20 enquêtés, certains l'associant à une fiscalité beaucoup plus avantageuse et tous s'accordant à dire que par cette vie moins chère, leur qualité de vie s'est améliorée. Ces deux atouts sont donc indéniables, mais la différence que nous pouvons relever est l'ordre dans lequel ils ont été donnés par les enquêtés. Au-delà de cela, quel est l'atout premier à la motivation de départ au Maroc pour ces retraités que nous avons rencontrés ? A quelques exceptions près, la motivation première est divisée entre le climat et la vie moins chère. Cette division se retrouve aussi bien à Marrakech qu'à Agadir et sa région et elle se retrouve même parfois au sein de certains couples.

Si nous prenons l'exemple d'Anne et Eric, le climat et la vie moins chère sont deux éléments importants dans leur décision de s'installer au Maroc. Le couple avait acheté un terrain à construire pour la retraite, en Bretagne, mais en rendant visite à Françoise et Bernard, ils se sont rendu compte que le Maroc leur conviendrait mieux. Alors qu'Eric m'explique que pour lui, ce qui est important sur place, c'est « *Le climat, le climat, le climat !* », Anne me confie en entretien qu'elle pense que « *c'est le fric d'abord. C'est difficile d'avoir à changer de vie en ayant moins de revenus* ». L'élément soulevé par Anne est important puisque pour beaucoup, le départ en retraite signifie souvent une baisse de revenus, parfois importante, qui peut provoquer la peur du manque, de ne plus pouvoir maintenir le même train de vie, comme l'ont souligné plusieurs enquêtés. C'est le cas notamment d'Hervé et Caroline qui expliquent qu'en premier lieu, ils sont partis « *à cause du fisc en France et de la qualité de vie* » :

« *Pour des français moyens, on n'y arrivait plus à Nice, qui est quand même une ville très, très chère, on savait qu'à la retraite c'était pas possible. Si vous vouliez continuer à aller au restaurant, de profiter de la vie, à Nice ce n'est pas possible, c'est impossible.* »

Le même constat est fait par un autre couple dont le départ en retraite a provoqué une baisse importante des revenus : *« On n'avait plus les moyens de vivre en France. Si, mais il fallait que je continue à travailler. Et comme ça devenait de plus en plus difficile, à cause de l'imposition... »*. Bruno et Sylvie qui effectuent leur premier séjour de six mois consécutifs font la même réflexion :

« Nous qui avons des bons, enfin des revenus corrects, de retraités... ça nous permet de vivre, de retrouver la vie qu'on avait quand on travaillait. C'est-à-dire, de pouvoir aller au restaurant quand on veut, de pouvoir ne pas faire particulièrement attention quand on fait le marché... Ne pas... Enfin ça nous remet au niveau qu'on était quand on travaillait. »

Pour Bernard, l'installation au Maroc s'est faite avant tout pour pouvoir profiter du soleil tout l'hiver. Le climat était donc à l'origine l'atout principal selon lui, mais les coûts moindres de la vie, ainsi que la fiscalité ne sont pas négligeables comme il nous l'explique :

« Moi ce que je voulais, c'était de pouvoir passer l'hiver au soleil, c'était ça le déclencheur. Donc je l'ai trouvé au Maroc. Et en plus, je me renseigne après, effectivement... Je me renseigne, parce que j'avais eu des échos, on m'avait parlé du régime fiscal marocain et alors là, alors là, il n'y a plus eu de doute du tout. Etre au Maroc, ça me fait économiser 22 000 euros d'impôts par an... Ce n'est pas compliqué... C'est 22 000 euros : avec 22 000 euros, ici, je vis deux fois. Rien qu'avec l'économie d'impôts, le reste c'est du rab'. »

Pour Victor, qui réside à Marrakech, le constat est un peu différent puisque comme nous l'avons déjà dit, le prix de sa location est assez élevé et il le place comme un inconvénient, qu'il juge par contre dérisoire face au climat et à la qualité de vie offerts par le Maroc. Même chose pour Jean, qui a passé une grande partie de sa vie à l'étranger, a commencé sa retraite au Qatar et considère que le principal atout du pays est son climat et son environnement sain, beaucoup moins pollué que ce qu'il a pu observer au Qatar. A Agadir, Thérèse qui a retrouvé son compagnon marocain ne me parle pas du coût de la vie, mais insiste sur le climat, élément essentiel pour elle qui *« ne supporte pas le froid »*. Au contraire, Lisa se définit comme une *« exilée économique »* puisqu'avec sa retraite, elle ne pourrait pas vivre aussi bien qu'en France. Elle se dit être au Maroc par défaut, même si le climat est un élément important qui lui fait apprécier le pays. Enfin, Loïc et Sophie qui se sont mis en couple après leur arrivée au Maroc sont aussi venus pour le climat et le coût de la vie, mais pas dans le même ordre de priorité. Sophie est venue pour le climat, ne supportant plus le froid de la Normandie en hiver et Loïc est venu suite à une rupture affective et aux problèmes financiers qui y étaient associés.

3.2.2 Une qualité des rapports humains supérieure

La qualité des rapports humains est un autre élément qui est revenu de manière régulière, associé à l'accueil de la population marocaine fait aux retraités venant s'installer, ainsi qu'un respect de l'âge que certains ne trouvaient pas en France. Bruno nous parle justement du respect dû aux personnes plus âgées, lors de notre entretien :

« Ils [Les Marocains] respectent les gens qui deviennent âgés, beaucoup plus qu'en France. Et comme la retraite n'existe pas ou quasiment pas, tout le monde est supposé être en activité et on n'est pas vu comme des gens inutiles. Et puis... et surtout, on n'est pas vu, comme c'est le cas en France, comme des gens qui profitent, comme ceux de la dernière génération, de ceux qui profitent d'avoir une retraite convenable. »

La gentillesse et l'accueil de la population marocaine ont été évoqués à plusieurs reprises, que ce soit à Marrakech ou dans la région d'Agadir. Vanessa par exemple explique ce côté convivial qui existe : *« Dans la médina, on se balade, y'a des gens à qui on a jamais rien acheté, qui nous reconnaissent : « Ah comment ça va ? Viens boire un thé ! ». On ne leur a jamais rien acheté, ce sont des commerçants. Mais ils sont sympa donc ça c'est le bon côté. »*. Hervé et Caroline font également le même constat, Caroline rajoutant qu'elle apprécie le regard des Marocains sur elle :

« Ce qui est merveilleux, c'est la joie de vivre des marocains. A Nice tout le monde fait la gueule dans la rue, alors qu'ici tout le monde me sourit dans la rue. Pour une femme, ce qui est merveilleux aussi ce sont les yeux des Marocains, vous sentez la plus belle femme du monde, parce qu'en plus quand on est blonde, française... »

Quasiment tous évoquent donc la gentillesse de la population locale, mais également la facilité des rapports, des discussions.

3.2.3 Distance, francophonie et communauté française

La majorité des retraités s'accordent pour dire que le Maroc comme choix d'installation est l'association de trois atouts concrets qui a facilité leur venue : la distance de la France, à moins de trois heures d'avion, la francophonie importante dans cet ancien protectorat français, où le français est souvent étudié en première langue et la présence d'une communauté française importante, avec près de 50 000 ressortissants français inscrits aux registres consulaires.

La distance était notamment l'un des éléments importants pour les quelques retraités qui vivaient à l'étranger au moment de la retraite. Jean par exemple a commencé sa retraite à Doha, au Qatar et a finalement choisi de se rapprocher de la France, notamment afin d'avoir une « *courte distance avec la famille et les amis de France* », puisque les visites de l'entourage étaient plus rares et vu la distance lorsqu'il résidait au Moyen-Orient. Le constat est similaire pour Victoria et Philippe, puisque ce dernier a passé plusieurs années à l'étranger et notamment deux années en Chine avant sa retraite et souhaitait continuer à résider à l'étranger pour sa retraite, mais tout en pouvant rentrer en France facilement :

« Ce n'est pas loin [Le Maroc]. Il y a quand même des lignes, quand on veut rejoindre Paris, il y a des avions tous les jours. Pas très cher, ça a quand même augmenté par rapport à une dizaine d'années. Mais c'est encore relativement accessible. Donc au cas où il faut vraiment rentrer, c'est assez facile, c'est beaucoup plus facile que si c'était...je ne sais pas, si on était parti en...Thaïlande. »

Victoria rajoute que pour elle, l'aspect francophonie était aussi un élément important, tout comme Josiane, qui elle n'a envisagé que le Maroc parce qu'elle peut ainsi « *rentrer facilement en France* » et qu'il n'y a pas de barrière de la langue. Charles et Vanessa également ont opté pour le Maroc pour sa situation géographique, mais aussi sa francophonie importante. Ils ont eu l'occasion de tester la double-résidence à Bali pendant trois années consécutives, mais les longs trajets que cela implique, les prix des billets, ainsi que la non francophonie du pays les ont incité à changer de destination. Un élément à propos de la francophonie soulevé par une retraitée nous a interpellé. Elle précisait que l'atout de la francophonie n'en était finalement pas toujours un, puisque la langue française reste une langue étrangère apprise par les Marocains et elle s'est aperçue que régulièrement il y avait de l'incompréhension dans les conversations avec la population locale : « *Il faut réfléchir pour comprendre qu'ils ne nous comprennent pas quoi, ou que nous on ne les comprend pas.* ».

La présence d'une communauté française importante comme un point positif a été abordée à plusieurs reprises, essentiellement par des femmes dont le projet d'installation au Maroc avait été initié par leurs époux. C'est le cas par exemple de Nicole qui nous a déclaré « *Au début, je me suis beaucoup ennuyée, parce que je ne connaissais personne* », ou encore Sylvie qui s'était inscrite directement à l'UFE dès son arrivée afin de pouvoir rencontrer d'autres Français. Françoise elle, plus que la communauté française, décrit « *un groupe sympathique* » qui s'est constitué et qui permet d'effectuer de nombreuses activités en groupe.

Ces trois éléments assemblés constituent donc un point fort dans le choix du Maroc comme destination d'installation. Nous le voyons notamment lorsque certains retraités ont hésité avec d'autres pays. Lors de la randonnée effectuée avec les retraités de l'UFE, certains ont évoqué le projet qu'ils avaient de s'installer à la Réunion ou à l'Île Maurice. Un autre retraité a lui évoqué l'idée de s'installer en Polynésie française, mais après y avoir vécu quelques temps, il y a finalement renoncé à cause de la grande distance avec la métropole. Le même constat a été évoqué par Yves, qui en quittant l'Égypte, a suggéré une possible installation au Vietnam, ou Loïc et Lionel qui ont tout deux évoqué la Thaïlande. Des destinations qui les éloigneraient de la famille restée en France, ce qui ne leur convenait pas. Au final, le choix du Maroc est un compromis entre la distance, la langue, mais aussi les différents éléments que nous avons évoqués plus tôt.

3.2.4 Des inconvénients globalement dérisoires

Si la majorité des retraités s'accordent sur les différents atouts offerts par le Maroc, il en est exactement de même pour les quelques inconvénients qui ont été cités au cours des entretiens que nous avons menés. De plus, face aux atouts présentés par la destination, les quelques éléments négatifs cités font office d'éléments plutôt dérisoires et tendent généralement à être oubliés. L'un des problèmes récurrents est celui de l'administration marocaine et de la corruption. En effet, beaucoup ont eu ou ont parfois encore des contacts avec l'administration, notamment pour obtenir la carte de résidence. Une administration qui selon les propos de tous les retraités qui nous en ont parlé est lourde, lente et plutôt compliquée. Ainsi Charles et Vanessa considèrent qu'il « *ne faut pas avoir à faire à l'administration, le moins possible. Elle fonctionne comme en France, mais en dix fois plus compliquée* », Bernard qualifie « *tous les mecs qui ont un tampon* », comme des « *mecs corrompus* » et Sophie nous explique « *qu'il faut graisser la patte de tout le monde ici pour avoir quelque chose* ». L'un des mots revenants très régulièrement pour évoquer ces problèmes de corruption est « *bakchich*¹ ». Tous les retraités ont été confrontés à ce genre de pratique qui vise à donner de l'argent à des représentants de l'administration ou de l'ordre public pour obtenir un service de manière plus simple. Certains s'y refusent encore comme Sophie qui m'explique qu'elle ne donne jamais d'argent pour refaire sa carte de résidence, alors que certains donnent systématiquement. Bernard lui ne fait plus les démarches, un ami marocain s'en occupant pour lui : « *Tu lui donnes tout, tu t'occupes de rien... Il te dit « Donne moi 1 000 dirhams ». Tu lui donnes 1 000 dirhams, qu'il va distribuer, alors ça tu ne sais pas trop, mais eux ils savent. Et là ma carte de résident, je l'ai eu pour dix ans. Jusqu'en 2024. Et je ne me suis occupé de strictement rien !* ».

¹ Le mot « bakchich » d'origine persane, est utilisé essentiellement dans les pays du Moyen-Orient, les pays arabes, ainsi que les pays du sud-ouest de l'Asie et désigne une forme de « pot-de-vin », d'achat de service.

Cependant, le phénomène de corruption arrange parfois certains retraités, puisque lorsque nous avons rejoint le groupe de l'UFE en sortie 4x4, tous s'étaient fait arrêter pour excès de vitesse par la police d'Agadir en sortant de la ville et tous ont payé ce fameux « bakchich » directement au policier, à la fois pour payer moins et pour ne pas avoir de problème pour le permis. Nous avons pu assister à une de ces arrestations, le retraité sortant de la voiture pour rejoindre le policier et puis finalement glissant un billet de 100 dirhams dans la poche du policier, évitant ainsi de payer une véritable contravention de 300 dirhams¹. Le retraité que nous accompagnions nous a rejoint en voiture, à la fois avec le sourire et une cigarette qu'il avait demandé au policier.

La conduite est d'ailleurs l'un des éléments négatifs souvent cités par les retraités. Ce problème est résumé par Thérèse en entretien : « *La conduite ici, c'est... Je suis devenue grossière au volant. Ils conduisent comme des pieds. Je suis sûr que si les Marocains devaient repasser leurs permis, y'en a pas beaucoup qui l'auraient.* ». Les retraités que nous avons rencontrés ne sont plus vraiment « politiquement corrects » lorsqu'il s'agit de parler de la conduite au Maroc, dont nous avons nous-mêmes fait l'expérience et qui s'avère véritablement difficile pour des Européens, habitués à une conduite assez stricte sans trop d'incivilités. Lors d'un repas, quelques retraités évoquaient la peur qu'ils ont au quotidien de renverser quelqu'un. L'un d'eux nous explique qu'ils auraient reçu un message du consulat leur conseillant de se rendre directement au consulat si jamais ils renversaient quelqu'un. Une mesure extrême que nous n'avons pas pu vérifier, mais qui témoigne réellement de l'inconfort de la conduite qu'ont certains retraités, comme ces quelques femmes qui aujourd'hui ne conduisent plus par peur d'un accident.

La saleté des rues et le manque d'hygiène ont également été évoqués à plusieurs reprises, que ce soit à Marrakech ou à Agadir et ses environs. Ainsi, Mathilde qui habite Marrakech nous explique que ce qu'elle « *n'aime pas du tout ici, c'est la crasse, la saleté, les ordures, rien n'est prévu pour les ordures* » et rejoint Loïc et Sophie dans ce constat, qui eux habitent à Agadir, Loïc disant :

« *Ce que je ne supporte pas ici, c'est la saleté. Partout, des amoncellements de trucs, ils jettent tout partout. Ils pourraient mettre une poubelle. Mais pour une poubelle, ils ne vont pas faire cinq mètres, ils vont jeter sur la plage. Ils vont sur la plage, ils vont jeter leurs affaires sur la plage, là où ils vont revenir demain avec leurs familles. Ah ouais non vraiment, c'est, c'est...c'est crade quoi.* »

¹ Au 17 mai 2015, 300 dirhams étaient équivalents à un peu plus de 27 euros.

Sylvie par contre explique ce que nous évoquions, à savoir qu'avec le temps, on oublie peu à peu les aspects négatifs comme la saleté : *« Le négatif, c'est la saleté. C'est repoussant. Par contre, objectivement, avec le temps, on finit par s'y habituer, par moins voir ».*

Un autre élément évoqué à plusieurs reprises par des retraités nous a interpellé : l'importance de la religion dans un pays où l'islam est la religion officielle de l'Etat et où tous les retraités que nous avons rencontrés ne sont pas musulmans. Une retraitée nous explique par exemple les problèmes que peuvent poser la période du Ramadan pour les expatriés non musulmans :

« Alors ce que je n'aime pas, c'est la religion beaucoup trop présente, on n'est pas dans un pays laïc, il faut le savoir, là aussi on est obligé de s'adapter. La religion beaucoup trop présente, la période de ramadan où ils ne tolèrent rien concernant les expatriés. [...] Je me promenais avec une bouteille d'eau pendant le ramadan et je me suis faite insulter. Parce qu'eux n'ont pas le droit de boire. Je me promenais avec une amie, avec une cigarette à la main, et elle s'est faite insulter aussi. »

De manière générale, les problèmes qui ont été évoqués sont souvent limités à la période du ramadan et constituent essentiellement une gêne pour ceux que cela concerne. Cependant, nous constatons que dans certains cas, le manque de compréhension et la différence de manière de vivre entre retraités non musulmans et Marocains musulmans peuvent être évoqués comme un problème. Ainsi, une retraitée qui évoquait le manque de laïcité nous dit :

« Je trouve ça ridicule. J'aurais tendance à être ironique vis-à-vis de ça, mais après tout, je me dis qu'ils sont chez eux, donc ça ne me gêne pas. S'ils sont suffisamment stupides pour se jeter précipitamment à la mosquée à chaque fois qu'il y a l'appel, c'est leur problème. Je trouve ça ridicule, maintenant ça ne me gêne pas, parce que si ça doit les tenir et les maintenir... ça ne me gêne pas, mais je trouve ça ridicule. »

Cette même retraitée évoque également le problème que lui pose le port du voile par certaines femmes marocaines : *« Ce qui m'agace profondément, ce sont les femmes voilées, alors ça, ça me...Donc, bon ils sont chez eux, ils font ce qui veulent. [...] Et moi, je me suis outrée sur la plage à voir le mari, avec les gamins se baigner et la pauvre femme est complètement voilée et reste comme ça parce qu'il ne faut surtout pas qu'elle se change sur la plage, on lui verrait un bout de cheville... elles ont des gants, elles ont des chaussettes, non mais ça me met hors de moi ça... ».*

Ce sont donc les différents éléments revenus régulièrement concernant les quelques aspects négatifs selon les retraités que nous avons rencontrés. D'autres problèmes ont été évoqués, comme les problèmes immobiliers, d'escroqueries, que nous avons précisé plus tôt, le manque d'activités culturelles, ou encore le manque de la famille. Quelques retraités ont également évoqué des problèmes de racisme de certains retraités qui selon eux manquent de respect aux Marocains. Une retraitée m'explique par exemple que son amie et voisine marocaine lui a demandé de faire attention à ses fréquentations, car un autre couple de retraités français de son quartier sont jugés racistes et désagréables par les habitants du quartier.

Quoiqu'il en soit, nous avons constaté que dans la grande majorité des cas, ces quelques éléments négatifs ne constituent pas des éléments importants, notamment face aux différents atouts cités par les retraités, qui réunis constituent ce pourquoi ils ont choisi de venir vivre au Maroc.

3.2.5 Les rapports à la France et à la famille « laissée derrière »

Les rapports entretenus avec la France sont différents d'un cas à un autre, mais nous retrouvons des similitudes dans certaines pratiques, notamment celle de la bi-résidence. En effet, sur les 29 retraités avec lesquels nous avons pu avoir un échange, 11 ne possèdent qu'un visa touristique de six mois, ou de trois mois qu'ils renouvellent une seconde fois. Pour ces 11 retraités, le retour en France au moins six mois de l'année est donc obligatoire et il s'agit donc par eux d'une pratique de la bi-résidence où il reste un bien en France (seulement deux n'ont plus de bien en France, l'une étant en location en France, l'autre résidant chez sa compagne). Bien qu'obligatoire, ce retour est entièrement choisi pour eux puisqu'il permet soit de revoir et de profiter de la famille et des amis en France, soit de profiter de son bien en France. Ainsi Yves nous confie que s'il n'y avait pas ses petits-enfants en France, il resterait peut-être un peu plus longtemps au Maroc et Sophie nous dit qu'elle rentre tous les étés pour profiter de sa maison et surtout de son jardin dont elle ne peut se passer en

Retraités « hivernants »	11
Retraités résidents au Maroc entre 6 et 9 mois	11
Retraités résidant uniquement au Maroc	7
Total	29
Tableau 4 – Statuts résidentiels des retraités rencontrés	

tant que passionnée du jardinage. Ils correspondent à ce que Brenda Le Bigot (2014) nomme les « hivernants », profil intermédiaire entre le touriste et le résident permanent (Tableau 4).

Parmi ceux qui possèdent une carte de résidence et qui peuvent donc séjourner plus de six mois au Maroc, 11 n'y résident pas toute l'année et retournent en France quelques mois, souvent pour l'été et parfois pour les fêtes de fin d'année. Certains rentrent peu, environ trois mois, et d'autres rentrent jusqu'à cinq à six mois, alternant parfois entre leur résidence en France et des vacances en France et à l'étranger. Les raisons du retour se retrouvent dans les différents parcours, souvent parce qu'il y a un bien immobilier en France, parfois pour revoir famille et amis. Quelques retraités rentrent l'été parce que le Maroc est devenu trop chaud pour eux, c'est le cas notamment à Marrakech, où Mathilde nous explique qu'elle rentre deux mois parce que « *l'été ici c'est invivable, il fait trop chaud, on se paye des 50, 55 degrés* ». Certains nous ont confié qu'ils rentraient également l'été parce qu'il s'agit souvent de la période du ramadan. Enfin, à Agadir, de nombreux retraités ont évoqué les « MRE », c'est-à-dire les Marocains résidant à l'étranger qui reviennent souvent l'été au Maroc et qui selon les retraités qui l'ont évoqué « *sont insupportables, mal polis et se prennent pour les rois* ».

Enfin, sept retraités vivent désormais exclusivement au Maroc et ne retournent donc en France qu'occasionnellement pour des vacances, souvent dans la famille. Il arrive parfois que certains ne rentrent presque plus, c'est le cas de Thérèse qui « *essaye d'y aller une fois par an, quinze jours* » et qui loge dans des hôtels, ou Eric et Anne qui rendent visite à leur famille de temps en temps, mais qui cette année par exemple restent au Maroc, y compris pour les fêtes de fin d'année.

Quant à la famille et notamment les enfants, c'est l'un des éléments importants revenu au cours de nos entretiens. En effet, pour la très grande majorité des retraités, la famille vit en dehors du Maroc, ce qui implique une distance que certains choisissent de palier par des visites régulières en France et des visites de la famille au Maroc. Dans la plupart des cas, le départ pour le Maroc a été annoncé aux enfants et n'a pas fait l'objet de discussions approfondies sur le choix en lui-même, certains retraités insistant sur leur indépendance par rapport à leurs enfants : « *On ne demande pas l'avis des enfants. [...] On est des grands garçons, on prend nos décisions.* ». Certains ont demandé une sorte d'avis consultatif comme Victor qui a questionné ses quatre enfants et ses trois beaux-enfants qui n'ont pas émis d'objection : « *Unanimité « Allez-y », aucun n'a émis de réserve* ». Tous les retraités rencontrés rentrent de temps à autre en France et en profitent donc le plus souvent pour voir leurs familles respectives. Dans ces conditions, les bi-résidents qui rentrent en France régulièrement voient donc leurs familles et notamment les enfants et petits-enfants de manière plus régulière. Pour les autres et pour les bi-résidents au moment de leurs séjours au Maroc, les communications perdurent systématiquement par téléphone, mais aussi via l'ordinateur, la webcam permettant un visuel, élément important pour les ceux qui ont des petits-enfants en bas âge et dont le manque se fait régulièrement sentir.

La visite au Maroc des enfants et petits-enfants a été abordée plusieurs fois. Pour certains elle se fait de manière régulière, nous avons d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer certains de ces enfants à l'occasion leur visite aux parents. Mathilde par exemple nous explique que sa fille vient tous les ans « *pour se ressourcer* ». Nicole qui ressent de manière importante l'éloignement de sa fille et de ses petits-enfants nous explique qu'ils « *essaient de venir ici une fois par an.* ». Même chose pour Sophie qui a reçu son fils et ses quatre enfants pour Noël, ces derniers essayant de venir une fois par an. D'autres cependant reçoivent rarement des visites de leurs familles, soit parce que ces derniers sont occupés, soit par l'éloignement. Certains retraités n'ont pas hésité à nous expliquer que la famille ne venait pas au Maroc car la destination ne leur conviendrait pas. C'est le cas d'un couple qui m'explique que leur fils ne vient pas car « *naturellement, il est raciste et puis c'est tout* » ou d'une retraitée qui m'explique que ses sœurs ne viendraient pas parce qu'elles « *votent Front National. Ça veut tout dire...* ». Enfin, un dernier élément est revenu et fait écho à l'actualité du moment puisqu'une retraitée n'a pas reçu ses petits-enfants comme c'est le cas tous les ans à cause du virus Ebola qui effrayait la mère des petits-enfants.

3.3 Loisirs et activités quotidiennes

Comme nous l'expliquions précédemment, sur le même principe que les lieux de vie, nous avons eu l'occasion d'aborder les activités quotidiennes avec les retraités de Marrakech, alors qu'avec ceux de la région d'Agadir, nous avons pu l'observer et même y participer, comme nous allons le voir.

3.3.1 L'inscription à l'UFE : rencontrer d'autres Français et être actif

L'inscription à l'UFE¹ est parfois une étape importante dans le parcours de certains retraités français qui viennent s'installer au Maroc, mais pas pour tous, notamment pour les quelques retraités que nous avons rencontré à Marrakech. En effet, sur les sept retraités de Marrakech, aucun n'est inscrit à l'UFE et un seul est inscrit dans un groupe d'expatriés autre que l'UFE. C'est la différence notable que nous avons remarquée avec les retraités vivant à Agadir et sa région.

¹ UFE est une association signifiant « Union des Français de l'Etranger », créée en 1927 et aujourd'hui présente dans une centaine de pays. Elle vise à assurer les droits des expatriés français auprès des services publics, mais également à permettre à ces derniers de se rencontrer et de former un réseau relationnel dans le pays d'expatriation. L'UFE est présente dans six villes au Maroc : Agadir, Casablanca, Marrakech, Oujda, Rabat et Tanger.

Lorsque nous demandons à Mathilde qui réside à Marrakech si elle est inscrite dans des associations ou réseaux d'expatriés, voilà ce qu'elle nous répond :

« Non, non, absolument pas. Parce que ça, ça me gonfle vraiment. On rencontre beaucoup d'expatriés, parce qu'on va tous dans les mêmes endroits, dans les restaurants, dans les bars, donc on en rencontre. Et l'avantage, c'est que quand on est expatrié, c'est qu'on s'aborde très facilement, ce qui ne se passe pas quand on est en France. Parce que le fait qu'on soit expatrié, ça rapproche. »

Elle rajoutera après l'enregistrement, qu'elle n'est vraiment pas « Assoc' cheveux blancs », où l'on entend « *Toujours les mêmes sujets de discussion* », en faisant référence à ces groupes d'expatriés essentiellement retraités. Le même constat est fait par Vanessa et Charles qui se sont créés tout un réseau d'amis : « *On a des amis marocains, français, belges, suisses... Après quand on rentre dans une communauté, comme dans tous les pays où il y a des expatriés, les expats se retrouvent, s'invitent entre eux, te font connaître d'autres et après ça va assez vite.* ». Victor, le doyen ne fait pas partie d'un réseau d'expatriés, mais s'est inscrit dans une association de golfeurs, ainsi que dans une association de musique, lui permettant d'assister à des concerts régulièrement.

Jean, également résident à Marrakech, ne s'est pas inscrit à l'UFE, mais a adhéré à Marrakech Accueil¹, même si lui et sa femme ne participent plus beaucoup aux activités organisées : « *On est inscrit au consulat, on fait partie de « Marrakech Accueil », mais de moins en moins, parce qu'on n'en pas vraiment besoin. On a notre culture, nos activités, nos amis sur place, des choses à faire, de la peinture... On a nos propres activités.* ».

A Agadir, le lien avec l'UFE est différent. Celui-ci comprend plus de 700 adhérents, dont une très grande partie de retraités. Sur les 22 retraités qui vivent à Agadir et sa région et avec lesquels nous avons eu un entretien, 14 étaient membres de l'UFE. Pour certains, l'UFE était un élément essentiel pour se sentir plus à l'aise dans le pays, en rencontrant d'autres retraités français. Pour d'autres, il s'agit de quelque chose de totalement facultatif, leur permettant de faire une activité facilement. Certains y ont d'ailleurs adhéré il y a quelques mois seulement alors qu'ils sont au Maroc depuis plusieurs années. Nous avons pu participer à deux sortes d'activités organisées par l'UFE : les « sorties randonnées » et les « sorties 4x4 ».

¹ Marrakech Accueil est une association créée en 2009 et qui a pour but l'accueil des nouveaux arrivants francophones à Marrakech. Elle propose diverses activités et ateliers à ses adhérents tout au long de l'année.

Les sorties randonnées ont lieu tous les jeudis, à partir de la matinée jusqu'en milieu d'après-midi. En général une quarantaine de retraités y participent, souvent les mêmes habitués. Ils parcourent généralement entre 13 et 15 kilomètres sur des parcours plus ou moins difficiles, toujours dans un cadre paysagé remarquable. Nous avons participé à deux de ces randonnées, ce qui nous a permis de discuter avec un nombre important de retraités. Nous avons également pu observer leurs différentes interactions entre eux, ainsi que leurs principaux sujets de discussion. Tous ne se connaissent pas, certains se vouvoient, mais dans l'ensemble il règne une ambiance bon enfant où les gens font connaissance, plaisantent et discutent aussi bien de leurs familles respectives, de la vie au Maroc que de sujets d'actualité et de politique.



Photo 16 : Groupe de la randonnée de l'UFE au Cap Rhir le 12 mars 2015.



Photo 15 : Groupe de la randonnée de l'UFE dans les environs d'Aourir, le 3 avril 2015.

Chacun va à son rythme et des groupes se forment vite, notamment celui de « l'avant », qui mène et celui de « l'arrière ». Tout au long de la journée certains plaisantent, notamment par une phrase qui reviendra régulièrement tout au long de la journée, mais également de notre terrain de recherche en général : « *On ne fait pas un métier facile !* ». Une retraitée explique : « *Quand on dit à nos enfants ce qu'on fait, ils nous disent : Vous êtes fous !* », façon d'expliquer que bien que retraités, ils gardent un rythme de vie assez intense et continuent à faire des exercices physiques. La journée finit toujours par une photo du groupe et l'un des organisateurs s'occupe de transmettre les photos du jour à l'ensemble des participants.

Nous avons également accompagné une douzaine de retraités lors d'une sortie en 4x4, dans le désert du sud du Maroc, vers les villes de Tazenakht, Agdz, Zagora, Mhamid et Foug Zguid. Tous les participants se connaissent et ont l'habitude d'effectuer des raids en groupes. Ils se rejoignent tous dans leur passion du 4x4 et de la conduite des pistes de sable et de montagne, ainsi que les franchissements d'obstacles. Différents arrêts ponctuent leurs journées : pour les photographies et admirer les paysages, l'arrêt du déjeuner, plusieurs arrêts dans la journée dans les villages traversés où les retraités distribuent des sucreries et stylos aux enfants qui attendent sur le bord de la route.

Ce dernier élément déplaît d'ailleurs à l'une des retraitées trouvant que ces enfants ne devraient pas « réclamer » comme ils le font. Enfin, l'arrêt du soir où ils passent la nuit dans un motel ou dans un bivouac. Lors d'un repas, l'une des retraitées se plaint de l'UFE, trouvant qu'il s'agit d'une union plus « francophile » que « française », en expliquant s'être retrouvée à un événement où il y avait trop de Marocains selon elle, des « 100% Marocains » répond-t-elle à une retraitée qui lui explique qu'il s'agit sûrement de Marocains mariés à des Français. L'organisateur du raid explique également que ses sorties et trajets sont copiés par un autre retraité d'Agadir qui organise les mêmes parallèlement à l'UFE, en lui faisant concurrence. Ce type de sortie est assez commun et correspond parfaitement ce que décrit Corinne Cauvin Verner (2007) et illustre une pratique du tourisme international où une population du Nord, considérée comme « riche » rencontre une population du Sud, vue comme « pauvre », sur son territoire. Lorsque Corinne Cauvin Verner décrit la place centrale d'Agdz, ville où le groupe de retraités suivi est passé, la similitude de la situation est frappante : « *La place est encombrée de véhicules et d'une foule bigarrée: touristes escortés de bazaristes, de faux-guides et de gamins en quête de dirhams, de bonbons ou de stylos.* » [Cauvin Verner, 2007, p.26]. Les expatriés présents, ici les retraités français, sont logiquement, de par leur provenance, dans une position de domination économique vis-à-vis de la population locale. Ceci est d'autant plus que le tourisme international représente une grande part du PIB national¹. Reprenant les termes de l'ouvrage de Georges Cazes, *Les nouvelles colonies de vacances ? Le tourisme international à la conquête du Tiers Monde*, Gabriel Wackermann (1990) pose la question : « *Le temps des vacances organisés pour les ressortissants des pays industrialisés dans le monde en développement ne donne-t-il pas lieu à de véritables actions de colonisation ?* ». Dans le cas des Français, l'impact est d'autant plus fort qu'il s'agit d'une ancienne colonie.



Photo 17 (En haut) : Retraitée distribuant des sucreries aux enfants des environs.

Photo 18 (au milieu) : Franchissement d'un obstacle par l'un des retraités du groupe.

Photo 19 (en bas) : Arrêt déjeuner du groupe dans le désert.

¹ Selon le ministère du tourisme marocain, « la demande touristique globale représente environ 12% du PIB » et ce secteur génère « 505 000 emplois directs qui correspondent à près de 5% de l'emploi dans l'ensemble de l'économie ». Les données sont disponibles sur le site internet du ministère : <<http://www.tourisme.gov.ma/fr/tourisme-en-chiffres/chiffres-cl%C3%A9s>> [Consulté le 30/05/15].

Comme nous le disions, certains retraités qui ont adhéré à l'UFE ont ainsi pu rencontrer d'autres retraités expatriés et commencer des activités, sportives notamment. C'est le cas par exemple de Sylvie qui explique que l'adhésion à l'UFE « *a contribué à ce que je trouve ça bien [Le Maroc]* » ou de Gérard qui s'est inscrit dès son arrivée au Maroc : « *Dans la foulée, c'est l'inscription à l'UFE, donc participation aux marches, tennis, soirées organisées et là aussi découverte forcément, de beaucoup de monde, principalement Européens, Français je dirais même* ». D'autres retraités se sont inscrits à l'UFE parce qu'ils ont entendu parler de telle ou telle activité, comme Anne et Eric qui se sont inscrits en décembre 2014, respectivement pour participer au groupe randonnée et au groupe 4x4, « *Il fallait qu'on s'occupe, c'est tout* » explique Anne pour justifier son inscription. La sœur d'Anne, Françoise s'est aussi inscrite en février pour rejoindre sa sœur dans le groupe de marche. Son mari cependant ne s'est pas inscrit : « *Bernard, il a horreur des groupes. Il n'aime pas les grands rassemblements. Moi ce qui m'intéresse, c'est de marcher. A l'occasion, je rencontre des gens sympathiques, ça fait un plus, mais c'est la marche qui m'a fait m'inscrire* ».

D'autres retraités ne voient pas l'intérêt de s'inscrire, notamment parce qu'ils arrivent à rencontrer du monde et à s'occuper sans adhérer à l'UFE, comme Christine qui explique « *Les sorties en 4x4, non, j'ai mal au dos. La marche, ce n'est pas pour moi, je suis asthmatique, donc très peu pour moi* ». Lorsqu'elle était en Egypte, elle faisait partie de « *Terre accueil* », dont elle explique qu'il s'agissait d'un centre culturel, proposant diverses activités et qui était apolitique.

Un couple de retraité ayant adhéré à l'UFE, a évoqué l'idée que l'UFE d'Agadir n'est pas apolitique, ce qui leur pose problème et qui selon eux contribue au fait que certains retraités ne veulent pas y participer :

« *Alors, y'en a certains qui ne veulent pas rentrer à l'UFE.* » « *Parce que c'est un peu coloré...* » « *Parce que c'est très coloré, quand même droite... Aux élections dernières d'ailleurs, l'UFE a donné des consignes très claires de voter à droite. Donc c'est gênant pour des gens qui ne sont pas dans ça, pour qui ça ne... tu vois ce que je veux dire. C'est coloré politiquement. Ceci dit, nous on a des amis, c'est pas du tout ça. Moi je l'avoue, entendre par exemple l'autre jour, une randonneuse parlant de la ministre, « la guenon »... Non, moi je trouve qu'il y a quand même des limites.* »

Quoi qu'il en soit, l'UFE d'Agadir a attiré beaucoup de retraités permettant d'offrir un large panel d'activités et offrant un lieu de rencontre entre expatriés français, le plus souvent retraités, ce qui provoque déjà un sentiment commun d'appartenance pour beaucoup d'entre eux.

3.3.2 Des activités en dehors de l'UFE

Nous avons également pu participer à différentes activités effectuées par des retraités, en dehors de celles proposées par l'UFE, entre petits groupes d'amis, seul ou en couple. Ces activités sont donc difficiles à cerner et nous présentons ici uniquement celles auxquelles nous avons participé et celles qui ont été évoquées au cours d'entretiens.

La première d'entre elle est le cours d'aquagym effectué dans des hôtels-thalassos d'Agadir. Plusieurs retraités ont évoqué cette activité lors des entretiens et nous avons surtout participé à l'un d'eux avec un groupe de quatre amies qui se donnent rendez-vous deux fois par semaine, le matin, pour une séance d'aquagym. L'avantage principal est qu'il est effectué dans un hôtel cinq étoiles (Photo 20) à un tarif bien en dessous de ceux pratiqués dans les thalassos françaises, ce qui permet d'y aller plus souvent comme l'explique une retraitée.

Les retraités présents dans le groupe sont surtout des femmes, mais qui viennent parfois accompagnées de leurs époux. Le personnel de l'hôtel et notamment le coach, est Marocain et connaît bien les participants habitués. Le cours est assez sportif, ce qui n'empêche pas certains de plaisanter, parler, voire chanter. Si les retraités ne parlent plus, c'est que l'effort demandé par l'exercice est important et que le coach pousse à l'effort d'autant plus, ce qui pousse certains à souffler un peu ou à taquiner le coach. La séance se termine parfois par une tisane à l'hôtel, puis par un café en centre-ville d'Agadir, où l'époux d'une retraitée les rejoint après son cours de tennis. La serveuse du café semble les connaître très bien, plaisante avec eux et prend les commandes : « La même chose que d'habitude : un noss-noss¹ ».



Photo 20 : Hôtel-thalasso où se déroulent les cours d'aquagym du groupe de retraitées.

¹ « Noss-Noss » signifie littéralement « moitié-moitié » en arabe et désigne un café au lait. L'expression est utilisée par les Marocains, mais aussi par les résidents étrangers et les touristes habitués.

Le même groupe d'amies se donne également rendez-vous chez l'une d'entre elles, tous les mardis pour une journée d'activités de travaux manuels et de couture (Photo 21). Elles sont rejointes par trois à quatre autres retraitées. Cette journée leur permet de se retrouver entre elles et de discuter autour d'activités communes plaisantes. Les maris quant à eux, se moquent gentiment de leurs femmes : « *Elles se rejoignent le mardi pour faire leurs conneries* » dit l'un, « *C'est con leur truc* » dit un autre.



Photo 21 : Groupe de retraitées lors de l'atelier créatif du mardi.

Les femmes préfèrent soupirer à ces remarques et faire de l'autodérision.



Photo 22 : Exemple de production réalisée par le groupe de retraitées.

Le groupe aborde de nombreux sujets de discussions : trucs et astuces de couture, prochains rendez-vous de randonnée, livres lus, recettes de cuisine, températures du moment, programmes télévisés, célébrités, prochains voyages... Elles sont interrompues par le garçon travaillant dans la maison qui vient leur apporter un verre de jus d'oranges pressées, puis pour le déjeuner, préparé par le même garçon. Deux des séances auxquelles nous avons assisté étaient dédiées à la réalisation de petites poupée-marins (photo 22) qui seront offertes aux invités du baptême du petit-fils de l'une d'entre elles.

Le golf est également une activité prisée, revenue régulièrement dans les conversations, aussi bien par ceux résidant à Marrakech, que ceux domiciliés à Agadir. Nous avons d'ailleurs suivi Lionel à l'entrée du Golf Royal, situé au sud d'Agadir. Il y allait afin de récupérer un badge d'entrée pour le trophée Hassan II qui s'est déroulé à Agadir du 23 au 29 mars 2015. Il nous explique qu'il va régulièrement jouer au golf, plusieurs fois par semaine, seul ou accompagné. Même chose pour Sylvie qui a trouvé un autre retraité partageant sa passion, lui permettant de ne pas jouer seule.

Bernard lui m'explique que les activités qu'il pratique sont plus ou moins les mêmes qu'en France, mis à part la peinture qu'il pratique désormais parce qu'avec sa retraite, il a le temps et le repos nécessaire :

« Je vais à la pêche ici, mais j'allais à la pêche en France. Parce que la pêche c'est l'un des trucs que j'adore, la pêche en mer... Ensuite le reste, un truc que je ne faisais pas en France : la peinture. Parce qu'ici je suis plus calme, plus reposé. Non... Je joue aux boules, je jouais aux boules en France. »

Sophie m'explique qu'elle va trois fois par semaine à la salle de sports avec Loïc, son compagnon, où l'on voit parfois des « septuagénaires tirer de la fonte » selon Loïc. Les journées plage sont également très prisées, soit pour marcher, comme le fait Nicole, environ six ou sept kilomètres, soit pour s'allonger et profiter du soleil, comme le font plusieurs groupes que nous avons rencontrés, comme celui de Sophie et Loïc. Certains retraités évoquent quand même un certain ennui à Agadir : « *Tu as vite fais le tour ici. A Agadir, qu'est-ce que tu fais à part les souks ?* », ou le manque de certaines activités, comme le squash pour Yves qui n'a trouvé aucun terrain à proximité.

Deux retraitées, Marie qui vit dans la résidence de Dyar Shemsi et Thérèse qui vit dans la périphérie d'Agadir, ont évoqué le blog de Michel Terrier,¹ retraité français vivant à Agadir. Toutes deux ne sont pas inscrites à l'UFE et le blog leur sert beaucoup puisqu'y sont postées régulièrement des annonces d'évènements et de sorties organisées à Agadir, comme l'explique Thérèse :

« Et puis vous connaissez Michel Terrier, parce que c'est un Gadiri, qui a créé un blog sur Agadir, et donc c'est très instructif, on est au courant des soirées, des évènements de l'institut français, du Sofitel, on est au courant de tout. »

Quelques retraités sont inscrits à l'Institut Français d'Agadir (IFA), notamment afin d'avoir accès à la bibliothèque de livres en français. Nous avons également pu observer des échanges de livres entre des retraitées.

De plus, beaucoup de retraités profitent de leur temps libre pour visiter un peu plus le pays, nous avons d'ailleurs eu de nombreux exemples au cours de notre terrain : Anne qui revenait d'un séjour de quelques jours à Casablanca quand nous l'avons rencontrée et son mari Eric qui revenait de quelques jours passés en 4x4 dans le désert, Mathilde qui se rend souvent les dimanches avec des amis dans des maisons d'hôtes aux alentours en visitant les environs, ou encore Thérèse qui passe de temps à autres quelques jours dans l'appartement d'un ami à Essaouira ou une maison d'hôtes de Taroudant. Nous avons également remarqué que beaucoup des activités des retraités résident dans leur appartenance à un groupe d'amis ou de relations, les sorties se faisant en commun et les uns s'invitant chez les autres. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'outre les différents voyages effectués dans le pays, les loisirs et activités pratiquées par les retraités ne varient pas nécessairement de celles pratiquées en France. Ce qui peut éventuellement changer, c'est la fréquence de pratique, dû notamment à des coûts plus faibles des structures (Thalassos, salles de sport) ou un temps qui permet les activités extérieures sans problème (Randonnée, plage, piscine).

¹ Le blog est intitulé « *Agadir Blog par Michel Terrier : Les bons moments passés et présents dans notre belle ville d'Agadir* ». Il est disponible sur internet à l'adresse : < <https://terriermichel.wordpress.com/> >.

Des activités ponctuelles sont également organisées, comme des concerts ou spectacles, et sont très prisées des retraités résidents d'Agadir. Nous avons notamment accompagné une retraitée à un concert à l'église Sainte-Anne d'Agadir, donné par la Chorale « Notre-Dame d'Afrique », accompagnée par les choristes de l'église d'Agadir. L'église était pleine, fréquentée essentiellement par des retraités. Nous y avons d'ailleurs croisé certains rencontrés lors d'entretiens ou de la randonnée de l'UFE.



Photo 24 : Chorale Notre-Dame d'Afrique accompagnée de la chorale de l'Eglise Sainte-Anne d'Agadir.



Photo 23 : Eglise Sainte-Anne lors du concert de la chorale Notre-Dame d'Afrique.

3.3.3 Activités du quotidien

Lors de nos entretiens, nous avons demandé aux retraités enquêtés de nous parler un peu de leur quotidien, des différentes tâches effectuées et notamment des courses, afin de savoir quels étaient les lieux qu'ils fréquentaient régulièrement et tout simplement à quoi ressemblait une journée « lambda » pour eux. Nous avons également pu suivre un couple plusieurs fois dans la semaine lors de ses sorties en ville, aux souks, aux supermarchés ou dans d'autres lieux qui leur sont habituels. Nous avons ainsi pu relever plusieurs types de lieux fréquentés par les retraités :

- Les petits souks locaux, qui correspondent à des petits marchés. On en trouve dans toutes les localités : Agadir, Tamraght, Marrakech, ou encore Oulad Teïma pour les résidents de Dyar Shemsi. Certains sont spécialisés dans certains produits, comme les fruits et légumes ou le poisson. Généralement, la plupart des retraités d'Agadir et de sa région s'y rendent une fois dans la semaine, voire plus pour certains, afin d'acheter les produits frais. Certains effectuent des achats dans plusieurs souks différents, souvent chez les mêmes vendeurs, préférant garder des habitudes.

- Le Souk El Had, qui comme nous l'avons dit est le grand souk d'Agadir, fréquenté aussi bien par les touristes que par les habitants d'Agadir et sa région. On y trouve tous les produits nécessaires : viandes et volailles, poissons, fruits et légumes, condiments... Mais aussi de nombreux services : cordonnerie, horlogerie, bijouterie, ameublement... La plupart des retraités avec lesquels nous avons discuté s'y rendent de manière régulière, notamment pour des achats ou services spécifiques, alternant ainsi des achats dans les souks locaux et dans le grand souk.
- Les supermarchés, fréquentés notamment pour effectuer des courses importantes. On y trouve les mêmes produits qu'en France, ce qui permet de se retrouver facilement. Il y en a plusieurs à Agadir : Carrefour Market, Aswak Assalam, Marjane ou encore Atacadão.
- Les commerces, épicerie et marchands que l'on trouve essaimés un peu partout en ville. Les retraités les fréquentent régulièrement également, pour acheter des journaux et magazines français, pour des achats précis comme la boucherie ou la boulangerie ou encore pour un produit oublié lors des grandes courses. Un commerce en particulier, situé à Tamraght a attiré notre attention puisqu'il s'agit d'une boucherie vendant exclusivement du porc. Le propriétaire est marocain, mais sa clientèle est essentiellement européenne, voire française. Tous les retraités de Tamraght, et quelques-uns d'Agadir et Tighanimine la fréquente.

Eric et Anne par exemple se rendent dans ces différents lieux plusieurs fois par semaine, alternant entre eux et étant souvent accompagnés de leur employé. Les lieux et les vendeurs sont toujours les mêmes et ces derniers connaissent bien le couple. Eric n'hésite pas à serrer la main des vendeurs à la boucherie, à demander les os pour son chien, à commander « *la même chose que d'habitude* » à la pharmacienne et à interpellé son vendeur de journaux en lui disant « *ça va chef ?* ».

Cela prête à sourire, mais montre bien qu'un climat de confiance s'est installé entre les commerçants marocains et le client européen, puisqu'on retrouve ce genre de sympathie avec d'autres retraités, comme Lionel qui au Souk El Had saluait les commerçants qu'ils connaissaient et prenait le temps de demander des nouvelles.

Françoise nous parle également de sa fréquentation des souks et des supermarchés et explique concrètement ce que nous avons pu observer avec Anne et Eric ou Lionel :

« On va au petit souk qui est dans le village d'à côté le mercredi matin et on trouve tous les légumes. Autrement, on va, dans les petites et moyennes surfaces. [...] Les petits souks locaux là, c'est sympa comme tout. Et moi je vais toujours chez le même, donc ça se passe très bien, il me fait toujours cadeau de deux ou trois citrons, une poche de radis, une poche de petites tomates. Et on se sert la main quand on arrive au souk du mercredi matin : « Bonjour, comment ça va ? Et la famille ça va ? ». Voilà, autrement, on aime bien aller au grand souk. Et là on aime bien y aller entre copines, se chercher des tissus, des sacs à main. Là aussi on a notre petit fournisseur habituel, on lui demande ce qu'on veut et il nous le dégotte pour deux ou trois jours après. »

Des retraitées comme Mathilde à Marrakech, ou Thérèse à Agadir effectuent leurs courses avec des amies, soit en fixant une journée fixe dans la semaine, soit en se téléphonant la veille pour le prévoir. Nous avons également remarqué que certains retraités ne fréquentent plus les souks et se cantonnent à quelques marchés de fruits et légumes et aux grandes surfaces : *« On aime bien aller chercher nos légumes au petit marché. Mais la viande non pas trop... Avant on allait au port, mais maintenant non. Et alors le souk...le petit artisanat, on ne fait plus. »*

En ce qui concerne les activités, de manière générale, nous constatons que la majorité des retraités est assez occupée, que ce soit par les tâches quotidiennes comme les courses, ou par leurs activités sportives et de loisirs. Tous ont des activités planifiées dans leur semaine et nous l'avons d'autant plus constaté au moment de prendre des rendez-vous avec certains retraités. Beaucoup se sont constitués des groupes d'amis et/ou font partie de l'UFE et s'adonnent à différentes activités sportives, culturelles ou simplement de détente. Enfin, la présence importante d'un réseau d'expatriés français et notamment de retraités pour la région d'Agadir a permis à certains retraités qui appréhendaient leur venue au Maroc, de se sentir à l'aise et de se forger un réseau relationnel fréquenté de manière régulière.

Conclusion

Notre hypothèse de départ qui envisageait le choix de la destination, le Maroc dans le cas présent, comme étant issu d'une réflexion comprenant l'évaluation des atouts que propose le territoire, s'avère donc plutôt affirmée lorsque l'on écoute la majorité des retraités.

Dans leur projet d'installation à l'étranger, le Maroc est choisi parce qu'il propose les aménités recherchés par ces retraités et qu'ils ne trouvaient pas en France. Le pays est dans une situation telle qu'il répond complètement à la demande, contrairement aux autres pays qui ont pu être évoqués par certains retraités. Ainsi, l'Espagne ou le Portugal qui peuvent poser problème car il s'agit de pays non francophones, la Thaïlande, le Vietnam ou encore l'île Maurice qui sont jugés trop éloignés de la France métropolitaine. De plus, le Maroc est vu, comme évoqué plus tôt, en tant que pays politiquement stable¹, contrairement à d'autres destinations fréquentées par les retraités français, comme la Tunisie. Les propos d'un retraité auquel nous demandions s'il avait envisagé une installation dans un autre pays illustre très bien cette réflexion d'évaluation des atouts :

« Moi j'ai toujours envisagé que le Maroc, parce que ce n'est pas compliqué, il faut agir par déduction. Un pays où il fait beau, qui est à 2000 kilomètres, 3000 dans le cas d'Agadir, de chez nous : donc rien. Qui présente tous ses avantages, y'en a qu'un ! (rires). Donc ce n'est pas compliqué. Bon vous avez la Tunisie. Mais la Tunisie, même quand elle était en bon état... La Tunisie est très loin d'avoir l'ensemble des services du Maroc. C'est un pays qui a des tas de choses communes, mais pour y vivre, il manque tout un tas de trucs. Donc, même en étant objectif, vous tombez sur le Maroc. Bon je sais bien qu'il y a eu des concurrents depuis un petit moment, y'a des retraités qui vont au Portugal...bon et bien je leur souhaite bien du plaisir ! »

¹ Selon les conseils du Ministère des Affaires Etrangères, le Maroc est le seul pays d'Afrique à être en « vigilance normale » (à l'exception de la frontière avec l'Algérie qui est en zone de « vigilance renforcée »).

Conclusion générale

Comme nous avons pu le constater, les retraités français installés au Maroc forment un groupe hétérogène avec une multitude de situations rencontrées, à la fois dans le parcours antérieur à l'installation au Maroc, mais aussi dans l'installation elle-même. A l'inverse, on retrouve une certaine homogénéité dans les principales motivations au départ, bien que chaque parcours se trouve être différent et que ces différences, parfois notables, se retrouvent au moment de « franchir le pas », en allant vivre à l'étranger. Le terme de « communauté française » a été employé, à la fois par des retraités vivant sur place, dans quelques recherches récentes et rapports statistiques et également par nous-mêmes tout au long de notre recherche. Ce terme peut s'avérer juste pour certains retraités, notamment ceux qui fréquentent uniquement d'autres retraités français et il s'agit d'ailleurs de l'un des éléments positifs cités par certains enquêtés à propos de leur venue au Maroc. Mais ce terme présuppose un lien social important entre les différents français établis au Maroc, ce qui au vu de nos observations ne nous semble pas être systématiquement le cas. Si nous reprenons la définition donnée par l'Académie Française de 2013, nous voyons que le terme est parfois utilisé sans être vraiment justifié : « *Communauté désigne un groupe humain uni par un lien social. [...] On peut s'interroger sur l'étrange prolifération du mot communauté aujourd'hui, qui est de plus en plus souvent utilisé pour désigner tout agglomérat de personnes, quand bien même nombre de ces personnes ne souhaitent pas être définis par leur appartenance à tel ou tel groupe.* » [Dictionnaire de l'Académie Française, 2013].

Pour nous, le terme « communauté française » a un sens concret uniquement lorsqu'il y a réellement un sentiment d'appartenance à un groupe, par la langue, la manière de vivre et par les relations et activités quotidiennes pratiquées. Ainsi, un retraité évoquait le fait qu'il y a pour lui une véritable communauté française et européenne face à une communauté marocaine trop différente selon lui : « *Les modes de vie eux-mêmes ne sont pas miscibles. [...] Tout ça nous à amené là, par rapport à la vie sans rentrer trop dans le tissu marocain, en profitant juste de ce que la situation nous apporte, mais sans être en rapport avec eux. [...] Ils sont Marocains, mais ils ne sont pas Européens.* ». Dans son cas, le terme de communauté pourrait s'avérer correct, ce qui n'est pas le cas pour d'autres retraités qui fréquentent également des Marocains, voire qui côtoient très peu de Français. Ces derniers ne font pas réellement communauté avec les autres retraités français présents au Maroc. De plus, le terme « communauté française » pourrait parfois être réduit à « communauté de retraités » pour certains d'entre eux, ne fréquentant exclusivement que d'autres retraités. Tous ces éléments nous permettent d'atténuer le terme : il existe bel et bien une communauté française au Maroc et notamment à Agadir, mais elle n'englobe pas tous les Français présents au Maroc.

Cette mobilité s'inscrit dans un contexte actuel puisque l'ensemble des enquêtés que nous avons rencontrés se sont installés au Maroc entre 2006 et 2014. De plus, nous savons et nous l'avons constaté par nos entretiens, que la retraite marque le plus souvent une baisse des salaires et donc logiquement, une baisse du pouvoir d'achat. Pour conserver celui-ci certains ont donc vu dans une destination étrangère, une possibilité de continuer à vivre aussi bien, sans avoir à regarder aux dépenses au quotidien. Cependant, nous avons vu lors des prémices de notre recherche, que cette option de partir vivre à l'étranger ne concernait qu'un petit nombre de retraités, ce qui nous avait permis de parler d'épiphénomène. Nous nous étions alors interrogés sur le rôle que pouvait avoir le parcours des retraités, et notamment leurs mobilités sur leur choix de s'installer durablement ou non à l'étranger, mais également sur la façon dont émergeait le choix du Maroc comme destination pour passer sa retraite hors de France.

Nous avons supposé que l'action de partir vivre à l'étranger, une partie de l'année ou toute l'année, au moment de la retraite, n'était pas anodine et qu'elle impliquait forcément des aptitudes à la mobilité présentes chez ces retraités. Cette hypothèse a bien été confirmée, puisque comme nous l'avons vu, dans tous les parcours, il existe une mobilité, soit en France, soit à l'étranger, parfois dans l'enfance, parfois à l'âge adulte et que tous ont connu un tourisme à l'étranger, très intense pour certains parfois. L'idée selon laquelle on ne devient pas mobile à l'âge de la retraite, mais qu'on l'a été précédemment s'avère juste ici, pour nos enquêtés. Ceci semble logique puisque partir vivre à l'étranger, même lorsqu'il ne s'agit que de six mois dans l'année, implique une faculté d'adaptation à un nouvel environnement, à de nouvelles normes, mais surtout un goût et une attirance pour l'étranger, voire plus précisément pour les destinations exotiques.

Certains passent tout de même une partie importante de l'année en France, sous forme de bi-résidence, ce qui leur permet de garder contact avec leurs amis, mais surtout avec leurs familles. La forme bi-résidentielle est d'ailleurs la plus répandue, y compris lorsque les retraités ont un permis de résidence, puisqu'ils retournent régulièrement en France, souvent dans les mêmes périodes : fêtes de fin d'année et vacances d'été, moments « forts » permettant de se rassembler avec la famille, enfants et petits-enfants notamment. Pour tous ces retraités qui vivent sous la forme bi-résidentielle, il existe une pratique de deux lieux distincts, dans deux pays différents, qui constitue un moyen de ne pas quitter de manière « définitive » son environnement habituel et notamment sa maison et ses proches. Il s'agit aussi d'un moyen d'apprécier mieux la vie à l'étranger pour certains, dont l'idée de partir pour la retraite n'est pas venue d'eux, mais de leur conjoint. Certains ne voulaient par exemple pas vraiment partir et la bi-résidence leur offre l'opportunité de se partager entre le projet initial de partir et leur vie habituelle en France, ce qui semble pour eux être un bon compromis.

Finalement, assez peu de retraités vivent exclusivement au Maroc, puisque cela concerne seulement sept des retraités que nous avons rencontrés et qu'eux-mêmes (sauf exceptions) retournent régulièrement en France, au moins une fois par an, pour quelques semaines de vacances.

Pour ce qui est du choix du pays d'accueil, nous voyons bien que le départ s'est effectué en tenant compte des aménités proposées par le Maroc, voire par la ville choisie elle-même, certains ayant hésité entre plusieurs villes, d'autres ayant changé de destination au cours de leur retraite au Maroc. Tous nous ont parlé du climat agréable du Maroc et beaucoup de la vie moins chère, en concluant que l'un, l'autre ou les deux procuraient une qualité de vie supérieure à ce qu'ils pourraient trouver en France. C'est donc bien une réflexion, mais surtout une évaluation des atouts du territoire qui a eu lieu avant le départ, nous permettant de dire qu'il s'agit bien d'une sorte de recherche de l'agréable, du plaisir, plutôt pragmatique puisque si ces aménités étaient proposés par un autre territoire qui inclurait tous les avantages du Maroc (langue, distance, climat, coûts moindres de la vie), le départ se serait peut-être fait vers ce pays. C'est en quelque sorte l'hédonisme pragmatique qu'évoquaient Alain Thalineau et Laurant Nowik (2010), qui serait caractéristique de cette génération du baby-boom. Bien sûr l'attrait du pays en lui-même n'est pas à écarter, mais nous pensons, avec ce que nous avons entendu des enquêtés, que cet attrait n'est pas le premier facteur de décision dans le choix de partir, mais bien la différence jugée positive qui existe à vivre dans ce pays.

Outre le besoin d'une étude quantitative plus approfondie sur le profil des retraités français qui résident au Maroc, ce mémoire montre qu'il existe très certainement, de part l'hétérogénéité des parcours des résidents retraités au Maroc, un différentiel économique parfois important entre eux. Et ce dernier met avant que l'une des motivations premières du départ à l'étranger se constate dans différentes situations mais de manière différente. La recherche d'une meilleure qualité de vie peut se retrouver par une vie moins chère pour les retraités ayant ce qu'ils qualifient de « *petites retraites* », mais également par des avantages fiscaux importants pour ceux qui ont de « *bonnes retraites* », voire « *très bonnes retraites* ». En somme, le Maroc propose un style de vie financier tel qu'il peut correspondre à la fois aux retraités correspondant aux revenus les plus élevés, comme ceux aux revenus des classes moyennes dont nous parlions plus tôt.

Enfin, le lien existant entre ces retraités français et le statut du Maroc, d'ancienne colonie française est intéressant à mettre en avant, notamment dans l'appropriation de l'espace pouvant exister de la part de ces retraités.

Bibliographie

- Andrieux, Virginie ; Chantel, Cécile (2013) Espérance de vie, durée passée à la retraite, *Solidarité Santé*, n° 40, Drees. 37p.
- Attias-Donfut, Claudine (2004) Nouveaux profils migratoires et transmigration. Les migrations dans la perspective du parcours de vie. In *Réunion régionale européenne Migrants et protection sociale*. Oslo, Association Internationale de la Sécurité Sociale, 21-23 avril 2004. 17p.
- Bonvalet, Catherine (2013) Changer de logement : la mobilité résidentielle des retraités. In colloque « *Les retraités et leur logement* », Maison de la Chimie (Paris), 18 novembre 2013. 14p.
- Bonvalet, Catherine ; Ogg, Jim (2009) *Les Baby-Boomers : une génération mobile*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube. 253p. (Monde en cours)
- Caradec, Vincent (2010) *Les enseignements des recherches sur les comportements résidentiels des retraités*. In Phuong Mai Huynh (coord.), *Changer de résidence ? Changer de pays ? Les comportements résidentiels des retraités*. Paris-La Défense, Actes de colloque, PUCA, pp.11-16.
- Caradec, Vincent (2010) *Introduction*. In Phuong Mai Huynh (coord.), *Changer de résidence ? Changer de pays ? Les comportements résidentiels des retraités*. Paris-La Défense, Actes de colloque, PUCA, pp.81-84.
- Casado-Díaz, María A. et all. (2014) Linking tourism, retirement migration and social capital. In *Tourism Geographies: An International Journal of Tourism Space, Place and Environment*, vol.16, n°1, pp.124-140.
- Cauvin Verner, Corinne (2007) *Au désert. Une anthropologie du tourisme dans le Sud marocain*. Paris : L'Harmattan. 317p.
- Chevalier, Jacques ; Carballo, Cristina (2004) Fermetures résidentielles et quête de l'entre-soi, entre Nord et Sud des Amériques. In *L'espace géographique*, tome 33. Belin, pp.325-335.
- Chevrier, Stéphane ; Darris, Gérard (2010) *Du littoral à la ville, la pratique de la double résidence chez les jeunes retraités*. In Phuong Mai Huynh (coord.), *Changer de résidence ? Changer de pays ? Les comportements résidentiels des retraités*. Paris-La Défense, Actes de colloque, PUCA, pp.33-38.
- Clary, Daniel (1991) La migration de retraite en Floride. *Norois*, n°150, pp.127-144.
- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (2014) *Les chiffres clés des retraités du régime général*. [Paris] : Pôle Statistiques et Système d'Informations de la CNAV, 13 octobre 2014. 2p.

- Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (2005) *Abrégé statistique*. [Paris] : La Retraite Solidaire – CNAV, 31 décembre 2005. 12p.
- Cribier, Françoise ; Kych Alexandre (1999) Un ensemble d'enquêtes auprès de deux cohortes de parisiens. In C. Bonvalet et E. Lelièvre, *Biographies d'enquêtes*. Paris : INED, pp.75-105.
- Desse, Michel (2010) Mobilités touristiques et recompositions socio spatiales dans la région d'Agadir. *Norois*, n°214, pp.55-65.
- Direction de la Statistique (2009) *Les résidents étrangers au Maroc, profil démographique et socio-économique*. Rabat : OKAD. 81p.
- Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) Ministère des Affaires étrangères (2013) *Enquête sur l'expatriation des Français*. Paris : Maison des Français de l'Etranger (MFE). 43p.
- Driant, Jean-Claude (2010) *La mobilité résidentielle des ménages âgés*. In Phuong Mai Huynh (coord.), *Changer de résidence ? Changer de pays ? Les comportements résidentiels des retraités*. Paris-La Défense, Actes de colloque, PUCA, pp.17-32.
- Escher, Anton ; Petermann, Sandra (2013) Du jet-setter au retraité : parcours et profils des habitants étrangers des médinas de Marrakech et d'Essaouira. In E. Coslado, J. McGuinness et C. Miller (dir.), *Médinas immuables ?*. Rabat, Centre Jacques Berque, pp.189-214.
- Gotman, Anne (1999) Géographies familiales, migrations et générations. In C. Bonvalet, A. Gotman, Y. Grafmeyer (éds) *La famille et ses proches, L'aménagement des territoires*. Paris, INED/PUF, pp.69-133.
- Imbert, Christophe ; Dureau, Françoise (2014) L'approche biographique des mobilités résidentielles. In Imbert Christophe (dir.), *D'une métropole à l'autre : pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*. Paris : Armand Colin, pp.33-79.
- Imbert, Christophe et all. (2014) Vivre dans deux logements : surtout avant et après la vie active. *Population & Sociétés*, n°507. 4p.
- Khadija Elmadmad (2006) Maroc : la dimension juridique des migrations. In Fargues Philippe (dir.), *Migrations méditerranéennes – rapport 2006-2007*. Firenze, Consortium for Applied Research on International Migration (CARIM), pp.169-170.
- Khrouz, Nadia (2013) Politiques publiques et présence des étrangers au Maroc [En ligne]. *Blog Farzyat/Inégalité*, Centre Jacques Berque, 9 septembre 2013. Disponible sur internet : <http://farzyat.cjb.ma/politiques-publiques-et-presence-des-etrangers-au-maroc> (Consulté le 19/01/2015).
- King, Russell ; Warnes, Tony ; Williams, Allan (2000) *Sunset Lives: British Retirement Migration to the Mediterranean*. Oxford : Berg. 235p.
- Lachaud, Elsa (2014) *Le Grand Agadir comme lieu de résidence pour les migrants européens au Maroc. Etude de leurs pratiques socio-spatiales*. Mém. Master : Géographie Aménagement Environnement : Marseille : Uni. Aix-Marseille. 163p.

- Le Bigot, Brenda (2014) Saisonniers du temps libre : modalités socio-spatiales de la présence des « hivernants » européens au Maroc. In Journée d'Etude « *Présence des étrangers, cosmopolitisme et changements sociaux au Maroc contemporain* », Centre Jacques Berque (Rabat), 3-4 novembre 2014. 13p.
- Le Bigot, Brenda (2013) Touriste ou résident ? Réflexion sur des lieux et pratiques en convergence. In *Rencontres Internationales des Jeunes Chercheurs Chair UNESCO Tourisme, Culture et Développement, Repenser les dichotomies structurantes des sciences sociales au regard de l'objet tourisme*. Paris, 19-21 septembre 2013. 19p.
- Mantovani, Jean (2010) *Les retraités européens dans le sud-ouest de la France : enjeux identitaire et locaux*. In Phuong Mai Huynh (coord.), *Changer de résidence ? Changer de pays ? Les comportements résidentiels des retraités*. Paris-La Défense, Actes de colloque, PUCA, pp.91-94.
- Pineau, Gaston ; Legrand Jean-Louis (1993) *Les histoires de vie*. Paris : Presses universitaires de France. 126p.
- Serow, William J. (2003) Economic Consequences of Retiree Concentrations: A Review of North American Studies. *The Gerontologist*, vol.43, n°6, pp.897-903.
- Südaş, Ilkay ; Mutluer, Mustafa (2006) Immigration européenne de retraités vers la « Riviera turque » : le cas d'Alanya (côte méditerranéenne). *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n°3, pp.1-18.
- Thalineau, Alain ; Nowik, Laurent (2010) *La mobilité résidentielle en milieu de retraite*. In Phuong Mai Huynh (coord.), *Changer de résidence ? Changer de pays ? Les comportements résidentiels des retraités*. Paris-La Défense, Actes de colloque, PUCA, pp. 45-53.
- Veith, Blandine (2004) De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux. In *Bulletin de méthodologie sociologique*, n°84, pp.49-61.
- Verquin, Béatrice (1995) Les Français de l'étranger : une population difficile à délimiter. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 11, n°3, pp.193-203.
- Wackermann, Gabriel (1990) Georges Cazes, Les nouvelles colonies de vacances ? Le tourisme international à la conquête du Tiers Monde. In *Annales de Géographie*, vol. 99, n°554, pp.494-945.

Annexes

Table des annexes

Annexe 1 : Liste des personnes enquêtées au cours de notre terrain de recherche.....	101
Annexe 2 : Carte de la représentation diplomatique française au Maroc.....	104
Annexe 3 : Matrice biographique.....	105
Annexe 4 : Guide d'entretien	106

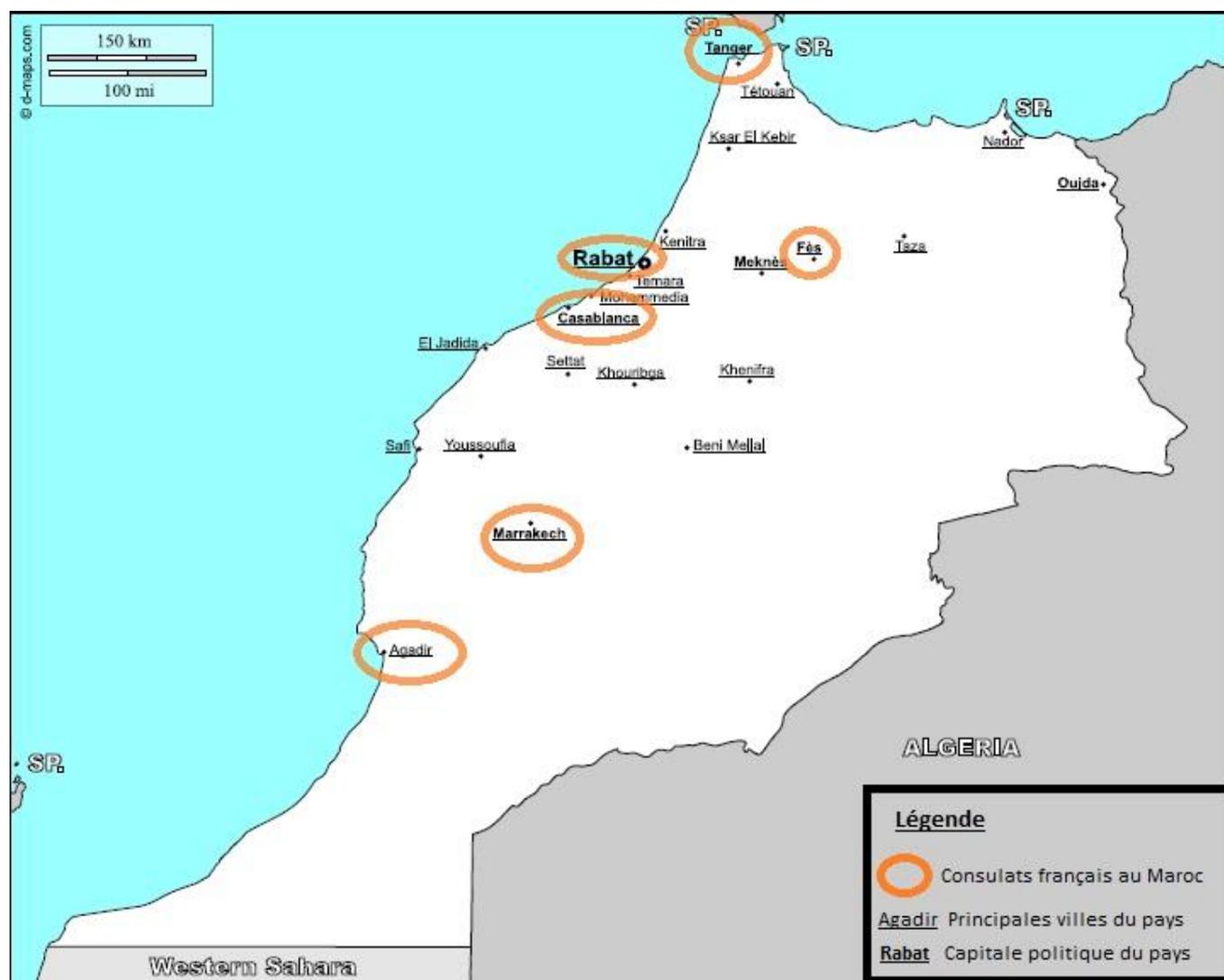
Annexe 1 : Liste des personnes enquêtées au cours de notre terrain de recherche

Nom	Age	Situation familiale	Lieux de vie	Date d'arrivée	Statut légal	Autre(s) bien(s) en France	Profession principale	Données récoltées
Victor	80	Marié	Marrakech (location)	2013	Carte de résident	Oui	Architecte	Matrice + Entretien
Jean	66	Marié	Marrakech (location)	2014	Carte de résident	Non	Directeur général – génie civil	Matrice + entretien
Hervé	66	Marié	Marrakech (location)	2013	Carte de résident	Non	Receveur France Telecom	Matrice + entretien
Caroline	61	Mariée	Marrakech (location)	2013	Demande de carte de résident en cours	Non	/	Matrice + entretien
Charles	68	Marié	Marrakech (achat)	2013	Carte de résident	Oui	Agent commercial – Chef d'Entreprise (tapisserie – décoration)	Matrice + entretien
Vanessa	63	Mariée	Marrakech (achat)	2013	Visa touristique six mois	Oui	/	Matrice + entretien
Mathilde	70	Célibataire	Marrakech (location)	2013	Carte de résidente	Non	Commerciale dans le domaine chirurgical	Matrice + entretien
Loïc	71	Couple	Agadir (location)	2012	Visa touristique six mois	Non	Enseignant	Matrice + entretien
Sophie	70	Couple	Agadir (location)	2006	Visa touristique six mois	Oui	Enseignante	Matrice + entretien
Lisa	72	Célibataire	Agadir (achat)	2010	Visa touristique six mois	Non	Formatrice – consultante en ressources humaines	Matrice + discussions
Victoria	67	Mariée	Agadir (achat)	2007	Carte de résidente	Oui	Formatrice ANPE	Matrice + entretien + activités
Philippe	69	Marié	Agadir (achat)	2007	Carte de résident	Oui	Cadre supérieur (énergies et transports)	Matrice + entretien + activités

Marie	64	Célibataire	Dyar Shemsî (achat)	2012	Visa touristique trois mois – deux fois	Oui	Comptable fiduciaire, puis entreprise	Discussions + visite Dyar Shemsî
G�rard	68	Mari�	Agadir (achat)	2011	Carte de r�sident	Oui	Chef d’entreprise (tuyauterie – p�trole)	Matrice + entretien + discussions
Cassandra	60	Mari�e	Agadir (achat)	2011	Carte de r�sidente	Oui	/	Discussions
Anne	61	Mari�e	Tighanimine (construction)	2007	Carte de r�sidente	Non	Maternit� – puis sans activit�	Matrice + entretien + activit�s + discussions
Eric	68	Mari�	Tighanimine (construction)	2007	Carte de r�sident	Non	Chef d’entreprise – importation de bois	Activit�s + discussions
Bernard	70	Mari�	Tamraght (achat)	2006	Carte de r�sident	Oui	Chef d’entreprise – importation de bois	Matrice + entretien + activit�s
Fran�oise	61	Mari�e	Tamraght (achat)	2006	Carte de r�sidente	Oui	Maternit� – sans activit�	Entretien + matrice + activit�s
Yves	66	Mari�	Tamraght (location)	2013	Visa touristique trois mois – deux fois	Oui	Responsable de projet dans l’informatique	Matrice + entretien + activit�s
Christine	69	Mari�e	Tamraght (location)	2013	Visa touristique trois mois – deux fois	Oui	Informatique (Minist�re de l’int�rieur)	Matrice + entretien + activit�s
Nicole	70	Mari�e	Tamraght (achat)	2011	Carte de r�sidente	Oui	Technicienne de gestion	Matrice + entretien + activit�s
Serge	71	Mari�	Tamraght (achat)	2011	Carte de r�sident	Oui	Viticulteur	Entretien + activit�s + discussions
Sylvie	59	Mari�e	Agadir (location)	2014	Visa touristique six mois	Oui	Entreprise de l’�poux	Matrice + entretien

Bruno	/	Marié	Agadir (location)	2014	Visa touristique six mois	Oui	Chef d'entreprise (agroalimentaire)	Entretien + activités + discussions
Thérèse	70	Mariée	Agadir (location)	2009	Carte de résidente	Non	Pharmacienne sur base militaire	Matrice + entretien
Josiane	69	Mariée	Agadir (achat)	2009	Visa touristique six mois	Oui	Educatrice spécialisée (CAT)	Entretien
Philippe	/	Marié	Agadir (achat)	2006	Visa touristique six mois	Oui	Cadre supérieur à l'international	Discussions + activités
Karine	/	Mariée	Agadir (achat)	2006	Visa touristique six mois	Oui	/	Discussions + activités

Annexe 2 : Carte de la représentation diplomatique française au Maroc



Représentation diplomatique française au Maroc

Source : J. Pinel à partir des données du Ministère des Affaires Etrangères (2015).

Annexe 3 : Matrice biographique

ANNEES	1. AGES	2. HISTORIQUE FAMILIAL		
		2.1 UNIONS	2.2 ENFANTS	2.3 Autres
2015				
2014				

ANNEES	1. AGES	3. ETAPES RESIDENTIELLES				
		3.1 Logement principal			3.2 Occupation d'un autre logement (si plus de 30 jours)	
		3.1.1 Pays	3.1.2 Ville	3.1.3 Quartier/Adresse	3.2.1 Localisation	3.2.2 Période et durée d'occupation
2015						
2014						

ANNEES	1. AGES	4. HISTORIQUE DES ACTIVITES	
		Activités scolaires et professionnelles	Lieux des activités
2015			
2014			

ANNEES	1. AGES	5. MOBILITES – France et International	
		Lieux du séjour (Pays et/ou Région/Localité)	Motifs/Modalités du séjour
2015			
2014			

ANNEES	6. MOBILITES DE L'ENTOURAGE (Lieux de résidence successifs)						
	Père - Mère - Frères - Sœurs - Enfants - Autres Membres de l'entourage						
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7
2015							
2014							

Matrice biographique établie pour nos enquêtes

A noter que seulement les premières lignes sont représentées ici dans un souci pratique.

Annexe 4 : Guide d'entretien

Nous listons ci-dessous les différents thèmes qui ont été abordés lors de nos entretiens, ainsi que les différentes questions sous-entendues. Les questions n'ont bien sûr pas été posées telle quelle, mais ont servi de repères lors des entretiens menés, le but étant de laisser les enquêtés parler un maximum, en leur évoquant des thèmes de discussion par exemple, des questions ouvertes, de relances, pour pouvoir analyser leurs réponses.

- **Choix du départ**

Comment a émergé l'idée d'une installation à l'étranger ? S'il s'agit d'un couple, qui a eu l'idée de ce projet et est-ce que l'un des deux a porté plus le projet ? Comment s'est concrétisée la volonté de partir dans leurs premiers actes ? Ont-ils eu recours à des conseils d'amis, de la famille, des expatriés ou des professionnels pour leur installation, les démarches ? Y a-t-il eu une forme de négociation au sein du couple/ de la famille ?

- **Choix du Maroc**

Comment le Maroc a-t-il émergé dans le choix de l'installation à l'étranger ? Y a-t-il des liens particuliers entre les enquêtés et le Maroc ? Pourquoi ce pays plus qu'un autre ? Précisions sur le choix de la localité dans laquelle ils sont installés ? Quels ont été les facteurs attractifs/répulsifs ? Est-ce que c'est l'envie de partir ou le goût du Maroc qui a été décisif ? Quelles ont été les différentes étapes avant l'installation partielle ou définitive ? Y a-t-il eu un élément décisif/déclencheur dans l'installation ? Quelle était l'idée qu'ils avaient du Maroc avant de s'installer ? Quelles sont les attentes de l'enquêté par rapport au Maroc ?

- **Vie sur place**

Description d'une journée « type » du lever au coucher ? Occupations pendant le weekend ? Activités exercées ? Sont-ils bénévoles dans une association ? Actif dans un club ? Les attentes sur le fait de vivre au Maroc ont-elles été remplies, ou au contraire, y a-t-il des éléments de déception ? Quels sont pour eux, les principaux atouts/inconvénients proposés par le lieu où ils sont installés ? Connaissent-ils des personnes qui ont été déçus/qui sont rentrées en France ?

- **Relation avec l'entourage**

Comment se passent les relations avec les enfants, parents, fratrie, autres membres de l'entourage ? Fréquence des visites ? Visites de la famille au Maroc ou visites des enquêtés en France ? Problèmes rencontrés ? Quels sont les moyens de communication mis en place pour le contact avec les proches restés en France ?

- **Relation sur place**

Ont-ils créés des liens particuliers d'amitié avec des retraités français sur place ? Avec d'autres Français non retraités ? Avec des Européens ? Avec des Marocains ? S'inscrivent-ils dans un réseau d'expatriés français / de retraités français installés sur place ? Participent-ils à des activités entre Français ? Sont-ils inscrits sur les registres des Français de l'étranger ? Si oui, prennent-ils part à la vie politique française sur place ?

Table des matières

Avant-propos.....	2
Remerciements	3
Sommaire	4
Introduction.....	1
Chapitre 1 - Les retraités français au Maroc : concepts et démarches de recherche.....	3
1.1 Une population retraitée et mobile	4
1.1.1 Les retraités français à l'étranger : la difficulté des chiffres	4
1.1.2 Pratiques des mobilités en milieu de retraite	8
1.1.1.1 Les mobilités résidentielles des retraités	8
1.1.1.2 Le phénomène de la double-résidence	9
1.1.1.3 Mobilités résidentielles des retraités vers l'international : raisons, facilités et conséquences sur place.....	11
1.1.1.4 L'installation à l'étranger, une étape supplémentaire au tourisme ?.....	14
1.2 Approche du sujet : le choix d'une vie à l'étranger.....	17
1.3 Méthodes appliquées pour la recherche.....	20
1.3.1 Présentation du terrain	20
1.3.2 Population étudiée	23
1.3.3 Entretiens individuels et matrices biographiques	24
1.3.4 L'observation	26
Chapitre 2 – L'expérience des mobilités dans les parcours de vie.....	28
2.1 La mobilité à l'étranger antérieure au départ pour le Maroc	29
2.1.1 Une forte mobilité à l'étranger au cours de la vie active	29
2.1.2 Une mobilité de quelques années à l'étranger à l'âge adulte.....	33
2.1.3 Une mobilité à l'étranger au cours de la jeunesse	37
2.2 La mobilité en France antérieure au départ pour le Maroc.....	43
2.2.1 Des changements de lieux de vie à l'âge adulte en France et un tourisme important	43
2.2.2 Des changements de lieux de vie dans la jeunesse et à l'âge adulte, accompagné d'un tourisme régulier.....	46
2.2.3 Des changements de lieux de vie à l'âge adulte dans un espace réduit	49
Conclusion	53
Chapitre 3 - Le choix de partir : lieux de vie, quotidien et motivations au départ	54
3.1 Lieux de vie des enquêtés	55

3.1.1	Marrakech : des enquêtés installés dans la Palmeraie	55
3.1.2	Agadir : entre hyper-centre et périphérie	58
3.1.3	Tamraght : le choix d’avoir vue sur l’océan.....	64
3.1.4	La résidence Dyar Shemsi : le choix de la communauté française et de la sécurité	67
3.1.5	Faire construire : être sûr d’avoir une maison à son goût	70
3.2	Le choix du Maroc comme destination de retraite	71
3.2.1	Climat et vie moins chère : deux principaux attraits du Maroc	72
3.2.2	Une qualité des rapports humains supérieure.....	74
3.2.3	Distance, francophonie et communauté française	74
3.2.4	Des inconvénients globalement dérisoires	76
3.2.5	Les rapports à la France et à la famille « laissée derrière »	79
3.3	Loisirs et activités quotidiennes	81
3.3.1	L’inscription à l’UFE : rencontrer d’autres Français et être actif.....	81
3.3.2	Des activités en dehors de l’UFE	86
3.3.3	Activités du quotidien	89
	Conclusion	92
	Conclusion générale	93
	Bibliographie	97
	Annexes	100
	Table des annexes	100
	Annexe 1 : Liste des personnes enquêtées au cours de notre terrain de recherche.....	101
	Annexe 2 : Carte de la représentation diplomatique française au Maroc	104
	Annexe 3 : Matrice biographique.....	105
	Annexe 4 : Guide d’entretien	106
	Table des matières	107
	Table des illustrations.....	109
	Tableaux	109
	Figures	109
	Photographies	110

Table des illustrations

Tableaux

Tableau 1 - Français inscrits dans les consulats marocains au 31/12/2014.....	4
Tableau 2 – Raisons évoquées pour le choix de résidence dans la destination de retraite choisie.....	12
Tableau 3 - Synthèse des différents profils des enquêtés rencontrés.....	22
Tableau 4 – Statuts résidentiels des retraités rencontrés.....	79

Figures

Figure 1 - Structures des étrangers résidants au Maroc selon les nationalités les plus représentées ...	6
Figure 2 - Proportions de personnes fréquentant plusieurs logements selon l'âge.....	10
Figure 3 – Carte représentant les différents lieux de vie de nos enquêtés dans la région d'Agadir	20
Figure 4 – Exemples de réponses ayant été obtenues sur le réseau social suite à notre annonce.....	22
Figure 5- Graphiques représentant les mobilités résidentielles de quatre enquêtés ayant eu une mobilité à l'étranger importante au cours de leur vie active.....	30
Figure 6 - Graphiques représentant les mobilités résidentielles de trois enquêtés ayant eu une mobilité à l'étranger de quelques années au cours de leur vie adulte.....	34
Figure 7 - Graphiques représentant les mobilités résidentielles de cinq enquêtés ayant eu une mobilité à l'étranger au cours de leur jeunesse.....	38
Figure 8 - Graphiques représentant les mobilités résidentielles de deux enquêtés ayant eu une mobilité en France au cours de leur vie adulte.....	44
Figure 9 - Graphiques représentant les mobilités résidentielles de trois enquêtés ayant eu des mobilités en France au cours de leur jeunesse et de leur vie adulte.....	47
Figure 10 - Graphiques représentant les mobilités résidentielles de quatre enquêtés ayant eu des mobilités en France au cours de leur vie adulte dans un espace réduit.....	50
Figure 11 – Carte représentant les emplacements des différents logements de nos enquêtés d'Agadir	58

Photographies

Photo 1 et Photo 2 : Souk El Had d'Agadir.	59
Photo 3 : Salon de l'appartement de Karine et Lionel.	60
Photo 4 : Immeuble où est situé l'appartement de Lionel et Karine	60
Photo 5 et Photo 6 : Vues de la terrasse de l'appartement de Philippe et Victoria.	62
Photo 7 : Intérieur de l'immeuble de Sylvie et Bruno.	63
Photo 8 : Propriété de Françoise et Bernard.....	66
Photo 9 : Vue sur la baie de Tamraght et sur l'Océan depuis la propriété de Bernard et Françoise....	66
Photo 10, Photo 11 et Photo 12 : Extérieurs du complexe résidentiel Dyar Shemsi.	68
Photo 13 : Propriété d'Eric et Anne.....	70
Photo 14 : Vue depuis la propriété du couple.....	70
Photo 15 : Groupe de la randonnée de l'UFE dans les environs d'Aourir, le 3 avril 2015.	83
Photo 16 : Groupe de la randonnée de l'UFE au Cap Rhir le 12 mars 2015.....	83
Photo 17 : Retraitée distribuant des sucreries aux enfants des environs.....	84
Photo 18 : Franchissement d'un obstacle par l'un des retraités du groupe.	84
Photo 19 : Arrêt déjeuner du groupe dans le désert.	84
Photo 20 : Hôtel-thalasso où se déroulent les cours d'aquagym du groupe de retraitées.	86
Photo 21 : Exemple de production réalisée par le groupe de retraitées.	87
Photo 22 : Groupe de retraitées lors de l'atelier créatif du mardi.....	87
Photo 24 : Eglise Sainte-Anne lors du concert de la chorale Notre-Dame d'Afrique.....	89
Photo 23 : Chorale Notre-Dame d'Afrique accompagnée de la chorale de l'Eglise Sainte-Anne d'Agadir.	89

PINEL Jordan

18 juin 2015

Master 1 Migrations Internationales

Des retraités français au Maroc : entre parcours de vie et ancrages territoriaux

Résumé

Le phénomène de plus en plus médiatisé du départ vers l'étranger des retraités français nous incite à nous questionner sur le rapport entretenu par cette population du « baby-boom » avec les mobilités résidentielles et sur les choix qui la conduisent à s'installer à l'étranger. Le Maroc reste une destination très prisée des retraités français, alliant un climat agréable, un coût de la vie moindre et une forte communauté française et francophone, tout en restant proche de la France. Ce mémoire de recherche s'intéresse donc aux rapports à la mobilité de ces retraités, ainsi qu'à leurs principales motivations de départ et au style de vie menée sur place.

Mots-clés : Mobilités, retraités français, Maroc, parcours de vie.

Resumen

Cada vez más mediatizado, el fenómeno de la salida al extranjero de los jubilados franceses nos ha llevado a cuestionarnos sobre la relación que existe entre esta población del "baby-boom" y las movilizaciones residenciales y sobre la elección de instalarse en el extranjero. Marruecos es uno de los destinos más elegidos por los jubilados franceses, debido a su clima agradable y al bajo coste de la vida, unido a la ya existencia de una importante comunidad francesa y francófona. Encontrándose, al mismo tiempo, cerca de Francia. En este trabajo de investigación nos hemos interesado por los desplazamientos llevados a cabo por estos jubilados, así como por sus motivaciones principales a la hora de partir y por su estilo de vida en el lugar de destino.

Palabras claves : Movilidades, jubilados franceses, Marruecos, trayectorias de vida.

Photographies de la première page (Clichés : Pinel Jordan, mars 2015) :

Baie d'Agadir (En haut à gauche). La Koutoubia de Marrakech (En haut à droite). Port de Taghazout (En bas à gauche). Plan d'eau de la résidence Dyar Shemsi (En bas à droite).

